

*Université*

*A. MIRA de Bejaia*



*Faculté des Sciences Économiques, Commerciales  
et des sciences de Gestion*



*Département des Sciences de Gestion*

## *Mémoire de fin de cycle*

En vue d'obtenir un diplôme de master en sciences de gestion  
Option : Management Economique Des Territoires et Entrepreneuriat

### Thème

*AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET  
LOCALISATION INDUSTRIELLE  
Cas des communes : Elkseur et Akbou*

**Réalisé par :**

**M<sup>r</sup>. MEHDI Fayçal**

**Encadré par:**

**M<sup>r</sup>. BENNACER. N**

Devant le jury composé de:

**-Président du jury:** Dr N'AIT SIDHOM TALEB.H

**-Examinateur:** Dr N'AIT CHABANE.A

**-Encadreur:** BENNACER. N

**2013-2014**

## *Remerciements*

Ce travail de recherche n'aurait pu aboutir sans la contribution de nombreuses personnes ayant donné leurs aide. C'est l'occasion de les remercier pour leurs précieux conseils qui ont enrichi ce travail.

Mes sincères remerciements s'adressent en premier lieu à Mr BENNACER .N mon encadreur, qui a accepté de diriger le présent mémoire. Je le remercie pour son grand soutien pour la préparation de ce travail, pour ses conseils, et pertinentes remarques qui m'ont guidé dans la réflexion théorique et méthodologique.

Je remercie aussi le Pr Kherbachi, le Pr Bellataf, ainsi que Mr Merradi pour leurs conseils et leurs orientations.

Enfin, je remercie tous ceux qui ont contribué de prêt ou de loin à la réalisation de ce document.

## *Dédicace*

*Je dédie ce travail à:*

- *Mes très chers parents en signe de reconnaissance et de profonde gratitude pour tout ce qu'ils ont consenti d'efforts et de moyen pour me voir réussir dans mes études;*
- *Mes chers frères et sœurs;*
- *Toute la famille MEHDI ;*
- *Tous mes amis sans exception ;*
- *Tous les enseignants qui m'ont enseigné durant mon cursus universitaire ;*

*MEHDI Fayçal*

# *Introduction générale*

## **Introduction générale**

Dans un contexte la mondialisation, les régions qui gagnent le plus sont celles qui détiennent des territoires dynamiques, compétitifs, et plus attractifs. Ces régions intègrent le marché mondial vu que leurs territoires sont productifs, et plus favorisés contrairement aux territoires non organisés ou mal structurés qui produisent moins et qui se trouvent marginalisés et délaissés.

Afin de corriger cette marginalisation et d'œuvrer en vue d'amorcer le processus de développement des régions en retard, une nécessité d'aménager un territoire devient de plus en plus importante. Il s'agit d'une action qui doit marquer la participation de plusieurs acteurs économiques appartenant à ce territoire (Etat, collectivité, entreprises l'activité social, etc.). L'interaction de cet ensemble d'acteurs pour une telle démarche sur un territoire, améliore probablement ses différents aspects économiques, sociaux, écologiques et urbains, etc.

Dans cet environnement, l'Algérie se caractérise par mal structuration de son territoire : La répartition de la population et des activités sont profondément déséquilibrés entre les différentes régions. Le nord du pays recèle la quasi-totalité du peuplement et endure une structure urbaine anarchique et mal conçue auxquels s'ajoute un déficit en matière d'habitat, un littoral étouffé, et une écologie menacée. Cette complexité de problèmes met en évidence l'obligation des décideurs politiques et économiques de chercher une meilleure organisation à travers l'élaboration de plusieurs plan d'aménagement du territoire a savoir le: SDAAT, SRAT, SNAT, etc. L'objectif est de lutter contre les inégalités territoriales entre les différents espaces nationaux, tout en ambitionnant un développement durable et intégré en mesure d'hisser l'Algérie au rang des territoires les plus compétitifs.

L'ensemble des projets contenus dans les différents plans de développement visent à porter des améliorations sur les différentes structures socioéconomiques du territoire national et de le rendre ainsi plus attractif. Etant l'un des maillons importants autour duquel est centrée l'attractivité territoriale, le secteur de l'industrie s'avère d'une taille imposante en matière d'orientation des efforts de développement. En effet, la localisation des entreprises industrielles encourage les populations à s'implanter ou/et à se délocaliser pour s'installer sur les territoires qui leur offre du travail donc des revenus. Pour sa part, la population peut constituer un marché pour les produits des entreprises, donc une garantie pour leur survie et continuité. Inversement, les activités industrielles peuvent également être incitées à se localiser sur des territoires qui regorgent de main d'œuvre qualifiée, et bon marché, de

ressources naturelles ainsi que les infrastructures de bases socio-économiques. En somme, les entreprises cherchent une localisation qui permet d'atteindre le maximum de profils tout en minimisant les coûts de production, tandis que les populations sont en quête de la maximisation de leurs utilités.

La willaya de Bejaia est l'une des willayas du nord du pays caractérisée par une forte concentration de la population sur son territoire, et par un nombre important de zones industrielles qui comptent 13433 entreprises en fin de l'année 2011<sup>1</sup>, réparties sur les différentes communes de la willaya.

Le regroupement de ces entreprises industrielles sur un territoire donnée permettra de réaliser des activités qui valoriseront ce dernier, par l'amélioreront des conditions de vie, la préparation d'une population active très productive et bien d'autres avantages qui sont nécessaires pour celui-ci. A cet effet, notre travail se veut d'être une ébauche pour comprendre les facteurs qui guident les entreprises dans leurs choix de localisation. Ainsi la question centrale qui constituera le noyau de la présente recherche est la suivante:

✓ **Quelle est la relation qui existe entre un territoire aménagé et la localisation des entreprises industrielles ?**

L'importance des éléments existants sur le territoire et leur influence sur le devenir de ce dernier, nous permettra d'approfondir et d'enrichir nos connaissances sur le sujet, et de comprendre la logique des entreprises dans leurs choix d'implantation.

Cependant étudier ce sujet soulèvera aussi d'autres questions secondaires relatives au cas pratique de notre travail de recherche porté sur l'étude du cas de deux communes : Akbou et El Kseur:

✓ Faudrait-il pour autant choisir un territoire aménagé pour une localisation industrielle ?

✓ Quels sont les facteurs conduisant à se localiser sur ces territoires ? y a t il des facteurs dominants sur ces territoires aménagés?

✓ Est-ce que la localisation des entreprises industrielles engendre des changements sur le territoire d'implantation?

Pour répondre à toutes ces questions, nous formulons les hypothèses de recherche suivantes:

**Hypothèse 1 :** un territoire mieux doté par des infrastructures de base socio-économiques encourage les entreprises industrielles à s'y installer.

---

<sup>1</sup> L'annuaire Statistique de la Wilaya de Bejaia. DPAT 2011.

**Hypothèse 2 :** la diversité des facteurs et leur importance en termes d'implantation nécessitent l'intervention des projets d'aménagement ou de réaménagement pour améliorer l'attractivité des territoires aux entreprises industrielles.

Afin de bien mener notre travail, nous avons songé à l'organiser en trois chapitres : un premier chapitre comprenant dans une section les des généralités concernant la localisation industrielle ; qui explique la différence entre un espace et un territoire, ainsi qu'une brève présentation des modèles de localisation industrielle (classique et celle de la nouvelle économie géographique). La section en question se termine par une synthèse des facteurs de la localisation industrielle. On expliquera dans une deuxième section des éléments d'AT en faveur de localisation industrielle ; essentiellement l'attractivité, la compétitivité territoriale et les facteurs admettant la mesure de l'attractivité territoriale, les théories et enfin les différents facteurs de l'attractivité territoriale.

Le deuxième chapitre portera sur l'analyse théorique de l'aménagement du territoire. Il sera également scindé en deux sections : Dans une première, nous exposerons les différentes notions, historique de l'aménagement du territoire ainsi que les caractéristiques et les acteurs qui le composent. Tandis que la seconde section sera consacrée à l'aménagement du territoire en Algérie, les politiques élaborées, les causes principales pour lesquelles il y a lieu d'une nécessité d'organisation du territoire algérien. Enfin la dernière section du chapitre sera dédiée à l'identification de la relation existante entre la localisation industrielle et l'aménagement du territoire.

Le troisième chapitre sera consacré à notre étude de cas. Il comportera une présentation synthétique des deux communes, sujet de notre enquête de terrain à savoir celle d'Akbou et celle d'El Kseur (population, infrastructure, les différents secteurs économiques) dans une première section, puis en deuxième section on exposera notre méthodologie de recherche ( le choix de type de recherche, l'échantillon de recherche et le déroulement de l'enquête par questionnaire), ainsi que l'analyse des résultats, chose qui nous permettra d'infirmer ou de confirmer nos hypothèses concernant l'identification de la relation existante entre l'aménagement du territoire et la localisation des entreprises industrielles.

*Chapitre I*

*Territoire et localisation*  
*industrielle*



**CHAPITRE I TERRITOIRE ET LOCALISATION INDUSTRIELLE**

Le facteur territoire est un élément essentiel sur lequel les Etats doivent s'investir, pour y garantir un développement de l'ensemble des secteurs dans le pays. Cela exige de rechercher des solutions, de compiler des formules innovantes tenant compte des expériences déjà appliquées dans les différents pays du monde, qui semblent être utiles, dans le champ qui assure des résultats plus confortables sur le plan économique, social, politique, etc.

Pour William PETTY<sup>1</sup>, le territoire se trouve au cœur de la complexité, c'est le lieu ou la scène, où les travaux sont mis en œuvre. Des conceptions différentes et multiples, les mercantilistes sont les premiers ayant signalé l'importance du territoire, ils ont aussi expliqués l'apologie de la localisation industrielle. Le français Richard CANTILLON considère l'aménagement du territoire comme le précurseur de l'analyse spatiale et se distingue de PETTY par l'analyse scientifique de l'espace dans une étude des circuits entre une campagne et une ville. Les physiocrates (Quesney, Stewart)<sup>2</sup> de leur part, prônent la dispersion industrielle, tandis que les classiques excluent totalement la notion du territoire de leurs analyses. Vont THÜNEN fait les premières bases de la théorie économique de la localisation agricole. Après elle a été suivie par la théorie de localisation industrielle de Weber, ensuite par divers modèles de la localisation industrielle.

Ce premier chapitre de notre travail sera consacré à souligner la différence entre un espace et un territoire, ainsi qu'à l'étude des principales théories de la localisation industrielle, dans une première section, tout en essayant d'expliquer les facteurs de la localisation industrielle. Dans la deuxième section du chapitre, on abordera les questions liées à l'attractivité et à la compétitivité du territoire.

**Section 1 : Conceptualités**

La présente section sera consacrée pour donner des conceptualités en vue d'éclaircir les deux notions « territoire » et « localisation des activités industrielles ».

---

<sup>1</sup>Cité par DOCKES. Pierre : « l'espace dans la pensée économique : XVI au XVIIIème siècle ».Edition Flammarion, Paris, 1996 .p.132.

<sup>2</sup>PERREURE. Jacky : « La localisation industrielle : les approches des économistes ».In CLIQUET (Gérard) et JOSSELINE (Jean-Michel) : « stratégies de localisation des entreprises industrielles et commerciales : de nouvelles perspectives ». Edition De Boeck, Université, Bruxelles, 2002.p.22.

### 1.1. La différence entre l'espace et le territoire

Les deux notions « *Territoire* » et « *Espace géographique* » sont très proches au point qu'un bon nombre d'usagers des deux concepts amalgament leurs portées :

« *L'espace géographique est l'étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction, non seulement pour se nourrir et s'abriter, mais dans toute la complexité des actes sociaux* ». <sup>3</sup>

L'espace est un mot du langage courant que le dictionnaire Le Robert définit comme le « *lieu plus ou moins bien délimité où peut se situer quelque chose* ». <sup>4</sup>

« *L'espace géographique est l'étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction ; [...] il comprend l'ensemble des lieux et de leurs relations* ». <sup>5</sup>

De ces définitions on peut déduire que l'espace est un milieu sur lequel s'exercent des relations entre des individus dans un étendu géographique aménagé, déterminé et productif.

Par contre le territoire se définit comme : « *une portion de la surface terrestre que se réserve une collectivité humaine qui l'aménage en fonction de ses besoins* ». <sup>6</sup>

Le territoire, pour sa part, s'entend comme « *l'étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain* ».

C'est aussi « *un élément constitutif de la collectivité ou l'expression d'une limite de compétences* ».

« *Le territoire est la portion de surface terrestre appropriée par un groupe social pour assurer sa production et la satisfaction de ses besoins vitaux* ». <sup>7</sup>

En terme plus explicite, le territoire constitue un système complexe qui est construit et optimisé par des relations socio-économiques, un lieu où se localise un bassin d'activité humaine, engendré par son histoire et doté par des ressources naturelles ou d'autres parts ils s'enrichissent avec l'intervention de ceux qui l'occupent.

---

<sup>3</sup> BRUNET.R, FERRAS. R, THERRY .H :« Les mots de la géographie», dictionnaire critique, Reclus, 2<sup>ème</sup> Edition, Montpellier, 1993.p 518.

<sup>4</sup> BARRET, CHARVET, DUPUY, SIVIGNON, LIRIS : « ensemble des lieux à la surface de la terre où se situent les objets géographiques ». Dictionnaire de géographie humaine, 2000.

<sup>5</sup> BRUNET. R, « Champs et contrechamps : raison de la géographie», Bellin, coll : « Mapp-monde», Paris, 1997, p.319.

<sup>6</sup> LE BERRE. M: Encyclopédie de la géographie, Economica, 1992.

<sup>7</sup> Idem

**Tableau N° 1** : les éléments distinctifs entre un espace et un territoire.

<b>Espace</b>	<b>Territoire</b>
- Ensemble	- Système
- Transparent	-Complexe
-Primat de la dimension économique	-Approche multi dimensionnel
- Collection d'individus	- Acteurs

**Source** : Thierry SAUVIN, « Attractivité et développement », Revue « Mondes en développement », N°149, Editeur De Boeck Supérieur, 2010/1, p. 43-52.

Le tableau N°1 recèle les éléments qui permettent de bien distinguer entre un espace et un territoire.

## **1.2. Les modèles classiques de la localisation industrielle**

La localisation peut être perçue comme étant l'emplacement d'un objet dans l'espace. La localisation d'une activité ou d'une entreprise veut dire sa position sur un territoire relié à plusieurs éléments de son environnement en relation, ayant une influence sur les choix des sites d'implantation.

### **1.2.1. Le modèle d'affectation agricole du sol de Von Thünen**

Agronome et exploitant au nord de l'Allemagne pendant près de 40 ans, Von Thünen (1783-1850) a inspiré ses conclusions profitant de cette longue expérience dans le domaine d'agriculture, avec laquelle il a construit une véritable théorie relative à l'affectation agricole du sol à partir d'un marché. Il a élaboré son modèle d'affectation en 1826 qui demeure jusqu'à nos jours utile à la localisation des activités agricoles partout dans le monde.<sup>8</sup>

Le modèle en question repose sur les principales hypothèses qui peuvent être citées comme suit :

**A-** L'isotropie spatiale : l'espace agricole considéré est un espace homogène dans toutes les directions et tous les sens. D'où, le facteur sol n'intervient pas puisqu'on a affaire partout au même sol qui a le même rendement, le coût de production est supposé

---

<sup>8</sup> BELHEDI, A : « Les modèles de la localisation des activités économiques », 2010. p.19.

constant pour tous les producteurs qui ont la même taille d'exploitation, les mêmes techniques culturales, etc.

Il suppose aussi que l'information relative à la production se partage entre les producteurs et les consommateurs.

**B-** La liberté totale de se déplacer par un seul moyen de transport et vers tout les sens, le cout de transport dans ce cas est fonction directe et linéaire de la distance, il varie selon la variation de cette dernière.

**C-** La présence d'un centre unique qui représente le marché où se trouvent écoulés les produits agricoles. Les zones rurales où les villes sont très peu nombreuses et distantes, il facilite le transport ce qui permet de minimiser le coût de déplacement.

**D-** Une économie d'autosuffisance, la zone se suffit à elle même, sans importation et sans exportation, formant une zone isolée.

#### ❖ La formulation de modèle

Le revenu (ou la rente) agricole (R) devient une fonction de trois éléments principalement : le coût de production (C), le coût de transport (T), enfin le prix (P) qui exprime en réalité le niveau de vie et le pouvoir d'achat de la population.

$$\mathbf{R = P - C - T} \quad \text{avec } \mathbf{T = a \cdot d}$$

Avec :

**R**: Le revenu unitaire.

**P** : Le prix unitaire.

**C** : Le coût unitaire de production.

**T** : Le coût de transport variable selon la distance entre la ville et le lieu d'exploitation.

**a** : Le coût de transport unitaire (par unité de poids, de distance, etc.).

**d** : La distance entre le marché et le lieu d'exploitation.

D'après ce modèle, le revenu agricole  $\mathbf{R = P - C - T = b - ad}$  ( $b = p - c = \text{constante}$ ) décroît linéairement avec la distance. Si  $b = ad$ , on aura:  $\mathbf{P = C + T}$ , dans ce cas le revenu égale à 0. C'est à dire un coût de transport élevé annulera le revenu.

Dans ce cas de figure, on aura :

$$\mathbf{P = c + t} \quad \text{donc, } \mathbf{p = c + ad} \quad \text{et } \mathbf{d = (p - c) / a}$$

Quand la distance annule la rente agricole, il est fortement inutile de cultiver.

**❖ Importance et limite du modèle**

Ce modèle est très avantageux lorsque la distance joue un rôle important avec l'activité (frais globaux d'exploitation) qui se trouve en relation avec l'ensemble de son entourage.

Ce modèle peut être aussi utile pour faire des analyses pour le choix d'une localisation urbaine, remplaçant les différents produits agricoles par les différentes activités urbaines, et les marchés par un pôle central dominant de la ville, et cela afin d'expliquer la réduction de la densité des concentrations urbaines et la dépréciation de la rente foncière, au fur et à mesure qu'en s'éloigne de la ville vers sa périphérie.<sup>9</sup>

Pour les limites du modèle on les résume comme ainsi : l'échange via l'import-export peut mener à un développement des moyens de transport et à modifier le cercle concentrique, de même l'homogénéité spatiale n'est pas existante à tout lieu et à tout point.

**1.2.2. Le modèle de localisation industrielle d'A. Weber**

Alfred Weber est considéré comme le premier à élaborer le modèle de la localisation industrielle. Pour lui, la localisation industrielle est celle qui minimise les coûts de production.

**❖ Postulat et hypothèses du modèle**

Le modèle d'Alfred Weber repose sur un certain nombre de postulats dont :

- De nombreuses matières premières ont une localisation spécifique et ne sont pas ubiquistes, on les trouve pas disponible sur les lieux de localisation désirés. D'où la tendance à s'en rapprocher pour réduire les coûts globaux de production, particulièrement ceux du transport.
- Les marchés des produits finis sont localisés à certains points donnés. Ils sont ponctuels, uniques et assurent l'écoulement des produits.
- La concurrence est parfaite, c'est à dire que personne ne peut influencer les prix par sa propre action.
- Les bassins de main d'œuvre sont localisés et peuvent fournir la meilleure main d'œuvre.
- L'espace est homogène sur tous les plans.

Il existe trois facteurs qui influencent sur la localisation industrielle : le coût de transport et le coût de main d'œuvre (facteurs régionaux), et les forces d'agglomération

---

<sup>9</sup>C'est le cas du modèle des zones concentriques élaboré en 1925 par BURGERS Ernest, qui a effectué des études sur la morphologie des villes américaines et en particulier celle de Chicago.

(facteur local). La résolution du problème de localisation optimale comprend trois étapes, chacune de ces étapes correspond à un de ces trois facteurs.

❖ **Tringle<sup>10</sup> de weber**

$$\text{Min Ct} = aPx + bMx + cEx.$$

Avec :

**P** : La matière première avec la quantité demandée «**a**» ;

**E** : L'énergie avec le produit utilisé «**b**» ;

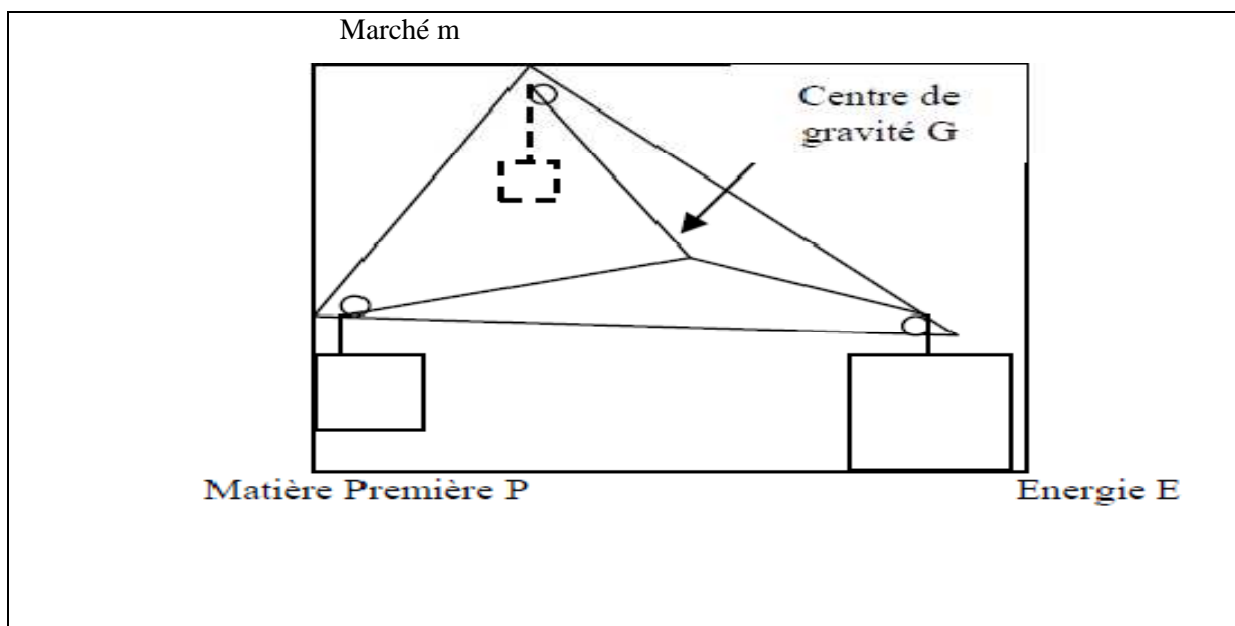
**M** : Le marché avec les produits fabriqués «**c**» ;

**C** : Coût global de transport.

**x** : Centre de gravité des triangles ;

La localisation optimale se situe dans le centre de gravité du triangle PEM, dont les sommes sont affectées par les masses correspondante (a, b, c).

**Figure N°01 : tringle de Weber.**



**Source:** R.C riley: Industrial geography. Chatto & Winduw, 1973, p.10.

La technique d'équilibre de ses forces vise le plus faible coût de transport, et la décision de se localiser pour l'entreprise dépendrait de d'indice de poids (IP) :

Nombre d'unités de distance des matières premières / Nombre d'unités de distance du produit fini.

<sup>10</sup> La tringle a été utilisée avant lui par Launhardt in Géneau, I, Staszak, GF: « Principe de géographie Economique, Cours, documents, travaux dirigés ». Edition: Bréal, 2000. p.359.

**Noté bien:** le rapport en termes de distance ne peut être exprimé en termes de poids<sup>11</sup>  
Si  $IP > 1$  : l'entreprise doit se localiser à proximité des lieux d'extraction ;  
Si  $IP < 1$  : le marché est attractif, l'entreprise choisira la proximité des marchés.

La main d'œuvre joue un rôle privilégié dans la localisation des entreprises, avec le facteur d'agglomération qui est en relation réciproque avec la main d'œuvre. La solution simplifiée n'est, en réalité, qu'un cas particulier, c'est le cas où les poids et les tarifs de transport sont les mêmes à partir des différents sommets du triangle<sup>12</sup>, autrement dit c'est le point où se trouve que le poids et le tarif de déplacement sont égaux, se situent en même degré, si le poids est important et la distance aussi importante dans ce cas c'est un état d'équilibre, et si c'est autrement : lorsque l'un est important et l'autre n'est pas important, c'est un état déséquilibrée.

#### ❖ **Importance et limites du modèle**

Dans un deuxième temps Weber a introduit l'effet de la main d'œuvre qui varie. Supposons qu'en trouve des bassins d'emploi où l'offre est importante et le coût de main d'œuvre faible. Les entreprises se délocalisent pour s'installer ailleurs, mais elles doivent s'assurer que le coût de transport est faible ou il sera récupéré d'autre part (coût de main d'œuvre ou autres coûts). Le progrès dans le domaine du transport, opère une très grande mobilité au niveau des facteurs de production, les facilités d'approvisionnement et de desserte qui se stabilisent considérablement, et qui deviennent plus importantes que les frais de transport.

Ce modèle ne résout le problème de localisation qu'à l'échelle moyenne et rend peu compte de la souplesse d'approvisionnement, de la multiplicité des sources, ce qui rend parfois la localisation indifférente, cela a suscité de nombreux travaux dont ceux de Palander, Hoover, Lösch, Pred et bien d'autres qui ont permis d'enrichir davantage ce modèle.

#### **1.2.3. Travaux de Tord Palander 1935**

Après avoir analysé deux firmes, Palander a déterminé l'effet de la baisse des coûts et la limite de l'aire de marché. Il a aussi introduit le concept de « compétitivité » qui s'intéresse au profit globale et ne se limite pas uniquement aux coûts de transport.

---

<sup>11</sup> TEFRA, Martine : « Economie des transports », Edition Ellipse, paris, 1996.p.145.

<sup>12</sup> BELHEDI, A : op cité. p. 84.

### 1.2.4. Travaux d'Edgard Hoover

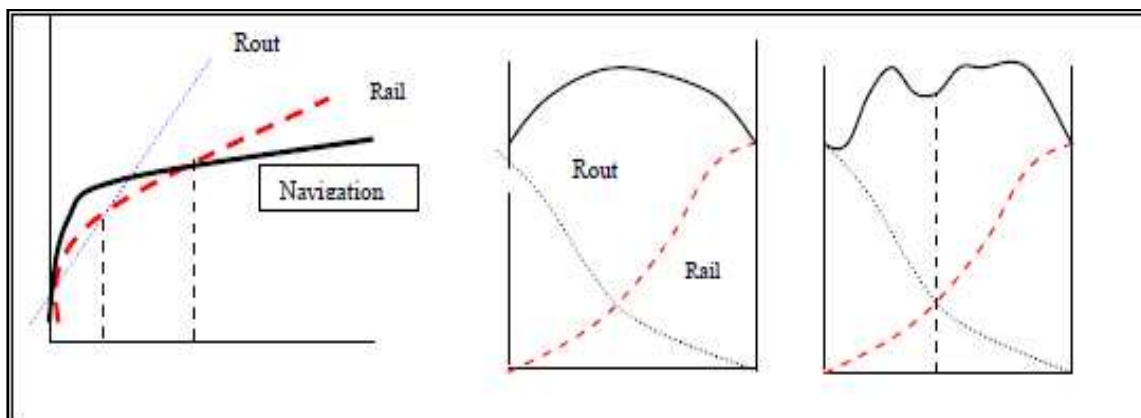
Edgar Hoover<sup>13</sup>, dans une étude sur les industries de cuir et de la chaussure (1937) et puis dans un ouvrage de synthèse (1948), a développé les idées de Palander et particulièrement les coûts de transfert. Ces coûts englobent les coûts de transport et les coûts supportés par un produit depuis la sortie de l'atelier jusqu'à son utilisateur.

#### ❖ Les variables intervenant dans les coûts de transfert

Cinq variables interviennent dans les coûts de transfert :

- 1- La nature du produit et son aptitude à supporter des coûts élevés lié directement au produit.
- 2- La quantité : dans la mesure où le coût baisse pour les grosses quantités en utilisant des techniques appropriées (trains complets, transport spécialisé, etc.) ou une tarification adaptée comme des avantages fournies.
- 3- La distance : le tarif est souvent dégressif et n'est pas linéaire avec la distance.
- 4- Le transport utilisé : chaque mode a un coût minimum selon la distance parcourue. De fait la recherche à réduire considérablement le coût de transport est souvent prise en compte.
- 5- La possibilité de réduire les charges de retour : qui intervient pour le choix du mode ou de l'itinéraire et contribue à réduire les coûts de transfert.

**Figure N°2: coût de transport par mode, terminaux et rupture de charge.**



**Source:** BELHEDI, A. (2010). « Les modèles de la localisation des activités économiques », p.95.

<sup>13</sup> HOOVER, E: « Location theory and the shoe and leather industries ». Harvard University Press, Cambridge, 1937. In McGraw-Hill, NY: « The location of economic activity ». 1948. Trad. Française: « La localisation des activités économiques ». Edition, Ouvrières, Paris, 1955.



Ces schémas expliquent l'importance d'une localisation industrielle située dans une zone littorale, un lieu favorable à la localisation des entreprises. Les activités se trouvent concentrées dans des endroits qui leurs permettent une meilleure utilisation des atouts disponibles et les avantages offerts en faveur de leurs activités.

Hoover a intégré aussi la compétition entre les firmes, en créant des lignes secondaires des marchés qui permettent d'avoir le moindre coût en le réduisant au maximum jusqu'à ce que le coût de production et celui de transfert soient inférieurs au prix concurrent.

Il a introduit aussi dans ce modèle des problèmes liés au commerce international tel que : les frontières, l'intervention de l'Etat, ainsi que l'importance du temps dans les réajustements de l'équilibre spatial.

### 1.2.5. Travaux Auguste Lösch

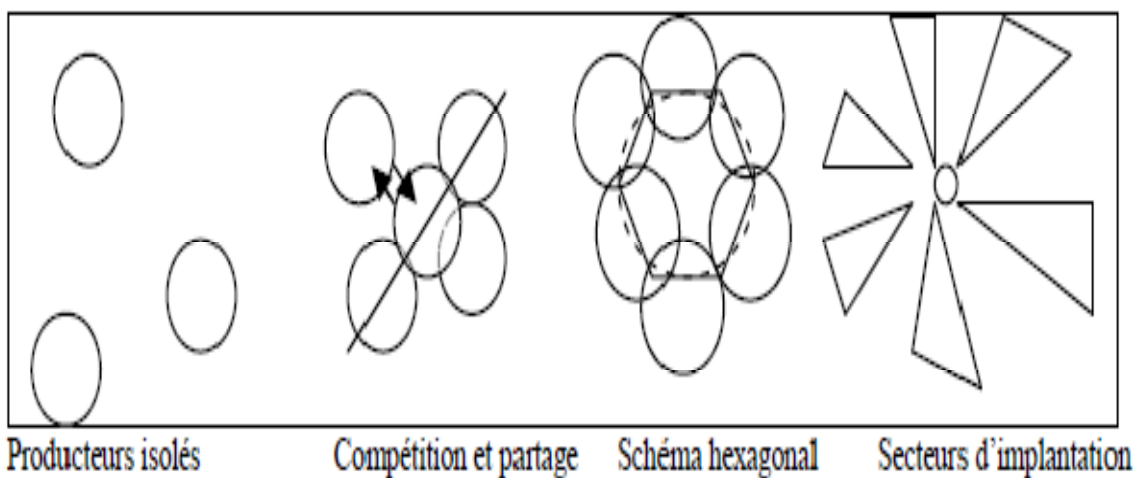
Les travaux de Lösch s'articulaient sur le marché et le point du profit maximum, c'est l'une de ses critiques principales adressées à A. Weber qui ne prend pas en compte la demande (constante). Il montre que c'est elle qui forme la variable spatiale fondamentale, de sa part l'essentielle est de trouver le point où le profit se maximise. Pour lui :

La localisation optimale = Localisation qui maximise le profit.

D'où: le profit= Revenu - Cout globale.

- ✓ La demande du produit diminue jusqu'au point où elle s'annule (vente=0) ;
- ✓ Parallèlement, le prix augmente avec la distance et la quantité demandée baisse.

**Figure N°3: du cercle à l'hexagone et au paysage Löschien.**



**Source :** BELHEDI, A. (2010). « Les modèles de la localisation des activités économiques », p.97.

La théorie de Lösch permet d'expliquer la différenciation de l'espace et d'inclure l'industrie œuvrant pour le marché. Elle permet d'expliquer la spécialisation et s'adapter mieux aux espaces plus peuplés ou en mutation économique où l'industrie et la spécialisation sont plus avancées.

### **1.3. La nouvelle économie géographique**

Cette approche apparue dans les années 70 se diffère de la théorie classique de la localisation. C'est le passage d'une économie principalement agricole et rurale, vers des économies industrielles puis tertiaires de plus en plus urbaines.

La proximité géographique est considérée comme l'élément déclencheur des interactions sociales qui font autant profiter les acteurs économique à se localiser en tel espace. Elle propose des modèles d'équilibres généraux au sein desquels la distribution spatiale des activités économiques, de même, elle apporte une nouvelle vision sur les facteurs de localisations et repose sur une géographie des activités relativement dispersées à une répartition de plus en plus concentrée qui réalise une croissance de leurs rendements. Elle est apparue de la croisée de 02 disciplines:

**Economie:** étude de la production, échange et consommation de biens rares.

**Géographie:** description et interprétation de l'organisation de la surface terre ;

**L'économie géographique:** description et interprétation de l'organisation des activités économiques (production, échange, etc.) dans l'espace. Son objectif est :

✓ D'accompagner le développement économique des territoires et réduire ses inégalités ;

✓ D'identifier les forces et les acteurs à l'œuvre dans la répartition des activités économiques (accès aux ressources naturelles, au marché, infrastructures, dispersion et/ou concentration des activités, etc.).

Comme elle complète une vision de l'économie très spatiale, en concurrence pure et parfaite où :

✓ Le marché est ponctuel: offreur et demandeur sont situés sur un même lieu (pas de déplacement) ;

✓ Les firmes sont identiques: même accès aux ressources (matière première, capital humain, etc.), méthode de production identique, etc.

« Par "géographie économique" il entend "la localisation de la production dans l'espace", c'est-à-dire la branche des sciences économique qui s'intéresse au lieu où les choses se produisent et leurs relations entre elles»<sup>14</sup>.

La nouvelle économie géographique cherche à déterminer la concentration et la localisation des industries, ainsi l'explication des inégalités de développement et enfin l'origine des diverse crises dans le monde.

#### **1.4. Les facteurs de la localisation industrielle**

Il existe plusieurs facteurs pour la localisation des entreprises sur un territoire donné.

##### **1.4.1. Les facteurs de production**

Les facteurs de production liées directement a la fonction de production (humaines, ressources naturelles) ;

- ❖ Humaines : comme la disponibilité de main d'œuvre en terme de qualité/quantité ;
- ❖ Ressources naturelles : l'énergie, la disponibilité en matière première, etc.

##### **1.4.2. Les facteurs d'organisation**

Il existe trois facteurs qui peuvent influencer le comportement de la localisation des entreprises: celui de concentration, de la spécialisation et celui de la coopération.

###### **❖ La concentration**

La concentration industrielle est un regroupement d'un nombre important d'entreprises, qui peuvent pratiquer les mêmes activités, ou des activités complémentaires, sur un territoire donné. Cela crée un pôle ou un complexe, profitant des économies d'agglomération.

La concentration permet également d'augmenter les capacités productives, de bénéficier des progrès techniques, et de minimiser les couts d'investissements.

###### **❖ La spécialisation**

La spécialisation peut être réalisée par produit, ou partielle (réalisation d'une partie de produit), technologique ou dans les services. La spécialisation permet la maîtrise de la technologie, l'augmentation de la productivité et l'efficacité au sein de l'entreprise.

###### **❖ La coopération**

C'est l'ensemble des relations de partenariat entre un nombre d'entreprises spécialisées, reposant sur une organisation rationnelle de la production. La coopération est

---

<sup>14</sup> KRUGMAN.Paul: « Géographie and Trad », MIT Press, Cambridge, 1992, p1.

très efficace dans le cas où la production se divise en plusieurs étapes. Il existe : la coopération entre branches, la coopération nationale et la coopération internationale (firmes multinationales) à travers des filiales qui coopèrent avec des entreprises ayant une spécialisation industrielle.

### **1.4.3. Les facteurs d'infrastructures**

Les facteurs d'infrastructures se partagent en deux groupes : ceux d'infrastructures de base et les infrastructures socioéconomiques.

#### **❖ Infrastructures de base**

Il s'agit principalement des :

- ✓ Infrastructures de communication: ports, aéroports, routes, etc ;
- ✓ Infrastructures de télécommunication : le téléphone, internet, etc ;
- ✓ Infrastructures énergétiques comme : gaz, électricité, etc.

#### **❖ Infrastructures socioéconomiques**

Les infrastructures socioéconomiques constituent une force réelle pour les entreprises car elles fournissent de la main d'œuvre et assurent la formation de cette dernière, de même elles garantissent un environnement favorable qui coopère dans le bon fonctionnement de ces entreprises. Elles peuvent être représentées par les universités, les centres de recherches, les centres de formation, les établissements sanitaires, les différents centres culturels et sportifs, les équipements urbains, le transport urbain de voyageurs, etc.

Ces infrastructures permettent aux entreprises d'améliorer leurs activités, ainsi que les rendre plus flexibles et concurrentes sur le marché.

### **1.4.4. Le facteur relationnel**

Les entreprises peuvent retenir ce facteur pour faire un choix de localisation. Là où l'entreprise trouve un environnement économique convenant pour ses activités, elle procède à ce choix par une volonté de minimiser leurs risques, profitant des expériences des firmes déjà installées sur le territoire par voie de communication et d'échange.

### **1.4.5. Les milieux d'accueil et d'accompagnement**

Ces milieux doivent répondre aux critères de localisation. Ils influencent sur les entreprises avant de s'installer et après leur installation par les opportunités offertes.

Le milieu urbain qui attire les entreprises, de plus en plus, recèle les bassins d'emplois, les centres de recherche, les marchés, et les lieux d'échange. De même les villes

abritent les sources de financement indispensable pour l'activité économique, ainsi qu'un large marché de consommation.

Les entreprises se trouvent proches des fournisseurs, et des consommateurs ce qui leur permet de minimiser les coûts et de maximiser les profits.

#### **1.4.6. L'intervention des pouvoirs publics**

Le rôle des pouvoirs publics est de réduire les inégalités régionales et d'assurer une justice de développement, par biais des plans et des politiques d'aménagement des territoires.

Ces mesures touchent les activités industrielles. En plans des projets de localisation des infrastructures socioéconomiques et en infrastructure de base, ces politiques peuvent être incitatives par la prise d'une série de mesures financières, et règlementaires.

#### **1.4.7. Les services**

L'implantation des firmes multinationales sur un territoire, repose sur l'existence d'un réseau de services sur ce dernier. Le réseau en question est composé des services d'administration, d'assurances, de banques, d'infrastructures touristiques, de restauration, d'hôtellerie, des aires commerciales, infrastructures de stockage, etc.<sup>15</sup>.

#### **1.4.8. La qualité de vie**

Dans le choix d'un site d'implantation et pour attirer et retenir une main d'œuvre qualifiée, l'entreprise mise sur le facteur relatif à la qualité de vie<sup>16</sup>. Ce dernier est lié à la qualité d'environnement urbain et naturel, l'accès aux services collectifs et individuels, le volume de l'emploi et des services disponibles, l'équilibre de territoire, la sécurité des biens et des personnes.<sup>17</sup>

#### **1.4.9. La qualité de l'environnement**

L'environnement n'est pas une variable passive vis à vis de l'économie. Tout au contraire, les activités économiques sont en relation directe avec la qualité de l'environnement, cela influence massivement sur ces activités. Dans le cas de sa dégradation, les activités seront touchées pour cela il doit prendre en considération

---

<sup>15</sup> TRAKI, D. « Essai d'analyse de la contribution des facteurs d'attractivité à la création des entreprises ». Cas de la willaya de Bejaia-Mémoire de Magister : Science de gestion Université A. Mira de Bejaia, 2001.p.41.

<sup>16</sup>Idem.

<sup>17</sup> Conseil économique et sociaux régionaux de l'Atlantique, avis interrégional sur la prospective des facteurs d'activité des régions atlantiques. 2001 .In Traki, D .op. Cité. p.41.

l'environnement, et veillez à sa protection, puisque la présence d'une bonne qualité d'environnement contribue positivement sur l'attractivité du territoire<sup>18</sup>.

#### **1.4.10. La taille du marché**

La taille de marché a également une grande importance dans le choix d'une implantation. Le marché constitue le lieu d'échange, d'achat et de vente, donc la proximité d'un grand marché facilite généralement l'ensemble des activités de l'entreprise (achat de matières premières, commercialisation de ses produits, etc. ce qui influence positivement sur l'attractivité de territoire)<sup>19</sup>.

#### **1.4.11. Les nouvelles technologies de l'information et de communication**

La circulation rapide et la valeur de l'information, avec l'apparition des différentes technologies de l'information et de communication, aide à rendre les entreprises plus efficaces à travers le temps.

#### **1.4.12. La stabilité politique et macroéconomique**

L'environnement politique, économique, financier, etc. englobent un ensemble d'éléments sensibles, qui peuvent influencer sur les choix des investisseurs qui viennent investir sur le territoire d'un pays. Citons par exemple les différentes décisions économiques et / ou l'ensemble des politiques d'un pays, telle que la stabilité politique du pays, les politiques industrielles, la disponibilité d'un environnement de recherche et de développement, d'autres facteurs peuvent être rattachés directement ou indirectement aux mutations du territoire et celui de l'entreprise.

Dans cette première section on a essayé d'expliquer quelques modèles de la localisation des activités agricoles et industrielles, tout en soulignant le rôle fondamental des coûts de transport dans la structuration des activités (Von Thünen, weber, etc.), puis l'accent est mise sur les modèles traitant la répartition des activités (travaux de Palander, Hoover, Lösch), l'économie géographique, et les des facteurs de localisations diversifiés sont aussi des éléments fondamentaux pour le développement économique.

---

<sup>18</sup> Idem.

<sup>19</sup> Idem.

## **Section 2. Aménagement en faveur de localisation industrielle**

Pour mener des décisions en termes du développement, pour expliciter et justifier des choix d'investissements, d'accueil d'activités et de communication qui visent en tout à accentuer le développement d'une ville ou d'une agglomération, les deux notions d'attractivité et de la compétitivité sont la base à ne pas négliger qui doit être prise en considération pour réaliser les attentes et les objectifs soulignés.

### **2.1. L'attractivité et la compétitivité territoriale**

Les deux notions « attractivité territoriale » et « compétitivité territoriale », peuvent être perçues comme suit :

#### **2.1.1. Définition de l'attractivité**

Selon F. Hatem (2004) l'attractivité se définit comme : « *la capacité pour un territoire d'offrir aux acteurs des conditions qui les convainquent de localiser leurs projets sur leur territoire plutôt que sur un autre* ». Elle est également définie par l'OCDE (2005) comme : « *la capacité d'attirer de la main d'œuvre qualifiée et des compétences comme des moyens pour favoriser le développement économique et la régénération urbaine* ».

Selon Pierre Dambron l'attractivité peut être définie comme la « *capacité d'un territoire à attirer les populations et les entreprises et à les retenir dans un contexte de mobilité croissante au plan national et international* ».

Pierre Veltz pour sa part, décrit l'attractivité comme une notion complexe appliquée aux territoires, et qui doit tenir compte des interactions entre trois facteurs :

- ✓ La mondialisation industrielle en parallèle de la globalisation financière, dans un univers d'échanges et de production de plus en plus transnationaux ;
- ✓ La métropolisation (polarisation de l'économie) ;
- ✓ Le mode d'organisation des firmes (non seulement des grandes firmes).

D'après ces définitions on déduit que l'attractivité est la capacité d'attirer un ensemble d'éléments actifs (entreprises, population, institutions, etc.) qui peuvent valoriser le territoire, lors de leurs présence sur ce dernier (territoire).

#### **2.1.2. Définition de la compétitivité**

Selon le Conseil d'Analyses Economiques Européen, la compétitivité consiste en la : « *Capacité à fabriquer des biens et des services qui répondent aux exigences des marchés internationaux, tout en offrant au citoyen un niveau de vie, qui tout à la fois s'élève et*

*puisse être préservé à long terme* ». Et selon l'Union Européenne (2006), la compétitivité : «*Désigne la capacité à améliorer durablement le territoire et de procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale* ».

D'après ces différentes définitions citées, la compétitivité et l'attractivité se trouvent attachées l'une à l'autre : offrir mieux pour attirer le mieux, on recherchant la satisfaction maximale des acteurs sur un territoire donné.

## **2.2. Les théories et les différents facteurs de l'attractivité territoriale**

En essayera de synthétiser les théories de l'attractivité territoriale, et les différents facteurs influençant sur l'attractivité territoriale comme suite :

### **2.2.1. Les théories de l'attractivité territoriale**

#### **❖ La théorie de P. Aydalot**

Aydalot estime que le territoire doit être vue et analysé profondément, il pose les questions suivantes : quelle manière, et quelle formule d'innovation suivie sur ce territoire ? Comment se passe telle que des territoires sous développés ont réalisés un développement et créer des innovations et d'autres territoires ont réalisé le contraire? Autrement dit : des territoires sous-développés ont réalisé un développement et d'autres ont dégradé la situation de leurs territoires.

#### **❖ La théorie M. Porter**

Porter constate que l'attractivité est déterminée par cinq (05) facteurs essentiels :

- 1-Le rôle de l'Etat** : tel que les politiques de gouvernance du pays, son aspect politique, etc ;
- 2-Etat de la demande recherchée** à savoir est ce qu'il existe une forte demande sur ce territoire ;
- 3-Relations des entreprises** : les entreprises sont-elles en collaboration, ou en coordination ? Ainsi l'existence des relations avec leur environnement ;
- 4-Stratégie de l'entreprise** : c'est plus qu'un aspect interne à l'entreprise, par rapport aux différentes stratégies que suit cette dernière ;
- 5-Autres facteurs** : les ressources naturelles, main d'œuvre, etc.

#### **❖ La théorie de P. Krugman**

Dans sa théorie P. Krugman traite principalement les facteurs d'agglomération, la proximité et l'effet d'agglomération qui jouent un rôle important dans l'implantation des entreprises industrielles.



### **2.3. Facteurs de l'attractivité territoriale**

Les facteurs de l'attractivité territoriale peuvent être repartis en deux catégories; les facteurs traditionnels et les nouveaux facteurs de l'attractivité territoriale.

#### **2.3.1. Les facteurs traditionnels**

Plusieurs facteurs d'attractivité ont été pris en considération comme facteurs traditionnels. Citons parmi eux les facteurs suivants :

##### **❖ L'environnement économique**

Représente l'ensemble d'éléments reliés directement avec les activités des entreprises. Ces facteurs peuvent avoir un effet positif ou négatif sur l'attractivité du territoire.

##### **❖ La situation géographique**

Elle joue un rôle primordial dans l'attractivité du territoire, elle peut être à l'origine du succès des entreprises et de leur évolution, puisque elles se situent dans un endroit géographique qui réunit plusieurs facteurs qui favorisent le développement des entreprises.

##### **❖ L'environnement, sa qualité et son cadre de vie**

La qualité et la beauté du paysage, la disponibilité des ressources, la sécurité (des personnes/biens), etc.

L'existence des éléments cités reflète une bonne image du territoire et attire davantage les entreprises.

##### **❖ Les externalités technologiques**

Se forment par les échanges de connaissances entre les entreprises. Elles constituent des économies d'agglomération qui encouragent les installations à côté des entreprises concurrentes

##### **❖ L'accessibilité et les dotations du territoire**

La disponibilité des infrastructures sur un territoire donné incite les entreprises à se localiser.

#### **2.3.2. Les nouveaux facteurs**

D'autres facteurs qualifiés de nouveaux facteurs d'attractivité peuvent influencer positivement ou négativement l'attractivité des territoires ;

##### **❖ Le réseau territorial**

C'est la collaboration entre les acteurs de plusieurs territoires afin de réaliser un travail de développement au profit d'un territoire bien précis.

❖ **La différenciation** : se différencier par rapport aux autres territoires par un élément donné.

❖ **Leaderships académiques, administratifs et industrielles**

Le partage de certaines visions par un groupe d'acteurs sur un territoire a propos d'un tel projet, peut engendrer, avec le temps, une amélioration et une évolution de ce territoire.

❖ **Accompagnement post-implantation des acteurs économiques**

Lorsque l'entreprise s'installe sur le territoire, elle doit être prise en toute considération, pour encourager ses activités (offrir les conditions pour qu'elle ne va pas se délocaliser plus tard).

Pour optimiser l'attractivité territoriale, un positionnement territorial réussi requiert l'adéquation entre les avantages recherchés par les entreprises et ceux promus par le territoire.

C'est l'équilibre « *offre-demande* » de localisation physique sur le territoire et de valeur ajoutée de développement stratégique. D'où l'enjeu de partir d'un diagnostic territorial pour segmenter l'offre territoriale en deux axes fondamentaux.

D'une part, l'axe fonctionnel de localisation qui caractérise les besoins fonctionnels de l'entreprise, c'est à dire l'offre de base conditionnant son implantation. Elle est objective et nécessaire à son fonctionnement.

D'autre part, l'axe stratégique du développement. Il correspond aux services ajoutés et aux attributs distinctifs du territoire qui génèrent une valeur ajoutée du développement pour l'entreprise. Il répond à ses besoins stratégiques et constitue un fort critère d'attractivité.

Dès lors, la question à laquelle doit répondre la formulation stratégique est celle de savoir quelle mise en valeur pour optimiser l'attractivité territoriale et positionner l'acteur stratégique?

## **2.4. Les indicateurs admettant la mesure de l'attractivité territoriale**

Plusieurs facteurs permettent la mesure de l'attractivité. Ils expliquent par une telle politique d'attractivité, ou par un ensemble d'actions du développement, mis en place ajoutant à cela leurs capacités de participer positivement dans des projets ayant pour objectifs l'attractivité territoriale.

### **2.4.1. Les indicateurs d'IMD (International, Institut, National for Management Développement) de Lausanne**

Ils sont les indicateurs de la compétitivité mondiale établis par l'IMD (International, Institut, National for Management Développement) à Lausanne.

Pour construire l'indicateur cité, 243 critères sont utilisés dont 127 sont des critères économiques, et 116 sont des critères qualitatifs issus d'un travail d'enquête annuel.

04 indicateurs peuvent être considérés comme étant les plus importants : l'efficacité des entreprises, et celle des administrations publiques, la performance économique, et l'efficacité des infrastructures.

### **2.4.2. Les indicateurs de forum économique mondial (FEM)**

Chaque année le FEM forme deux indicateurs reposant sur les données et les informations économiques disponibles tirées des résultats d'une enquête d'opinion réalisée avec 4800 hommes d'affaires de 80 pays différents.

- ✓ Le premier est celui de compétitivité de croissance (GCI) ;
- ✓ Le deuxième est celui de compétitivité macroéconomique (MCI).

### **2.4.3. Les indicateurs généraux**

Ces indicateurs sont utilisés pour mesurer le degré d'attractivité. Ils tiennent compte des éléments suivants :

#### **❖ Les effets d'agglomération**

Sont les éléments significatifs de l'économie locale, en matière d'attractivité et de développement. Cette importance privilégiée de ces agglomérations améliore la capacité des entreprises industrielles et celles des services à utiliser les différentes potentialités des technologies d'information et de communication, etc.

#### **❖ Les flux d'investissement**

Les flux d'investissements ne peuvent exister que s'il y avait une réunion de plusieurs facteurs comme : la qualité de main d'œuvre, le coût de travail, la politique commerciale existante, les marchés et leurs tailles, la stabilité politique, etc. Tous ces facteurs permettent la mesure et reflètent une image réelle sur l'attractivité du territoire.

#### **❖ Les données de tourisme**

L'attractivité touristique malgré son importance dans le développement, reste toujours un indicateur négligé et moins utilisé dans la mesure de l'attractivité.

**❖ Les données sur la population**

Ces données sont utilisées pour connaître la capacité d'un territoire à attirer des populations. Parfois l'effectif de la population varie sous l'effet d'installation des entreprises dans une région donnée, et donc y avait un mouvement de cette population sur un territoire expliqué par les entrées et sorties de la population. Le solde de ce mouvement est un indicateur important pour l'attractivité. On peut aussi rappeler d'autres indicateurs pour la mesure de l'attractivité comme la densité et la croissance de la population sur le territoire.

**2.4.4. Autres indicateurs**

D'autres travaux sont principalement basés sur des enquêtes d'opinion effectuées en vue d'obtenir d'autres indicateurs, telle que les études comparatives entre deux ou entre plusieurs pays européens comme ceux effectués par Ernst et Young<sup>20</sup>.

**2.5. Les stratégies de compétitivité**

L'aptitude des entreprises à créer, à acquérir et à exploiter commercialement, sur les marchés mondiaux, des connaissances nouvelles est un facteur essentiel de la pérennité de leur compétitivité. Ces stratégies peuvent se résumer en :

**2.5.1. Stratégie d'innovation**

Qui consiste pour une entreprise, à s'approprier les bénéfices du savoir qu'elle a accumulée (ce qui exige ou non, suivant les cas, qu'elle investisse elle-même dans la Recherche - Développement).

**2.5.2 Stratégie des technologies de l'information**

Qui repose sur l'utilisation des technologies de l'information pour réduire les coûts de l'entreprise et d'accroître sa productivité.

**2.5.3. Stratégie de créneau**

Elle a pour but de faire de l'entreprise un acteur de classe mondiale extrêmement spécialisé et positionné sur un créneau très étroit.

**2.5.4. Stratégie de réseau**

Elle suppose un travail, de coopération avec d'autres entreprises, quel soient petites, moyens ou grandes, afin d'améliorer sa propre capacité à acquérir et à assimiler des innovations.

---

<sup>20</sup> ERNST et YOUNG : « Le baromètre de l'attractivité européenne », 2004.

**2.5.5. Stratégie de grappes**

Incite les entreprises à s'installer à proximité immédiate de leurs concurrents de façon à bénéficier de leur savoir par un phénomène de propagation, notamment aux premiers stades du cycle de vie d'un savoir-faire industriel, c.-à-d. Au début de maîtrise, de l'activité industrielle de l'entreprise.

**2.5.6. Stratégie d'investissement direct à l'étranger**

Les entreprises cherchent à exploiter leurs actifs spécifiques à l'étranger.

En conclusion la conceptualité de l'attractivité et celle de la compétitivité consiste à expliquer les différentes théories ainsi les stratégies qui engendrent l'évolution des territoires.

**2.6.L'attractivité territoriale une variable clé de la culture entrepreneuriale et d'ambition de développement <sup>21</sup>**

Le territoire n'est pas un lieu géographique limité par un nombre de caractéristiques, il est mouvant dans l'espace et dans le temps. Une construction complexe fondatrice des relations entre les entreprises, les institutions, l'environnement des services, et les cadres de vie. L'action de l'entreprise se trouve enchâssée par les structures économiques, les institutions sociales et culturelles, historiquement construites. De plus en plus l'économie se mondialise progresse, elle s'appuie sur des espaces spécifiques dont la compétitivité des entreprises est attachée. L'effet d'attractivité, de circulation d'informations et de production, montre les vraies forces et faiblesses des territoires, leurs performances respectives, et la capacité d'accueil des entreprises ce qui montre que l'attractivité territoriale est associée à la politique de l'Etat, qui cherche à renforcer la dynamique des sites et des territoires locaux, de renforcer la capacité d'attirer et retenir des hommes et des entreprises. Un enjeu essentiel de développement territorial.

Les ressorts de l'attractivité territoriale subissent de profonds évolutions, ayant comme conséquences la mobilité croissante des activités, des ménages, de la concurrence renforcée entre les espaces et aussi l'élaboration de nouvelles exigences d'un choix d'implantation des entreprises et des habitants.

---

<sup>21</sup> DOKOU. Gérard : « attractivité du territoire et entrepreneuriat universitaire vers un modèle spécifique aux jeunes apprenants », n°202 décembre 2008, page 7-12.

Les acteurs économiques choisissent les territoires d'implantation souhaités depuis l'époque, ils préfèrent alors de créer et de suivre leurs activités sur le lieu naissance, ce qui leur permet d'avoir l'avantage concurrentielle sur le territoire.

Certains critères comme : le coût de la main d'œuvre, l'insécurité juridique, les avantages d'un territoire, la situation politique, affaiblissent l'attractivité d'un territoire et freinent le développement du territoire. Les développeurs territoriaux proposent aux entreprises un nombre de sites de localisation potentiels. Comme ils ont comme d'autres missions l'amélioration de la faculté du territoire à :

- ✓ Retenir ses habitants et /ou attirer de nouveaux, en favorisant les conditions de leur épanouissement personnel ;
- ✓ Renforcer l'appareil économique et accueillir des emplois ;
- ✓ Renouveler son image et valoriser son identité ;
- ✓ La fiabilité et la diversité des moyens de transport, la qualité et les coûts des services publics des salariés, etc.
- ✓ Les entreprises doivent être sélectionnées pour qu'elles puissent s'installer sur un territoire.

Un territoire attractif est celui qui produit de la valeur, des investissements et des ressources humaines capables de produire, de déclencher, et d'initialiser ou de porter des projets du développement. Certains territoires n'en sont pas capables, car ils sont dépourvus de certains éléments tels que facteurs environnementaux qui contribuent à la compétitivité des entreprises, le capital humain, les infrastructures de base et le tissu socio-économique. Ces éléments qui font référence au niveau de vie, ne sont pas pris par les entrepreneurs. Ils font nécessairement partie du bagage culturel lors des arbitrages et des choix. Le cadre de vie (de qualité) et la constitution d'un bon environnement, détiennent une importance non négligeable lors des décisions pour une localisation des entreprises, qui coopèrent dans projets de développement avec d'autres acteurs publics, visant ensemble à rendre le territoire plus attractif. La dynamique de développement ne dépend pas seulement de la qualité des facteurs environnementaux ou des entreprises, mais aussi de la qualité des relations entre les acteurs et la volonté de transformer et de développer le territoire, profitant de ses caractéristiques et ses avantages spécifiques. Cette démarche volontaire est susceptible de renforcer l'action d'aménagement du territoire.

Les acteurs socio-économiques du territoire s'engagent alors dans un processus de développement territorial en mettant l'accent sur plusieurs dimensions :

Une organisation efficiente de la production industrielle en réseaux d'entreprises localisées et des services. La coopération entre firmes permet d'avoir une amélioration en terme de qualité et de quantité de production ;

✓ Une capacité exceptionnelle d'adaptation et d'innovation du système productif localisé profitant du savoir-faire techniques localisés ;

✓ L'immigration de personnes, et de nouvelles compétences valorisables, est un élément qui peut avoir son importance.

✓ Le rôle important dont l'innovation jouit, et son impact sur le devenir des activités des entreprises et le développement du territoire ;

✓ La ville, qui se considère comme un carrefour ou comme lieu de rencontre d'acteurs économiques ;

✓ L'importance de la circulation de l'information ;

✓ Des institutions (professionnelles, d'enseignement, de formation, etc.).

Les entreprises, vues comme l'une des bases de développement des territoires, apportent des capitaux importants à savoir ; des technologies, du savoir-faire, de l'emploi, et des capitaux financiers, etc. qui sont indispensables à réaliser le développement territoriale. Les entreprises sont considérées comme de véritables acteurs pour l'évolution économique et sociale d'un territoire. L'avenir des deux parties en dépend, car l'entreprise ne peut se développer durablement dans un environnement non favorable à ses activités.

Enfin un territoire est qualifié d'attractif, ou de compétitif, lorsqu'il est capable d'accueillir et de répondre aux attentes des entreprises industrielles, des populations et de divers acteurs économiques.

***Chapitre II :***  
***Aménagement du territoire***



**CHAPITRE II AMENAGEMENT DU TERRITOIRE(AT)**

Le déséquilibre dans la répartition de la population, des activités économiques et les ressources naturelles, est considéré comme un élément créateur d'une structure anarchique du pays. Il est à l'origine de migration de la population, vers des territoires où se trouvent les moyens répondant à leurs attentes, et leurs besoins de vie quotidienne (travail, marchés, centres de formations, etc.). Ces mouvements des populations à la recherche de meilleures conditions de vie sont à l'origine de la surcharge des territoires d'accueil.

*" Depuis les années cinquante, l'aménagement du territoire a un sens plus précis : il s'agit d'organiser le développement économique sur l'ensemble du territoire, en alternative au simple jeu du marché de travail qui pousserait les résidents à se déplacer pour chercher un emploi. C'est en fait cette pratique là qui s'est trouvée plus ou moins délégitimée et qui, retour de la croissance aidant, redevient d'actualité ".<sup>1</sup>*

*Le rôle « social » de l'aménagement du territoire se voit ainsi conforté (on parle parfois d'équité spatiale), mais ancré dans une notion de durée. Cette durabilité appelle, d'une part, à une plus grande indigénisation des ressorts du développement local, et d'autre part, à une plus grande prise en compte de l'environnement, non seulement local, mais également global."<sup>2</sup>*

L'aménagement du territoire devient indispensable pour rééquilibrer, corriger et/ou diminuer ce genre de déséquilibres territoriaux, à travers une politique publique concernant l'utilisation du sol, l'organisation du bâti, ainsi que la répartition des équipements et des activités dans l'espace géographique. Cette intervention permet aussi de s'adapter rapidement à l'économie du marché, caractérisée par une vraie tendance d'ouverture sur plusieurs regroupements régionaux. En doit investir sur le territoire pour le rendre plus attractif, compétitif et dynamique. Dans tous les secteurs économiques, la capacité de répondre à la fois aux exigences d'attractivité, dynamisme de territoires et la meilleure satisfaction de la population, exige une action participative entre les autorités publiques, les citoyens, etc. (tout le monde est concerné pour une telle action).

Dans ce chapitre on essayera d'expliquer la notion de l'aménagement du territoire dans une vision globale, puis on traite du cas Algérien en matière d'aménagement du territoire.

---

<sup>1</sup> LIPIETZ. Alain et al « Aménagement du territoire et développement endogène ». Rapport au conseil d'analyse Economique, 18 Janvier 2001. La documentation française, Paris 2001.P, 111.

<sup>2</sup> Ibid.

## **Section 1 : Conceptualités sur l'AT**

La présente section est consacrée pour présenter le cadre conceptuel de l'aménagement du territoire.

### **1.1. Définitions**

L'aménagement du territoire peut être défini comme *« l'action et la pratique (plutôt que la science, la technique ou l'art) de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les hommes et leurs activités, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser, en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines et économiques, voire stratégiques »*<sup>3</sup>.

Dans le Robert, l'aménagement est décrit comme *« l'organisation globale de l'espace, destinée à satisfaire les besoins des populations en ressources naturelles »*<sup>4</sup>.

On peut ajouter aussi que l'aménagement du territoire se propose de substituer un nouvel ordre à l'ancien, de créer une meilleure disposition, une meilleure répartition dans l'espace de ce qui constitue les éléments de fonctionnement d'une société; meilleure par apport aux buts, c'est-à-dire *« non seulement à des fins économiques, mais davantage encore pour le bien être et l'épanouissement de la population »*<sup>5</sup>.

L'aménagement du territoire est une action qui réunit l'effort de l'Etat ainsi que les différents acteurs économiques qui coopèrent à transformer positivement la géographie d'un territoire tout en prennent en considération une ou plusieurs composantes telle que les localisations industrielles, les réseaux de communications, développement urbain, etc. Il vise par cela à réaliser, en même temps, un aménagement d'un territoire, et un développement économique, cherchant à éliminer les inégalités spatiales, économiques et/ou sociales, autrement dit il vise également la protection de l'environnement et d'instauration du développement durable notamment par l'organisation de l'affectation du sol et de l'implantation des infrastructures pour réaliser un développement équilibré du territoire.

*"Toute politique d'aménagement du territoire traduit une philosophie refusant le « laisser-faire » libéral. C'est l'application aux espaces géographiques, avec leur dimension économique, démographique et sociale, de l'interventionnisme étatique de l'« Etat providence » né de la grande crise de la grande guerre mondiale. C'est aussi un essai pour*

---

<sup>3</sup> PIERRE. Merlin, « Aménagement du territoire », Paris, 2000, P, 38-43.

<sup>4</sup> PIERRE. Merlin et FRANÇOISE. Choa, (Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 3ème Edition, Paris, PUF, 2000, P 926.

*substituer une géographie rationnelle, limitant le gaspillage des ressources naturelles et humaines, à une géographie anarchique juxtaposant espaces encombrés, ou même saturés, et espaces délaissés, voire abandonnés. »<sup>6</sup>*

## **1.2. Bref historique sur l'aménagement du territoire**

L'espace géographique est en évolution dynamique depuis des siècles. En Europe depuis le moyen âge, les villes sont structurées et organisées d'une manière qui forme des réseaux, visant par ça l'amélioration des activités artisanale principalement. Les autres activités sont propulsées par un commerce dynamique.

L'aménagement urbain des villes des pays colonisés était en corrélation avec une économie extra active. La touche culturelle a été aussi importante dans le façonnement de leur visage urbain.

La naissance de la grande industrie en Europe a eu des effets socioéconomiques qui ont modifié la structuration des villes. La concentration des entreprises dans ces villes leur a procuré plus de valeur.

L'apparition des moyens de transport à vapeur était à l'origine d'une dynamisation des échanges économiques et intensification des flux de marchandises. Ce changement a provoqué des mouvements massifs des populations qui ont abandonné les campagnes, pour s'installer dans les grandes villes, mieux dotées et équipées. La ville devient de plus en plus le meilleur endroit qui offre plus d'avantages aux entreprises industrielles ce qui a provoqué un exode rural massif. La campagne perd de plus en plus sa valeur économique et culturelle, et la ville par contre ne cesse pas d'accueillir des entreprises et des populations.

Le développement du transport à vapeur en Allemagne et en Grande-Bretagne, particulièrement entre 1905 et 1950, a induit à une profonde mutation de leurs espaces géographiques. Le développement du machinisme et de l'industrialisation de l'économie a fait apparaître des régions polarisées, concernant une main d'œuvre immigrée des régions pauvres vers les lieux d'extraction, ou de transformation des matières premières.

### **❖ En Allemagne**

L'Allemagne est un pays ayant donné une grande valeur à l'aménagement du territoire. Dès le XIX siècle, des communes et quartiers ruraux se rassemblent lors d'une consultation intercommunale basée sur une étroite collaboration avec les délégués des entrepreneurs.

---

<sup>6</sup> LE DIARSCORN. Y : « la France : un territoire à réaménager » Edition : ellipses, 1995, P, 123.

« *L'Autorité prussienne* »<sup>7</sup> instaura en 1911 des règles et des fondements conduisant l'aménagement du territoire. De même une association sous nom de « *zweckverband für den Grossraum Berlin* »<sup>8</sup> a été créée et spécialisée en aménagement du territoire.

Toutefois, L'association n'a pas pu réussir. Elle a été remplacée en 1920 par la « *Einhrlenbezirk Berlin* »<sup>9</sup>. La loi prussienne de cette période a regroupé les communes, les arrondissements ruraux et les grandes administrations de la Ruhr<sup>10</sup>, ayant comme objectif l'aménagement du territoire. Durant la période hitlérienne, la fonction d'aménagement du territoire est centralisée autour de la « *Reichsstelle für Raumordnung* »<sup>11</sup>. Mais juste après la chute du régime Nazi, les projets d'aménagement sont confiés à une équipe spécialisée. Ainsi la détermination des acteurs qui participent dans la réalisation des projets d'aménagement du territoire (Etat, collectivités locales, population et associations socioculturelles) qui sont concernés et qui doivent marquer leurs coopérations lors de réalisation des ces projets visant le rééquilibrage et l'organisation du territoire.

Après la seconde guerre mondiale, le pays a été totalement détruit d'où la nécessité de :

- ✓ La reconstruction de ce qui a été détruit par la guerre ;
- ✓ S'ouvrir aux marchés mondiaux, et d'équiper les territoires en infrastructures et en équipements nécessaires ;
- ✓ Réorganiser le développement régional inégal qui provoque un déséquilibre social inquiétant, et qui peut constituer une source de tensions.

L'Etat est le grand garant d'un développement régional équilibré, où aucun espace ne sera exclu ou marginalisé, et chaque territoire aura sa part du développement et du bien-être social.

### ❖ **En Amérique (Etats Unis)**

Le modèle américain basé sur la polarisation (la constitution des pôles de développement) était, dans les années 1950 et 1960, un exemple à suivre pour la plupart des pays capitalistes. Dans cette démarche, à cette époque, l'aménagement du territoire et l'urbanisation<sup>12</sup> en particulier sont dotés d'une nouvelle dimension attribuée au

---

<sup>7</sup> La Prusse est un Etat en Allemagne du Nord, et le mot « Prusse » fait référence à une organisation et une discipline strictes.

<sup>8</sup> L'association d'Aménagement du Grand Berlin.

<sup>9</sup> La commune Unifiée de Berlin.

<sup>10</sup> C'est une rivière en Allemagne (Rhin), elle a rencontré autour d'elle de riches foyers industriels.

<sup>11</sup> Le service d'Aménagement de Reich.

<sup>12</sup> Les modèles développés sur la dynamique urbaine par le Massachusetts Institute Technology (M.I.T)

développement. C'est celle de la protection de l'environnement. En effet l'aménagement ne consiste pas seulement à organiser l'espace, mais aussi à le préserver en tant qu'espace vital pour l'homme (la naissance du développement durable).

La période des Trente Glorieuses<sup>13</sup> (1945-1975) est caractérisée par une forte croissance des économies des pays industriels. Cette aisance financière représente un atout favorable pour organiser et aménager les territoires, de manière à assurer un espace d'épanouissement pour les entreprises et de bien être pour les populations. C'est une période d'apogée pour les entreprises et le territoire.

Dès les années 1970 l'Etat a perdu un certain pouvoir dans la détermination des choix en termes d'organisation de l'espace national, pour des raisons multiples :

✓ La hausse généralisée des prix des produits économiques énergétiques induisant à une baisse des revenus pour les pays consommateurs;

✓ L'urbanisation accéléré et anarchique a provoqué une asphyxié et une dégradation de l'espace-vie ;

✓ La tertiarisation de l'économie et de la constitution des pôles technologiques ont reconfiguré la structure des villes.

### ❖ En Suisse

Les origines de l'aménagement du territoire remontent tout d'abord à l'urbanisme, et aux travaux de régularisation des cours d'eau, d'amélioration foncière, ainsi qu'à la protection de la nature et du patrimoine. A ces évolutions de long terme, il faut ajouter la crise économique et les problèmes sociaux des années 1920 et 1930.

En 1918-1920, les idées de Hans Bernhard, l'un des précurseurs de l'aménagement en Suisse, visent à pallier les problèmes de ravitaillement du pays. Pour lui, il doit y avoir une décentralisation des industries et la mise en valeur agricole du territoire peu ou pas exploités<sup>14</sup>.

La diffusion du discours sur l'architecture fonctionnelle et de l'urbanisme rationnel ont contribué massivement à la constitution d'un système d'aménagement du territoire; soit par des plans de zonage, soit à travers des concours d'urbanisme. Les promoteurs de ces idées souvent liés aux congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) défendent ce genre

---

<sup>13</sup> Années de la croissance française, modèle qui se trouvait avec des variantes dans tout les pays de l'OCDE.

Fondé sur une production de masse taylorisée et mécanisée, tirée par une consommation de masse, il implique une forte intervention régulatrice de l'Etat et une organisation « rigide » du rapport salariale (conventions collectives, sécurité sociale).

<sup>14</sup> E. Winkler et al., *Dokumente zur Geschichte der schweizerischen Landesplanung*, 1979.

d'idées visant la constitution du territoire. C'est en 1933 que paraît dans la revue *L'Autoroute* un article de l'architecte Armin Meili intitulé *Allgemeines über Landesplanung* qui contient un schéma d'utilisation du sol de l'ensemble de la Suisse, ainsi que l'objectif de créer une ville linéaire dans le Moyen Pays entre Saint-Gall et Genève.

A partir des années 1950, l'importance d'organiser l'espace et la demande accrue de telles actions en faveur du territoire, ont influencé massivement sur la stabilité dans le pays, au point où les tensions sociales et politiques sont apparues et d'une prise de conscience toujours plus nette des effets du développement technique sur la nature ou de l'environnement, le thème de l'aménagement du territoire s'affirme dans l'opinion publique.

En 1959, l'union suisse des paysans demande l'amélioration de la situation des zones agricoles afin de développer leurs activités. En 1962, l'Union syndicale suisse et le Parti socialiste suisse lancent une initiative populaire contre la spéculation foncière, qui est repoussée en 1967. Pour éviter une forte détérioration du territoire en attendant l'adoption et l'application d'une loi fédérale<sup>15</sup>, un arrêté fédéral est adopté en mars 1972, engageant un zonage provisoire dans les différentes régions du pays.

L'office fédéral du développement territorial dès 2000 a préparé plusieurs tâches durant ses premières années d'activité<sup>16</sup>, et en 2001 les autorités fédérales ont élaboré un "projet du territoire Suisse" et cela pour rendre le territoire plus attractif, plus compétitif, ayant un fort pouvoir concurrentiel par rapports à d'autres territoires.

### ❖ En France

La politique d'aménagement du territoire en France émerge après la deuxième Guerre Mondiale avec la période de reconstruction<sup>17</sup>. C'est après la guerre que les premiers plans<sup>18</sup> d'une logique d'aménagement propre ont été suivis. En effet, dans les années 1960-1970 durant lesquelles l'aménagement du territoire a connu une forte croissance, où l'État avait une position majeure et créé une réelle distance entre l'échelle de planification et d'intervention nationale et le développement local, le pays a vécu de profondes mutations dans ses équilibres régionaux mais aussi dans la nature même des grandes politiques publiques conduites par

---

<sup>15</sup> L. Bridel, *Manuel d'aménagement pour la Suisse romande*, 1, 1996.

<sup>16</sup> M. Lendi Aufriss *der Geschichte der schweizerischen Raumplanung*, 2007.

<sup>17</sup> Toutefois le terme « d'aménagement du territoire » avait des antécédents : sous la monarchie à la fin du XVIIe siècle, les esquisses de Vauban, au XVIIIe siècle, à la période révolutionnaire puis napoléonienne avec son maillage fondamental du territoire et sous la IVe République avec Eugène Claudius-Petit qui utilise l'expression pour la première fois officiellement.

<sup>18</sup> 1<sup>er</sup> plan dit Monnet (1947-1953) – II<sup>e</sup> Plan (1954-1957) - III<sup>e</sup> Plan (1958-1961).

l'Etat. Dès cette époque, des tentatives pour satisfaire les besoins locaux, autour des programmes d'action régionaux<sup>19</sup> par exemple, puis au travers des politiques rurales<sup>20</sup>. Les politiques de planification de l'intervention publique et territoires sont liés principalement à deux éléments :

✓ La décentralisation, avec notamment la loi du 29 juillet 1982 qui crée les contrats de plan Etat régions ;

✓ Et la place toujours plus importante prise par l'Europe développant ses politiques dans une logique de zonage au point que les Contrats de plan vont se confondre en dates et en objectifs avec les politiques des fonds structurels européens.

Les années 1980 et la décentralisation entraînent une focalisation des échelons issus de la décentralisation, succédant à la notion de territoire, de collectivité territoriale, qui isole à la fois les pratiques et les représentations<sup>21</sup>.

A la fin des années 1990, et par la mise en place de la Loi d'orientation, d'aménagement et de développement durable du territoire (LOADDT 99), dite «*Loi Voynet* », que le territoire est reconnu à travers sa fonction fédératrice des acteurs locaux et des institutions. Dès lors, localement, les territoires montrent qu'il existe des systèmes d'acteurs dont les interrelations étroites permettent aux systèmes territoriaux assurant une certaine stabilité. Les systèmes productifs localisés (SPL) sont mis en œuvre, et considérés comme des systèmes spontanés.

Le territoire est alors vécu comme une sorte de retour en arrière, le lieu d'où l'on est, pas forcément celui où l'on est né, mais dans tous les cas celui où l'on vit et où l'on crée les liens qui placent le système familial en équilibre au sein d'un système local. Enfin, les anciens découpages thématiques sont abandonnés au profit d'autres approches phénoménologique.

L'aménagement du territoire en France a réalisé et en cours de réalisation de bonnes planifications territoriales d'où en trouve des villes françaises bien structurées, bien aménagées et parmi les meilleures villes du monde en ce terme.

---

<sup>19</sup> Les PAR ont été mis en place par décret en 1955; ils visaient à «promouvoir l'expansion économique et sociale des différentes régions et, en particulier, de celles qui souffraient de sous emploi ou d'un développement économique insuffisant».

<sup>20</sup> Notamment les plans d'aménagement ruraux mettant en place, à partir de 1970, une planification micro-régionale.

<sup>21</sup> BRUNET. R : « Le territoire dans les turbulences », géographique reclus, 1990, 223.

**❖ En Royaumes Unis**

L'Angleterre, dès les années 1930, pour lutter contre la crise de l'industrie charbonnière et la concentration londonienne, a lancé un programme de construction de villes nouvelles et défini, par des avantages fiscaux et des subventions, des zones dites de reconversion ou *trading estates*. De la même façon aux États-Unis, l'autorité fédérale a donné, avec la *Tennessee Valley Authority*, le premier exemple d'une grande opération d'aménagement régional.

**❖ En Russie**

La Russie est le plus vaste état du monde, avec 17 millions de km<sup>2</sup> à l'est de l'Europe et au nord de l'Asie, l'occupation de l'espace est disproportionnée, un pays ayant des ressources à la mesure de l'immensité, mais son milieu naturel est tout de même difficile à maîtriser.

Ce pays est réapparu en décembre 1991, après avoir passé une période de transition entre marxisme et libéralisme, entre totalitarisme et démocratie. Durant cette période la Russie passe par des moments difficiles ralentissant la réorganisation de l'espace, et de la de la structure du pays. La Russie doit bâtir la démocratie moderne et édifier une économie de marché efficace, comme elle doit aussi parvenir à une meilleure organisation de son espace en inventant des formes de régionalisation originales et nouvelles. Néanmoins elle rencontre de sérieux problèmes tel que :

- ✓ L'étendue du territoire ;
- ✓ Les conditions climatiques ;
- ✓ L'héritage de la centralisation du réseau.

Malgré les difficultés rencontrées, la Russie ne cesse pas de chercher à améliorer la situation de son territoire, a travers les projets visant les réseaux routier, les projets d'industrie, l'agriculture, etc.<sup>22</sup>

**1.3. Les acteurs de l'aménagement du territoire**

L'aménagement du territoire exige la coopération entre plusieurs acteurs et encourage l'action participative dans la réalisation des projets visant un développement territorial, dont les principaux acteurs sont :

**❖ L'Etat**

L'Etat est considéré comme l'acteur principal qui intervient dans les politiques d'aménagement du territoire, dans la répartition de la richesse nationale et sur l'aspect social, car il est le seule acteur ayant le pouvoir de réaliser de telles sortes de projets.

---

<sup>22</sup> [www.carto-gh.com](http://www.carto-gh.com) consulté le : 15/05/2013



L'Etat prend en charge tous les projets convoitant le développement du territoire national à travers la politique de décentralisation qui se base sur la solidarité nationale ainsi que sur la coopération interrégionale. L'Etat est à la fois un concepteur et exécuteur des politiques d'aménagement du territoire.

#### ❖ **Les populations**

Un acteur puissant ayant une influence importante sur l'aménagement du territoire. La concentration démographique, le taux de variation (nombre de natalité et celui mortalité), aussi les conséquences engendrées par la localisation et la délocalisation des populations durant le temps, ajoutant à cela le comportement et les activités de la population sur le territoire (consommation, voyage, participation dans le choix de leurs représentants lors des élections, etc.). Tous ces éléments peuvent apporter un plus au territoire.

#### ❖ **Les entreprises**

Les entreprises influencent massivement sur le devenir du territoire. Les mutations créées par ces entreprises localisées varient en fonction de certains critères comme la taille de l'entreprise (petite, moyenne ou grande), ainsi son domaine d'activité. De là en distingue entre la manière dont les petites et les moyennes entreprises se localisent. Elles se trouvent concentrées dans une même zone, leurs activités limités et leurs tailles sont réduites, mais les grandes entreprises se trouvent localisées au niveau local, national, et international (les filiales), c'est le cas des firmes transnationales qui s'installent dans leurs pays et disposent de filiales dans d'autres pays. Ces entreprises par contre ne façonnent pas que l'espace régional, elles façonnent l'espace régional, national, et international d'où on pourra différencier les rôles et l'influence de ces entreprises sur le territoire d'accueil lors de leurs implantations ou lors de délocalisations (absorption de chômage, attraction de nouveaux investisseurs, la part d'impôts, la satisfaction des marchés, l'offre de services, etc.)

#### ❖ **Les collectivités locales**

Les collectivités locales constituent un acteur principal qui réalise les projets d'aménagement, puisque l'aménagement du territoire national, commence par l'aménagement des territoires locaux. Donc une bonne/mauvaise organisation du territoire local est la conséquence d'une bonne/mauvaise organisation du territoire national. En effet l'aménagement des espaces locaux forme la base de toutes les politiques d'aménagement du territoire.

**❖ Les autres acteurs**

Pour un bon déroulement d'une telle politique d'aménagement du territoire la coordination entre les différents acteurs est indispensable. Ils existent d'autres acteurs (public/privé) qui contribuent dans la réalisation de ces politiques comme :

- ✓ les sociétés de construction ;
- ✓ les entrepreneurs, les techniciens, et les concepteurs ;
- ✓ les associations socioculturelles.

**1.4. Les objectifs de l'aménagement du territoire**

Les différents projets d'aménagement du territoire, visent un équilibre territorial en matière de répartition des ressources, de la population ainsi que de leurs activités. Cela permet au territoire d'être capable de répondre aux besoins des acteurs économiques. Aménager un territoire a pour but de lui insuffler un développement homogène et harmonieux.

**❖ La mise en valeur des espaces**

Et cela par :

- ✓ L'exploitation rationnelle et profitable des ressources existantes sur le territoire
- ✓ L'expansion décentralisée, qui peut être un moyen efficace pour combattre l'ascension amplifiée et excessive de certaines régions. Pour réaliser un développement équilibré dans toutes les régions, il est crucial d'opter pour une répartition cohérente des projets d'investissements, des infrastructures, et des équipements socioéconomiques.

L'aménagement du territoire contrôle le développement des agglomérations urbaines et industrielles disproportionnées car un tel développement risque de se faire au détriment des régions les moins dotées. En effet le renforcement du développement global et généralisé est en relation directe avec la richesse et ressources disponibles et la croissance au fil du temps qui peuvent être la base d'aménagement de tout l'espace.

*"Les objectifs des politiques d'aménagement du territoire ne sont pas seulement économiques ; ils sont avant tout sociaux et culturels. L'aménagement du territoire exprime aussi une autre conception de la croissance inscrite à la fois dans le long terme et dans la globalité de son cadre géographique. Nous sommes donc très proches des notions de « développement humain » et de « développement durable »"<sup>23</sup>.*

- ✓ La mise en valeur des espaces marginaux et des régions défavorisées, contribue à leur donner une dimension économique. Elle vise aussi à réaliser le bien-être des populations

---

<sup>23</sup> LE DIARSCORN. Y, op. Cité .P, 123.

locales, ce qui constitue une dimension économique et sociale en même temps. Un accompagnement de l'organisation rationnelle des territoires et de l'exploitation optimale et objective de leurs ressources (Humaines/Naturelles) par une redistribution équitable du revenu global, propulsera un développement économique et social.

*«L'objet de l'aménagement du territoire est de créer, par l'organisation rationnelle de l'espace et par l'implantation des équipements appropriés, les conditions optima de mise en valeur de la terre et des cadres les mieux adaptés au développement humain des habitants»<sup>24</sup>*

Les objectifs de l'aménagement du territoire visés au départ, ne peuvent être réalisés sans une sensibilisation ou sans une vaste campagne d'informations et de communication.

La présentation d'une bonne image du territoire, la valorisation et l'incitation des entreprises ainsi que l'encouragement des populations à s'installer représente, un rôle qui doit être pris en charge par le marketing territorial. Tous les territoires essayent à exploiter en mieux toutes les ressources, et profiter des avantages disposés en faveur du développement et de l'aménagement du territoire pour pouvoir concurrencer d'autres territoires qui cherchent aussi à se développer et d'être un acteur actif dans le processus de développement.

#### ❖ **Combattre les distorsions et les disparités spatiales**

Les politiques d'aménagement du territoire doivent répondre d'abord aux objectifs purement économiques. Cette politique reste aussi dans l'obligation de consolider la cohésion sociale et l'amélioration du bien-être de la population. L'aménagement du territoire adopte donc une démarche focalisée sur la solidarité nationale, et la prise en considération de tous les territoires sans exception. L'aménagement du territoire doit veiller à :

✓ Éliminer les écarts de revenus entre les différentes régions; et de réduire les écarts en terme de niveau de vie et celui du bien-être social ;

✓ Mieux se concentrer sur les régions moins développées par rapport à d'autres régions ;

✓ L'installation des entreprises industrielles ne doit pas se baser sur les visions capitalistes purement matérialistes et individualiste, qui cherchent juste à maximiser le profit de l'entreprise lors de son installation. Cette localisation doit viser également l'intérêt social et national ;

✓ L'harmonisation du développement à l'échelle nationale a pour objectif, le renforcement de la croissance globale, la réduction des mouvements migratoires, et d'améliorer davantage le bien-être social.

---

<sup>24</sup> LAJUGIE. Joseph & al, « Espace régional et aménagement du territoire ». Edition : DALLOZ, 1979. P, 100.

**❖ Le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité du territoire**

Cela se fait par l'accompagnement des pôles de compétitivité des territoires par le biais des relations entre les acteurs spécialisés dans la l'industrie, la formation, l'innovation, etc. Ce qui les rend capables de rivaliser avec d'autres territoires, à l'échelle locale, nationale et même internationale.

L'aménagement du territoire est apparu dans le but d'élaborer des plans permettant l'amélioration, l'organisation et la restructuration des territoires souffrant d'une mauvaise structure, d'une urbanisation mal construite tout en veillant à une meilleure exploitation des ressources disponibles. Ces objectifs sont divers et de nature différente : économiques, sociaux, écologiques, etc. La politique d'aménagement du territoire se trouve toujours à la recherche de créer un juste équilibre sur le plan économique (un équilibre dans la répartition des activités économiques) et sur le plan social (la capacité de satisfaire les populations et d'améliorer leurs mode de vie, etc.), la réunion des forces et la coopération entre les acteurs territoriaux. En effet, une telle coordination est la clé de la réussite des projets d'aménagement et de valorisation des territoires tel qu'ils sont, et quels que soit leur appartenance.

*« Le territoire est un produit social, avec ses lois et ses acteurs. Il est bon que ceux ci aient toujours plus d'intuition, et si possible une meilleure information; de la raison, et quelques bonnes raisons à leurs stratégies »<sup>25</sup>.*

L'aménagement du territoire constitue un cas typique, caractérisé par son ancienneté, et par la recherche des transformations dont l'objectif final est d'apporter une amélioration des dispositifs des territoires (infrastructures de base, activité économique, etc.).

**Section 2 . L'aménagement du territoire en Algérie**

La présente section est consacrée à expliquer la démarche d'aménagement du territoire à travers une revue de l'ensemble des actions et tentatives d'AT mises en œuvre en vue d'aménager l'espace algérien.

**2.1. Les principales causes d'aménagement du territoire en Algérie**

Après l'indépendance le territoire Algérien souffre d'un déséquilibre qui touche l'ensemble des secteurs dans le pays. La population se concentre de plus en plus au nord du pays, les habitants des régions rurales quittent et abandonnent leurs régions pour aller

---

<sup>25</sup> R. BRUNET, « Le territoire dans les turbulences », RECLUS, Montpellier, 1990, P, 28.

s'installer dans les zones urbaines. Ces transformations ont causé de vrais problèmes freinant le développement du pays.

Pour lutter contre ces handicaps, l'Algérie est devant l'exigence de rechercher un mode de développement harmonieux et durable de son territoire, associant efficacité économique, équité sociale et protection de l'environnement. En effet, ces ambitions de développement passent par la maîtrise et l'organisation de la croissance des villes et la favorisation du développement qualitatif et quantitatif des agglomérations, ajoutant à cela la valorisation du patrimoine génétique, archéologique, historique et culturel du pays. Pour se faire, l'Algérie doit prendre en compte aussi les nécessités d'intégration maghrébine et de co-développement euro-méditerranéen.

Néanmoins, l'insertion dans l'économie globale renforcera encore la surconcentration dans les régions du Nord. Ce phénomène observé au cours de dernières années ne pourra que s'accroître dans l'avenir si les pouvoirs publics n'adoptent pas une stratégie visant un redéploiement harmonieux des forces productives du pays, à travers l'ensemble de l'espace algérien.

Les plans d'aménagement élaborés heurtaient à l'ampleur des besoins sociaux et aux faibles moyens dont dispose le pays, les pouvoirs publics avaient une priorité pressante de répondre au moins à l'essentiel, comme par exemple :

- ✓ L'analyse de la situation des ressources, de l'organisation de l'espace national et de son fonctionnement ;
- ✓ Réduire les disparités régionales importantes, aggravées par la rareté de l'offre de l'emploi ;
- ✓ Contrôler et moderniser l'armature urbaine déséquilibrée ;
- ✓ Solutionner la situation d'anarchie générant des difficultés de gestion, un déficit chronique en matière de transport, d'habitat et d'équipements ;
- ✓ Paupérisation et ruptures irréversibles des ressources pour les espaces intérieurs, sous l'effet notamment de la désertification ;
- ✓ Faire face aux risques relatifs à la cohésion sociale ;
- ✓ Le maillage du pays en infrastructures (logements, santé, écoles, administration) ;
- ✓ L'électrification et l'impulsion d'un décollage économique incontournable, etc.

Les points dénombrés sont des priorités qui avaient été privilégiées durant les premières années de l'Algérie indépendante.

La chute des prix du pétrole, dans les années quatre vingt (1986), a menacé les projets économiques et la paix sociales dans le pays. Alors, l'Etat pour assuré la protection de son économie, a recherché le renforcement d'autres secteurs tels que le secteur industriel et agricole en vue de diversifier l'économie du pays qui dépend dans sa quasi-totalité du secteur des hydrocarbures. L'Algérie une autre fois passe par une période critique ayant causé de vrais dégradations à travers les différentes régions du pays. Mais, depuis le retour de la stabilité politique, la baisse de la violence armée et le renchérissement du prix des hydrocarbures, les pouvoirs publics, à la recherche en quête d'améliorer la situation socioéconomique du pays, ont élaboré des plans d'aménagements qui assurent la reprise d'une dynamique urbanistique concertée, structurée et qui peuvent moderniser les conditions économiques et sociales.

On cite, par exemple, l'accent qui est mis sur le cadre de vie de la population qui n'a jamais été une préoccupation majeure en avant. Les pouvoirs publics ont donné plus d'importance aux réseaux d'adduction d'eau potable, d'électricité et d'assainissement et sur des conditions jugées complémentaires qui sont l'existence d'un Hôpital ou polyclinique, d'un Lycée ou d'un CEM, d'équipements socio-culturels (crèches, maisons de jeunes, différents centres, etc.), d'infrastructures de Sports et de loisirs (stades, parcs d'attraction, cinéma, théâtre, etc.), et d'équipements administratifs (Bureaux de poste, Tribunal, certaines administrations, etc.), la création des réseaux transport public et variés, etc.

Après avoir réalisé plusieurs projets dans les différents secteurs à travers les différentes wilayas, une situation alarmante caractérise toujours le territoire national. Différentes régions de l'espace algérien souffrent d'une dégradation alarmante des ressources naturelles, d'une eau polluée et rare, d'une pression qui pèse davantage sur les ressources, les écosystèmes steppiques et oasiens, auxquels s'ajoute la gravité de déséquilibre en matière de peuplement humain et des activités entre les zones littorales et les autres régions de l'Algérie.

## **2.2. Politiques d'aménagement du territoire en Algérie**

L'Algérie a procédé à l'aménagement par l'élaboration de plusieurs plans d'aménagement du territoire depuis l'indépendance.

### **2.2.1. Anciennes politiques d'aménagement du territoire Algérien**

Les tentatives d'aménagement du territoire remontent aux premières années d'après l'indépendance.

**A. La période 1962-1965**

Plusieurs éléments faisant partie, bien plus que des prémisses de la stratégie de développement du territoire algérien, notamment :

- ✓ La naissance d'un radicalisme social; mobilisation d'un mouvement ouvriers, paysans et intellectuels de gauche ;
- ✓ La création d'industries publiques économiques (IPE), telles que SONATRACH, pour prendre en charge les grands projets ;
- ✓ Le recentrage et la réorientation des projets légués par le Plan de Constantine et leur lancement effectif mettant en concurrence les pays occidentaux (ex-URSS, France, USA) : la sidérurgie d'Annaba, l'usine de liquéfaction du gaz naturel d'Arzew (CAMEL), en particulier.

Toutefois, à cette époque la politique du gouvernement algérien a trouvé énormément de difficultés en matière de relation avec le secteur industriel en capitaux étrangers.

Après la première période 1962-1965, l'Algérie a élaboré une stratégie de développement en 1966.

**❖ La stratégie Algérienne de Développement 1966**

Il s'agit d'une stratégie à long terme sur un horizon d'une quinzaine d'années. Cette stratégie vise d'atteindre l'autonomie technologique de l'Algérie, créer ses propres équipements et assurer la transformation de ses produits industriels en utilisant ses propres moyens. Deux objectifs ont été tracés; les industries de base (sidérurgie et pétrochimie) et les industries de transformation (biens d'équipement). Malgré quelques différences, cette stratégie était fortement inspirée du modèle « des industries industrialisantes » défini par M. de Bernis.

Le modèle d'industrialisation adopté par l'Algérie s'articulait autour de trois types d'actions :

- ✓ La prise en main graduelle du potentiel et de l'organisation industrielle héritées par la colonisation<sup>26</sup> (autogestion des biens vacants, nationalisation des circuits commerciaux, rachat du circuit bancaire, instauration d'un monopole étatique pour le commerce international, etc.) ;
- ✓ La nationalisation des mines et des hydrocarbures pour dégager des richesses nationales, et qui serviront à leur tour comme de puissants instruments pour le soutien d'un développement autonome ;

---

<sup>26</sup> Plan de l'Etat colonial.

✓ Et enfin, l'accroissement des investissements à travers le territoire pour élargir son potentiel productif.

**B. Période 1967-1979**

Pendant cette période le secteur de production industrielle a été plus productif en matière d'industrialisation. Quelques aménagements ont été organisés aussi, à travers notamment :

- ✓ Le plan triennal (1967-1969) ;
- ✓ Le premier plan quadriennal (1970-1973) ;
- ✓ Le second plan quadriennal (1974-1977) ;
- ✓ Les deux années 1978-1979 hors plan.

Le second quadriennal et dans le but de satisfaire les besoins financiers des communes une politique de création d'entreprises a été mis en place. Tandis que durant les deux années 1978 et 1979 sont nées les conditions de création de mise en œuvre d'un aménagement du territoire notamment à travers la création du Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MPAT) en 1979, et la naissance de plus de 105 entreprises locales.

La mise en place des différentes stratégies industrielles a aboutit à des résultats contrastés durant cette période.

✓ Jusqu'en 1973 (période avant la forte hausse des prix du pétrole). Un combat se matérialise pour l'instauration du modèle autocentré (Gestion Sociale des Entreprises (GSE), doctrine financière, en particulier) ;

✓ L'année 1971, nationalisation des hydrocarbures, proclamation de la réforme agraire (GSE);

✓ La phase allant de 1974 à 1979 a connu une accélération de l'investissement industriel et se caractérise par un recours à l'assistance technique étrangère et à l'endettement extérieur. Cette phase de maturité vient juste après la hausse du prix du pétrole.

**C. La période 1980-1989**

La période de restructuration organique et financière des entreprises Algériennes (de 13 sociétés nationales à 120 entreprises publiques économiques) se caractérise par bon spectaculaire qui met en place des capacités de production. Cette situation persiste jusqu'en 1984.

Depuis le début de l'industrialisation jusqu'en 1980, la croissance de la consommation est, en général, due à la création des postes de travail qui a engendré d'importantes



distributions de revenus. Après 1980, ce sont les augmentations des salaires dans le secteur public qui en sont la cause principale notamment celles intervenues de 1983 à 1985<sup>27</sup>, et juste après 1985 c'est la chute dramatique de la consommation des ménages.

La stratégie de développement de l'Algérie a été en crise suite à la chute des prix du pétrole, une réflexion d'indice de productivité qui atteint un niveau de 159 en 1984 (indice 100 : 1969) pour l'ensemble de l'industrie va s'effondrer après la crise, se place à l'indice 94 en 1989, soit une chute de 65 points. La corrélation avec les hydrocarbures semble évidente et également avec le niveau des importations d'inputs, en particulier.

#### **D. Période 1990-1999**

Elle correspond au plan d'ajustement structurel auquel l'Algérie s'est aligné suite à sa cessation de paiement. L'implication de l'Algérie pour la création d'une zone de libre échange euro-méditerranéenne la soumet à une concurrence qui nécessite une mise à niveau : des villes, des territoires et des entreprises. Réfléchir sur l'image future de l'Algérie paraît indispensable et cela exige et impose la prise au sérieux du territoire.

#### **2.2.2. La nouvelle politique d'aménagement du territoire Algérien**

Des nouvelles politiques qui viennent compléter les travaux entamés en avant, en profitant pour corriger les erreurs commises dans le passé, pour procéder en mieux et profiter de l'expérience acquise, dans le domaine de l'aménagement du territoire. Depuis 2000, l'Algérie a essayé d'introduire un schéma d'aménagement qui conduit, et qui serait une réponse à la mondialisation de l'économie et à la concurrence des territoires.

##### **2.2.2.1. Définition du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)**

Avec une durée estimée à 20 ans au départ, puis prolongée à 25 ans (horizon 2030 au lieu de 2025), le SNAT est défini comme « *un outil de perspective territoriale anticipant les ruptures et les risques* »<sup>28</sup>. La prise en charge de son élaboration a été confiée à des bureaux d'étude algériens et français. Il est adopté aussi par voie législative et est ajusté chaque cinq an.

Le SNAT est donc une action territoriale volontariste de l'Etat visant à corriger les distorsions spatiales car elles n'ont pas été soutenues par une politique à leur mesure. « *Plus que jamais, l'Algérie est tenue de trouver une solution à son sempiternel problème : une population en croissance rapide concentrée sur 9% du territoire, d'une part, et la*

---

<sup>27</sup> Elles correspondent à l'application du statut général des travailleurs (SGT).

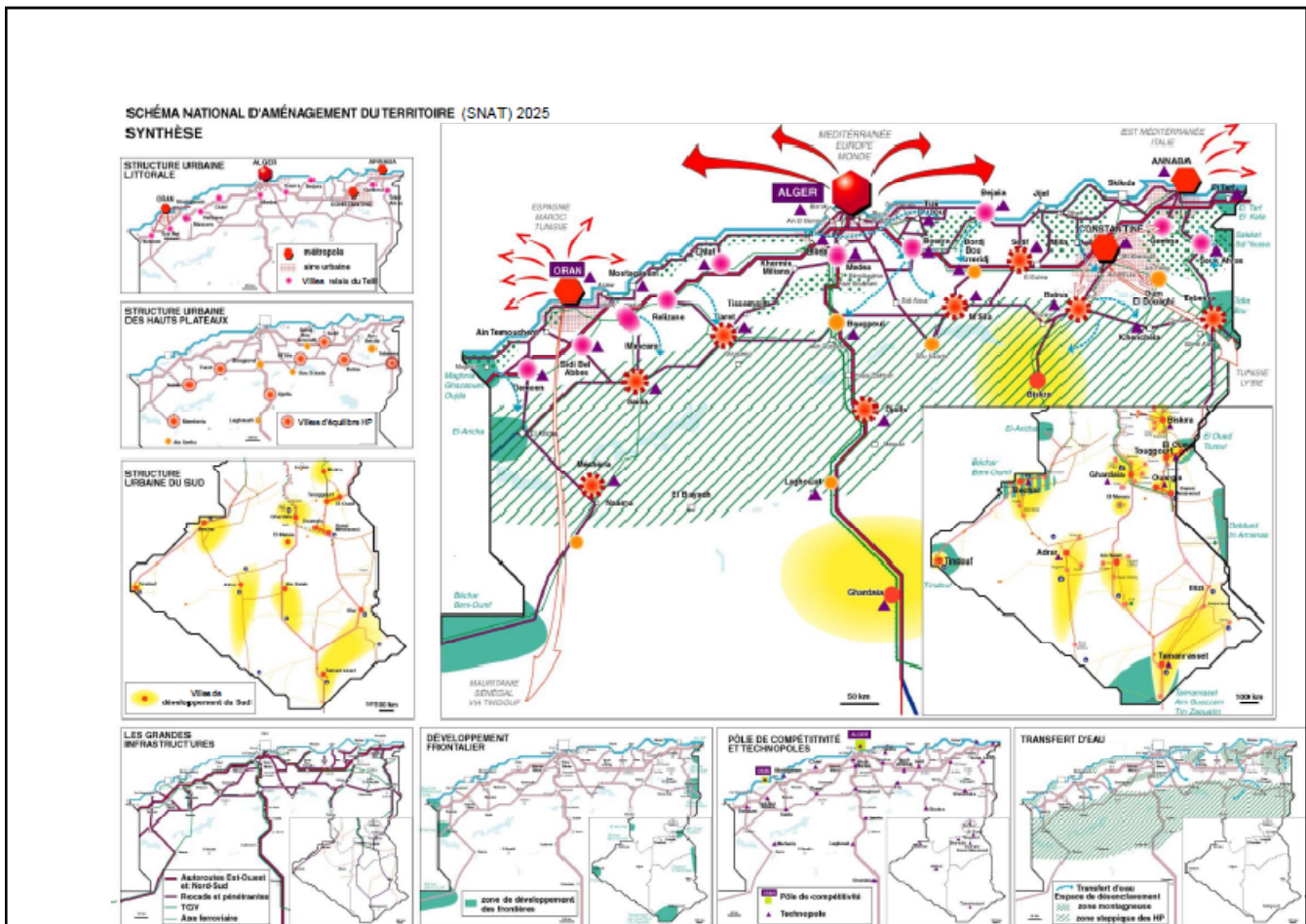
<sup>28</sup> AHCENE-DJABALLAH Belkacem, SNAT. 2008.

valorisation et la protection des ressources naturelles, ainsi que l'emploi judicieux de ces ressources financières, d'autre part »<sup>29</sup>.

L'ANAT<sup>30</sup> peut être défini aussi comme « un instrument prospectif et réglementaire de la politique de l'Etat visant à assurer un développement harmonieux de l'ensemble du territoire national alliant l'efficience économique, l'équité sociale, la promotion de l'homme et la protection de l'environnement »

Ce projet d'aménagement ambitionne à la fois la valorisation du territoire algérien pour le rendre plus attractif, plus dynamique, et la création d'un cadre de concertation et de coordination des besoins de la population et des enjeux territoriaux présents et futurs. Il n'est seulement pas qu'un document d'orientation fixant des grands principes mais une perspective d'actions et de mise en application déclinées en programmes d'action.

Figure N° 4 : la carte du SNAT.



Source : Agence nationale d'aménagement du territoire (ANAT), 2010.

<sup>29</sup> HAMROUCHE. Ghada : « Un Schéma National d'Aménagement du Territoire et des enjeux ».2010.

<sup>30</sup> Agence nationale d'aménagement du territoire.

Le SNAT contient quatre lignes directrices qui se dénombrent à leurs tours en vingt programmes d'action territoriale (PAT). Ces quatre (04) lignes directrices se résument comme suit :

### **1- Durabilité du territoire et de ses ressources naturelles stratégiques**

Via la durabilité de l'eau selon des critères de disponibilité permanente, de qualité, d'équité et d'équilibrage ; conservation des sols et lutte contre la désertification ; protection et valorisation des écosystèmes et la prévention des risques majeurs.

### **2- Rééquilibrage territorial**

À travers la diminution et/ou le freinage de la littoralisation et l'instauration de l'équilibre littoral ; réorientation des populations et des activités vers les Hauts Plateaux et les régions du Sud ; délocalisation des activités et déconcentration administrative; intégration d'un système urbain renouvelé et articulé.

### **3- Promotion et renforcement de la valorisation du territoire**

Par la modernisation des infrastructures de transport, de logistique et de communication, métropolisation des quatre grandes villes du pays (Alger, Annaba, Constantine, Oran) et de pôles de compétitivité d'excellence.

### **4- Equité sociale territoriale**

Reposant sur le renouvellement urbain, la politique de la ville, le renouveau rural, la revitalisation et la concentration sur les territoires ruraux ainsi que la recherche de rattraper et de mettre à niveau de l'ensemble du territoire.

### **Vingt (20) Programmes d'Action Territoriale (PAT)**

Le tableau n°01 présente les vingt (20) programmes d'action territoriale, ainsi que les Schémas Directeurs Sectoriels associés :

**Tableau N°2 : les vingt (20) programmes d’action territoriale.**

<b>04 Lignes Directrices</b>	<b>20 PAT</b>	<b>Schémas Directeurs Sectoriels (SD) : déclinaisons des PAT</b>
<b>Vers un territoire durable</b>	Durabilité de l'eau Conservation des sols Ecosystèmes (littoral, montagne, espaces protégés, steppes, système oasien)	SD de l'eau SD des zones archéologiques et historiques SD des espaces naturels et des aires protégées
	Protection et valorisation du patrimoine culturel	SD d'aménagement touristique SD des plateformes logistiques SD des zones d'activités et des zones industrielles
<b>du dynamiques territorial</b> <b>Créer les rééquilibrage</b>	Freinage et rééquilibrage du littoral Option « Hauts Plateaux » Option « Développement du Sud » Délocalisation industrielle et décentralisation des industries	SD des réseaux d'énergie SD des services et infrastructures de communication, de télécommunication et d'information
	Système urbain hiérarchisé et articulé « Métropoles, Villes relais du Tell, Villes d'équilibre des Hauts Plateaux et Villes de développement du Sud » Les villes nouvelles	SD du corridor de l'autoroute est-ouest SD routier et autoroutier SD ferroviaire SD aéroportuaire SD portuaire
<b>Assurer l'attractivité et la compétitivité du territoire</b>	Modernisation et maillage des infrastructures de transport Plateformes logistiques Infrastructures énergétiques Régions-programme Nouveaux espace de croissance : Pôles de croissance et de développement (PCD) Nouveaux espaces de compétitivité : Pôles de compétitivité et d'excellence (POC) Métropolisation	SD de développement de la pêche et des produits halieutiques SD du développement agricole SD des biens et des services et grands équipements culturels SD de la santé SD des sports et grands équipements sportifs SD de la formation SD de l'enseignement supérieur et de la recherche
<b>Mettre en œuvre l'équité territoriale</b>	Renouvellement urbain-politique de la ville Aménagement rural Rattrapage et mise à niveau des régions en retard	

Source : Agence nationale d'aménagement du territoire, 2010.

Le tableau de bord de chaque plan d'action territoriale permet d'établir un rapport annuel sur l'état et l'avancement ainsi que la mise la mise en œuvre du SNAT. Le caractère

transversal de ces programmes d'action tant au niveau sectoriel qu'au niveau régional, constituent un processus de participation coordonnant plusieurs intervenants de niveaux hiérarchiques différents : Etat, collectivités locales, partenariats public/privé, mouvements associatifs et citoyens, etc.

### **2.3. Les instruments de l'aménagement du territoire**

Les plans et les schémas d'AT sont dotés de moyens législatifs et réglementaires, organisationnels, financiers et fiscaux, pour encourager et pousser en avant les projets d'aménagement et réorganiser efficacement le territoire. Il ne faut pas se baser seulement sur la correction des distorsions constatées, mais aussi valoriser les atouts et les potentialités de l'espace, tout en veillant sur à la durabilité du développement de toutes les régions, les villes et compagnes du pays. La mise en œuvre d'un tel projet ne peut être réussie que par des projets structurés et structurants.

Malgré l'état d'avancement des travaux sollicités par le grand Schéma National d'Aménagement du territoire, le financement de ces projets repose principalement sur la rente pétrolière, qui est considérée comme un vrai risque des ambitions de l'Algérie de 2030.

Si les prix des hydrocarbures venaient à nouveau chuter, cela ferait plonger le pays dans la même crise vécue en 1985. Pour aller plus loin dans cette vision, l'Etat joue un rôle principal comme premier acteur investisseur, sans qu'il n'y ait une réelle contrepartie de l'acte productif de l'économie algérienne.

Les perspectives de l'Algérie pour 2030 concernant l'Option des Hauts-Plateaux, si la population répond au scénario attendu, à dire ; la délocalisation vers les zones intérieures et le Sud. Les questions à se poser à cet effet : la population sera-t-elle assez motivée par les capacités et commodités de ces régions nouvelles pour se délocaliser vers elle ? Suffit-il de créer des infrastructures et des facilités dans des régions initialement répulsives pour qu'elles attirent les populations nouvelles ?

Le SNAT en est une bonne alternative qui met en œuvre plusieurs moyens pour répondre à un souci d'attractivité et de dynamisme sur les plans national et international. Les enjeux pour l'Algérie sont énormes : Il paraît judicieux de préparer le pays à affronter dans son organisation territoriale les grandes échéances de demain. L'émergence de nouveaux acteurs économiques, le rôle croissant des nouvelles technologies, l'insécurité mondiale, sont autant de défis auxquels l'Algérie devra s'adapter.

**Section 3 : L'Aménagement du territoire et la localisation industrielle une relation réciproque**

Pour bien expliquer la relation entre le territoire et les entreprises et celle existant entre l'aménagement du territoire et l'implantation des entreprises industrielles, nous allons traiter des modèles dit les modèles de territorialisation. Ces modèles reposent sur une vision de l'espace géographique qui diffère de celle des modèles classique de la localisation des entreprises. Les modèles de territorialisation soulignent davantage l'importance accordée au territoire et aux interactions entre acteurs.

**3.1. Les modèles de la territorialisation des entreprises**

Selon Caler. F (1999)<sup>31</sup>, il existe trois (03) formes d'organisations productives territorialisées à prendre en considération: le district industriel, le technopole et le milieu innovateur. Dans notre travail en prend en considération le premier cas qui est le district industriel, et ce dans la mesure où il relation directe avec notre thème de recherche, du fait que l'aménagement du territoire joue un rôle crucial dans la localisation des entreprises industrielles et de leurs compétitivités.

**3.1.1. Le district industriel**

Le concept de district industriel a été évoqué dans l'ouvrage d'Alfred. Marshall en 1890. Depuis plusieurs définitions ont été attribuées au concept :

*« Les économies externes sont des économies qui résultent de l'organisation industrielle et non de l'organisation propre de chaque firme. Ce sont des formes de socialisation spécifique à l'organisation industrielle entre les unités élémentaire qui sont à l'origine de ces dernières »<sup>32</sup>.*

*« Le district industriel peut être défini comme un système de production localisé géographiquement, fondé sur une forte division du travail entre plusieurs petites entreprises flexibles, spécialisées dans un même secteur d'activité, dominant, ou dans quelques secteurs industrielles. Cette notion met surtout l'accent sur l'important potentiel de développement endogène d'une collectivité et d'un groupe d'entreprises dans une zone naturellement et*

---

<sup>31</sup> TRIMBLAY.D G : « Coopération et réseaux PME : une analyse fondé sur les résultats d'une enquête menée au Québec », acte de 4<sup>ème</sup> CIFPME, octobre 1998.

<sup>32</sup> FOURCARDE .C & MICHKIVITCH. M : « Petites entreprises et territoire dans les pays en transition : de nouveaux "petit monde" », 7<sup>ème</sup> Edition, Montpellier, octobre 2004.

*historiquement définie, potentiel de développement qui se réalise lorsque certaines activités de coopération et de partenariat se mettent en œuvre »<sup>33</sup>.*

Giacomo Béccatini définit le district industriel comme suit : « *le district industriel, est une entité socio territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné »<sup>34</sup>.*

D'après les définitions citées le district industriel contient de plusieurs éléments comme le sentiment d'appartenance à ce district, l'existence d'un système de valeurs commune entre les acteurs, et le respect des règles propres au district Il représente un milieu de confiance entre les entreprises, caractérisé par la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée.

### **3.1.2. Le milieu innovateur**

Le milieu innovateur, contient des entreprises innovatrices qui participent massivement dans le développement des différentes activités: industrielles, agricoles, culturelles, etc. Ces entreprises créent un environnement spécifique et territorialisé ayant la capacité d'entretenir du grand changement qui dynamisent le territoire où se situent.

*« Un milieu innovateur est défini comme un ensemble d'acteurs (entreprises, institutions, etc.) Territorialisés, c'est-à-dire localisés et plus ou moins ancrés dans un territoire, ensemble dans lequel les interactions se développent d'une manière multilatérale et sont génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion de ressources »<sup>35</sup>.*

Dans les années 1980 de grandes mutations ont été remarquées. Ces dernières ont été provoquées par la révolution électronique d'alors, où certains territoire ont connu un développement important et d'autres non pas demeurent en retard de développement. Philippe. A, a été le premier à chercher et à s'interroger sur ce phénomène, dans son ouvrage (Milieux innovateur en Europe, 1986), il remarque que les progrès technologiques apparaissent dans la cote Est des Etats Unis. Le développement que connaît ce territoire est réalisé par des entreprises telles que : IBM, RCA, ATT ayant développé des synergies entre

---

<sup>33</sup> COURLET. C & PEQUEUR. B & SOUALGE. B : « Industrie et dynamique du territoire », Revue d'économie industrielle, N° 64, 2<sup>ème</sup> trimestre 1993, P, 8.

<sup>34</sup> BECATTINI. G : « Le district marshallien : une notion socio-économique », in BENKO.G & LIPIETZ.A (eds), les régions qui gagnent, Paris, 1992, P, 36.

<sup>35</sup>.PEQUEUR. B & ZIMMERMANN. JB : « Economie de proximités », Edition Hermès science, Paris, 2004, P.161.

elles, favorisant ainsi le développement du territoire qui est devenu plus aménagé et organisé, aussi le développement de l'activité industrielle de ces entreprises et leurs innovations<sup>36</sup>.

Le milieu innovateur se caractérise par : la disponibilité des ressources immatérielles et matérielle, générées par les acteurs ; l'absence de frontières bien limitées, et la possibilité d'effectuer, pour les acteurs, des choix stratégiques. La logique d'organisation et la dynamique d'apprentissage permet aux acteurs de modifier au fil du temps leurs comportements en fonction des mutations de leurs environnements<sup>37</sup>.

*« Le passé des territoires, leurs organisation, leurs comportement collectif, le consensus qui les structure sont des composantes majeures de l'innovation »<sup>38</sup>.*

Le territoire est un milieu d'innovation, qui peut de sa part jouer un rôle majeur dans son aménagement et de sa structuration.

### **3.1.3. La technopole**

Selon Pierre Laffitte la technopole se définit comme : *« la réunion en un même lieu d'activités de haute technologie, de centre de recherches, d'entreprises, d'universités, ainsi que d'organismes financiers facilitant les contacts personnels entre ces milieux produisant un effet de synergie, d'où peuvent surgir des idées nouvelles, des innovations techniques, et donc susciter des créations d'entreprises »<sup>39</sup>.*

Il faut faire la distinction entre la technopole déjà citée et le technopôle, en parle d'une technopole lorsqu'il s'agit d'un parc aménagé, et d'un technopôle lorsque toute la ville se spécialise dans les industries ainsi des services de haute technologie. C'est le cas par exemple de la Silicon Valley.

Les technopoles présentent 03 caractéristiques fondamentales :

1. Les relations existantes entre les universités, les institutions de l'enseignement supérieur, les centres de recherches, etc. ;
2. Favoriser le transfert des compétences et des technologies au profit des acteurs locaux ;
3. Encouragement de la formation et du développement des activités à forte valeur ajoutée, et d'industrie à fortes technologies.

---

<sup>36</sup> AYDALOT. P : « Trajectoires technologique et milieux innovateurs » colloque GREMIS I, Paris, P 19.

<sup>37</sup> COURLET. C & PEQUEUR. B & SOUALGE. B. op cité, P, 12 ,13.

<sup>38</sup> SAMSON.I : « l'économie en 10 leçons », Edition Sirey, Paris, 2000.

<sup>39</sup> AISSA. L : « Le rôle du réseau d'acteurs locaux dans la réussite du technopole agroalimentaire de Bizerte (Tunisie) pour un meilleur développement du secteur », CIRAD, Montpellier, France, 16,18 1octobre 2002, P, 6.



Ces trois modèles sont des meilleurs exemples expliquant le lien entre l'aménagement d'un territoire qui sera dotés de toutes les infrastructures des bases qui répondent aux attentes des entreprises qui s'y installent.

Pour les trois modèles on remarque que le territoire doit d'abord être doté par un ensemble d'éléments assurant une localisation des entreprises dans des conditions acceptables. Et lorsque ces entreprises industrielles installées trouvent ce milieu favorable, elles créent des grandes transformations au sein de ces territoires d'implantation, et cela par des projets visant un meilleur aménagement du territoire qui pourra répondre mieux à leurs besoins, ainsi qu'aux besoins d'autres acteurs. Citons comme exemples le cas du district industriel en Italie, du milieu innovateurs en France, et celui de Sophia Antipolis pour le technopole, qui sont devenus parmi les territoires les plus attractifs, les plus compétitifs, au niveau international en matière de l'activité industrielle d'une part, et les plus aménagés et organisés d'autre part.

L'ensemble des mesures ayant été prises à travers les pays du monde, tel que le SNAT en Algérie, pour créer un développement dans ses différentes régions tel que des hauts plateaux, et la région du Sud. En général l'objectif visé par l'élaboration et la mise en œuvre des actions en relation avec territoire est de maîtriser l'organisation et la gestion des territoires en valorisant les divers secteurs d'activité en particulier l'industrie, l'agriculture, et d'autres secteurs tel que le tourisme, etc.

Le développement de ces secteurs permet la réussite du processus de développement de l'ensemble du territoire algérien, et de lui procurer ainsi une place de taille aussi bien dans la région, maghrébine, méditerranéenne que mondiale.

***Chapitre III :***  
***Industries et organisation***  
***du territoire dans la***  
***willaya de Bejaia***

## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

### **CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILAYA DE BEJAIA**

L'importance de secteur industriel dans le développement de l'économie des pays, lui donne une place importante car il crée de la valeur ajoutée et permet de satisfaire le marché local par les différents produits, comme il peut être source importante de devises et cela par voie d'exportation à l'étranger.

De même, le secteur industriel qui exerce souvent par des actions correctives, détient d'une capacité de transformer son territoire d'accueil. Il engendre des mutations qui influencent massivement sur d'autres secteurs. Dans le cas de notre mémoire, à travers notre cas pratique on essaiera d'analyser la relation entre le territoire et le choix de localisation des entreprises industrielles et ce, en prenant le cas des deux communes Elkseur et Akbou.

#### **Section1. Présentation du milieu de l'étude**

La wilaya de Bejaia dispose d'un tissu industriel important, vu la diversité de l'activité industrielle et des moyens favorisant cette dernière. Une présentation claire globale sera donnée dans la présente section.

##### **1.1. Présentation de la wilaya de Bejaia**

La wilaya de Bejaia est l'une des wilayas du nord du pays. Elle se situe sur la bande littorale et s'étale sur une superficie de 3 223,5 km<sup>2</sup>. Elle est délimitée par :

- ✓ La mer Méditerranéenne au Nord ;
- ✓ La Wilaya de Jijel à l'Est ;
- ✓ Les Wilaya de Tizi Ouzou et de Bouira à l'Ouest ;
- ✓ Les Wilaya de Bordj Bou Arreridj et Sétif au Sud.

Le climat de la wilaya de Bejaia varie d'une zone à une autre, un climat pluvieux et doux en hivers, sec et chaud en été sur la zone littorale. La zone de la vallée de la Soummam se caractérise par un climat sec et chaud en été et un hiver pluvieux et froid accompagné par des chutes de neige sur les zones de montagnes<sup>1</sup>. Le climat de la wilaya favorise le développement du secteur du tourisme durant les quatre saisons.

---

<sup>1</sup> DPAT, Annuaire Statistique de la Wilaya de Bejaia. 2011.

## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA

Bejaia est l'une des wilayas les plus peuplées en Algérie. Elle compte près de 3% de la population totale en Algérie, avec un effectif de 935 200 habitants à fin 2011. Le taux de croissance annuel de la population de la wilaya de Bejaia avoisine 1,16%. La densité varie d'une région à une autre ; elle atteint dans certaines communes des niveaux de 1833,18 Ha/km<sup>2</sup> le cas de Sidi Aich, 1517,22 Ha/km<sup>2</sup> cas de Bejaia, comme elle n'est que seulement de 24,33 Ha/km<sup>2</sup> à Béni Ksila et de 49,95 Ha/km<sup>2</sup> à Ighil Ali.

A noter que la part la plus importante de la population occupe la vallée de la Soummam.

### • **Les facteurs d'attractivité aux investissements de la wilaya de Bejaia**

La wilaya de Bejaia se situe dans un lieu stratégique, au Nord centre de l'Algérie. Ainsi, elle est proche des grandes métropoles du pays comme, Alger, Sétif, Constantine, etc. Ce rapprochement, de même que le nombre importants et la variété des infrastructures de base socio-économiques dont elle dispose, permettent à la wilaya d'accueillir Beaucoup des investisseurs. Aussi, la wilaya de Béjaia dispose de beaucoup de facteurs la rendant attractive aux investissements. Parmi ces facteurs on trouve :

#### ❖ **Le secteur minier**

La wilaya de Bejaia est très favorable en matière des ressources et des richesses minières et de l'existence d'infrastructures d'appoint, le secteur local de l'industrie et des mines offre de nombreuses opportunités d'investissements. Dans les domaines de l'agro-alimentaire, la sous-traitance, les activités liées aux bâtiments et travaux publics et l'industrie de transformation en général et de l'exploitation minière.

En plus de l'existence de 22 exploitations minières (carrières), le territoire de la Wilaya recèle des gisements de substances minérales, métalliques et non métalliques importants en peut citer à ce titre :

- ✓ Les gisements d'Argile de R'Mila (réserves 16 Millions T) ;
- ✓ Le gisement de gypse de Boudjellil ;
- ✓ Le gisement de Célestine (SrSO<sub>4</sub>) dans la région de Beni Mansour ;
- ✓ Les indices d'argile kaolinisée de Boukhelifa ;
- ✓ Les grès siliceux de T/IGHIL ;
- ✓ Le gisement de poly métaux (Zen, Pb, Cd et Ag) dans le massif vulcano-sédimentaire d'Amizour.

## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA

### ❖ **Tourisme**

La wilaya de Bejaia dispose d'un atout touristique majeur résidant dans son relief (mer, montagne, forêts) qui constitue un potentiel touristique certain. En matière d'infrastructures et d'équipements touristiques dont dispose la wilaya, l'offre hôtelière de la région est insuffisante au regard de la demande exprimée surtout durant la saison estivale. Elle est constituée de :

- ✓ 20 hôtels balnéaires pour 1 806 lits ;
- ✓ 35 hôtels urbains pour 1 5031 lits ;
- ✓ 3 hôtels sub-urbains pour 58 lits ;
- ✓ 10 hôtels thermaux pour 296 lits et 01 hôtel d'une capacité de 60lits.

La Wilaya de Bejaia dispose aussi de 12 agences de tourisme et de voyage, qui peuvent jouer un grand rôle dans le développement de ce secteur.

La wilaya de Bejaia est dotée est également d'infrastructures économiques diverses tel que:

### ❖ **Réseau Routier**

- Routes nationales : 411,7 Km dont 20 km non revêtus ;
- Chemins de wilaya : 515,6 Km dont 16,95 km non revêtus ;
- Chemins communaux : 3 227,7 Km dont 11,58 Km non revêtus.

Les principaux axes du réseau national sont dans un état relativement convenable et desservent les centres les plus dynamiques de la Wilaya du point de vue économique.

La RN 26 reliant Bejaia à Bouira, axe structurant par perfection, fait l'objet d'une modernisation afin de le valoriser et répondre au mieux aux besoins de transport de gros tonnage à partir des installations portuaires d'une part et l'adapter aux ambitions locales de développement économique et social, d'autre part.

La willaya de Bejaia serait reliée à l'autoroute Est Ouest, par une rocade de près de 100km.

En plus des infrastructures routières, la Wilaya dispose d'autres modes de transport comme le port et l'Aéroport.

### ❖ **Port**

Avec les infrastructures routières et ferroviaires, le port de Bejaia constitue un atout stratégique pour toute la région aussi bien pour le transport de marchandises que celui des voyageurs. Sa consistance est composée de 03 bassins d'une superficie de plus de 156 Ha,

## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

d'un terre-plein de 50Has dont 30 Has du nouveau quai, et 2.730 ML de quais cernés par deux jetées d'une longueur totale de 3.400 ML.

- ✓ Avant port : 75 Has (port pétrolier) ;
- ✓ Vieux port : 26 Has (Commerce / Voyageurs) ;
- ✓ Arrière port : 55 Has (Céréalerie)<sup>2</sup>.

Les mouvements de la navigation ont été de 1 280 navires, pour une jauge brute entrante de 13 241 T en 2011. Pour le trafic des marchandises, les quantités embarquées sont de l'ordre de 3 729 413 T et celles débarquées de 9 876 089 T soit au total plus de 13 605 502 Tonnes. Aussi le trafic des passagers est de 11574 personnes débarquées et 11664 embarquées, soit au total 23 238 sur la ligne Bejaia Marseille. A souligner aussi que le port de Bejaia a connu des travaux de d'élargissement en 2013.

### ❖ **Aéroport**

Le réseau aéroportuaire relie Bejaia au Sud algérien à Alger et l'Europe avec des vols réguliers. L'infrastructure se compose d'une piste pour aéronef du type Boeing 727 de 2.400 Ml x 45, d'une aérogare de 250 passagers/jour en moyenne et une aire de stationnement de 24.576 M<sup>2</sup>, et de 03 postes d'aviation légère.

Durant l'année 2011, l'aéroport de Bejaia a enregistré sur les lignes internationales l'arrivée de 86 943 voyageurs et le départ de 92 285 et sur les lignes intérieures l'arrivée de 26 019 et le départ de 28 535 personnes. Actuellement des travaux de réaménagement sont lancés dans le but d'améliorer les conditions d'accueil, de service, etc. dans l'aéroport de Bejaia.

En plus des infrastructures dédiées aux différents types de transport, la wilaya de Bejaia dispose également de plusieurs infrastructures socio-éducatives permettant l'assurance de bon déroulement des études et des formations professionnelles.

### ❖ **Education**

Le niveau de scolarisation dans la Wilaya de Bejaia est relativement propice, aussi bien en ce qui concerne les garçons et les filles, que les zones urbaines et rurales. Les conditions de déroulement de l'enseignement sont également acceptables en dépit des cas de surcharges des classes dans certaines écoles situées dans les centres à forte concentration de population. Ces surcharges résultent plus de retards dans la réalisation des projets que d'autres facteurs.

---

<sup>2</sup> DPAT, Annuaire Statistique de la Wilaya de Bejaia, 2011.

## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

L'appréciation du bon niveau de scolarisation dans la wilaya est confortée par les données statistiques de la fin de l'année 2011: 556 écoles primaires avec 70697 élèves dont 33577 sont des filles. Pour l'enseignement moyen la wilaya est dotée de 151 établissements avec 73919 collégiens, dont 36516 filles. L'enseignement secondaire la wilaya est encadré par 511 lycées, avec 40065 lycéens, parmi lesquelles 22556 filles<sup>3</sup>.

Dans l'enseignement supérieur, l'Université de Bejaia a accueilli 38002 étudiants en 2011, dans diverse filières: Technologie, hydraulique, Chimie, sciences exactes, sciences de la nature, sciences économiques, Gestion.

### **❖ Formation professionnelle**

Pour la formation de jeunes, le secteur dispose d'une carte de formation professionnelle à même de répondre favorablement à la demande exprimée. Ainsi la wilaya est dotée de 26 établissements publics avec une capacité d'accueil de 7400 stagiaires annuellement.

En plus le secteur a ouvert ces dernières années de nombreuses sections détachées dans les zones rurales, orientées essentiellement vers la formation des filles dans le domaine de la couture.

A cela, s'ajoute 25 établissements privés totalisant une capacité de 1253 postes de formation dans différents domaines (informatique, gestion, couture, coiffure, etc.)<sup>4</sup>.

### **❖ Industrie**

La wilaya de Bejaia est l'une des régions les plus dynamiques en Algérie en matière d'activité industrielle (industrie agroalimentaire). Elle possède un potentiel industriel important qui se renforce de plus en plus. Celui-ci est reflété par les zones industrielles qui sont implantée dans plusieurs communes de la région comme le tableau suivant l'indique :

---

<sup>3</sup> Op cité p51.

<sup>4</sup> Idem.

**CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU  
TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA**

**Tableau N° 3 : Répartition des zones d'activité industrielle dans la wilaya de Bejaia.**

N°	Désignation	Superficie Has	Nbre de Lots Créés	Lots Cédés	Projets			Actes	
					Réal.	En cour s	Non Lanc é	Deliv. s	En cour s
<b>ZONES D'ACTIVITES</b>									
01	ZAC TASKRIOUT								
03	ZAC TALA HAMZA	4,0490	26	26	01	04/05	18/20	21/23	/
04	ZAC OUED GHIR	9,16	93	93	07/16	09/24	31/53	43/81	/
05	ZAC TOUDJA	8,3039	32	30	03/05	04/05	/	08/12	01
06	ZAC SOUK EL TENNE	8,9964	93	92	42	00	50	48	16
07	ZAC EL KSEUR	15,9209	189	189	25	49	80	173	16
08	ZAC FENAIA	10,0501	58	50	00	03	47	00	/
09	ZAC TIMEZRIT	03,55	28	28	00	04	23	18	02
10	ZAC ADEKAR	04,43	43	34	/	/	/	06	37
11	ZAC AKFADOU	02,66	21	00	00	00	00	00	00
12	ZAC TAHARACHT- AKB.	16,34	50	50	46	03	01	42	03
13	EXTENSION ZAC TAHARACHT- AKBOU	18,16	48	34	05/03	02	02	08/32	01
14	ZAC SEDOUK 1 <sup>RE</sup> Tranche	01,53	16	16	02/06	02/04	03/06	07/16	/
15	ZAC SEDOUK 2 <sup>eme</sup> Tranche	01,31	10	09	01	01	07	04/05	/
16	ZAC HELOUANE OUZELLAGUEN	0,02	10	09	01	01	07	04/05	/
<b>ZONES INDUSTRIELLES</b>									
02	EL KSEUR	49,57	57	57	29	00	19	51	08

Source : DPAT, Annuaire Statistique de la Wilaya de Bejaia. 2010.

Parmi les zones d'activité industrielle citées dans le tableau N°3 on trouve que trois zones industrielles aménagées sont considérées comme les plus importantes : il s'agit de celle de Bejaia avec une assiette de 122 has, la deuxième zone est celle d'El Kseur qui s'étend sur



## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

une superficie de 42,84 has et la troisième est celle implantée a Akbou avec une superficie de 38,08 has.

**Tableau N°4: Situation du secteur de l'industrie en 2011.**

Libellé	Unité	
Nbre de zones industrielles	Nbre	03
Superficie aménagée en zones industrielles	Ha	208,7
Superficie occupée en zones industrielles	Ha	169,5
Nbre de zones d'activités	Nbre	16
Superficie aménagée en zones d'activités	Ha	132,17
Superficie occupée en zones d'activités	Ha	82,02
Nbre de pépinières d'entreprises	Nbre	-
Nbre de centres de facilitation	Nbre	-
Nbre d'antennes ONML	Nbre	01

**Source :** DPAT, Annuaire Statistique de la Wilaya de Bejaia, 2011.

Le tableau N°4 recèle la situation du secteur industriel en 2011, en termes de nombre de zones industrielles, la superficie aménagée, et occupée, le nombre d'activité et d'autre information en relation avec le secteur de l'industrie dans la wilaya de Bejaia.

Le tableau N°05 explique davantage la répartition des petites, moyennes et grandes entreprises sur le territoire de la willaya de Bejaia par secteur d'activité et par possession public ou privé.

**CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU  
TERRITOIRE DANS LA WILAYA DE BEJAIA**

**Tableau N°5: Répartition des petites et moyennes entreprises (PME) par secteur d'activité dans la wilaya de Bejaia.**

Secteurs d'activité	Privée		Publiques		Total	
	PME	Emploi	PME	Emploi	PME	Emploi
Agriculture et pêche	306	1618	02	139	308	1757
Eau et énergie		0	-	-		0
Hydraulique		0	-	-		0
Services et travaux public pétroliers		0	-	-		0
Mines et carrières	22	403	1	58	23	461
I.S.MME	280	1500	2	6	282	1506
Matériaux de construction céramique	220	1234	5	385	225	1619
Bâtiment et travaux publics (non pétroliers)	3307	15738	06	494	3313	16232
Chimie, caoutchouc, plastique	69	631	02	195	71	826
Industrie agroalimentaire	504	3901	-	-	504	3901
Industrie, termé, vennetrie, confection	97	211	02	28	99	238
Industrie des chaussures	06	10	-	-	06	10
Industrie du vers, liège, papier, imprimerie	628	1360	02	165	630	1525
Industries diverses	28	41	-	-	28	41
Transport et communication	24/0	3100	01	108	24/1	3208
Commerce	2477	6299	05	171	2482	6470
Hôtellerie et restauration	633	2235	-	-	633	2235
Services fournis aux entreprises	831	2000	02	59	833	2059
Services fournis aux ménages	891	1616	-	-	891	1616
Etablissement financier	20	241	-	-	20	241
Affaires immobilières	70	300	-	-	70	300
Services pour collectivités	90	482	01	04	91	486
<b>TOTAL</b>	<b>12949</b>	<b>42920</b>	<b>31</b>	<b>1812</b>	<b>12980</b>	<b>44732</b>

**Source :** Direction de la PME de la wilaya de Bejaia 2010.

Ce tableau montre que la wilaya de Bejaia compte de divers secteurs d'activité qui comportent une grande variété d'entreprises (des entreprises industrielles, de services, etc. petites, moyennes, et grandes, publiques ou privées). Le nombre total d'entreprises a atteint 13433 entreprises en 2011, réparties sur 22 secteurs d'activité. La population occupée par les

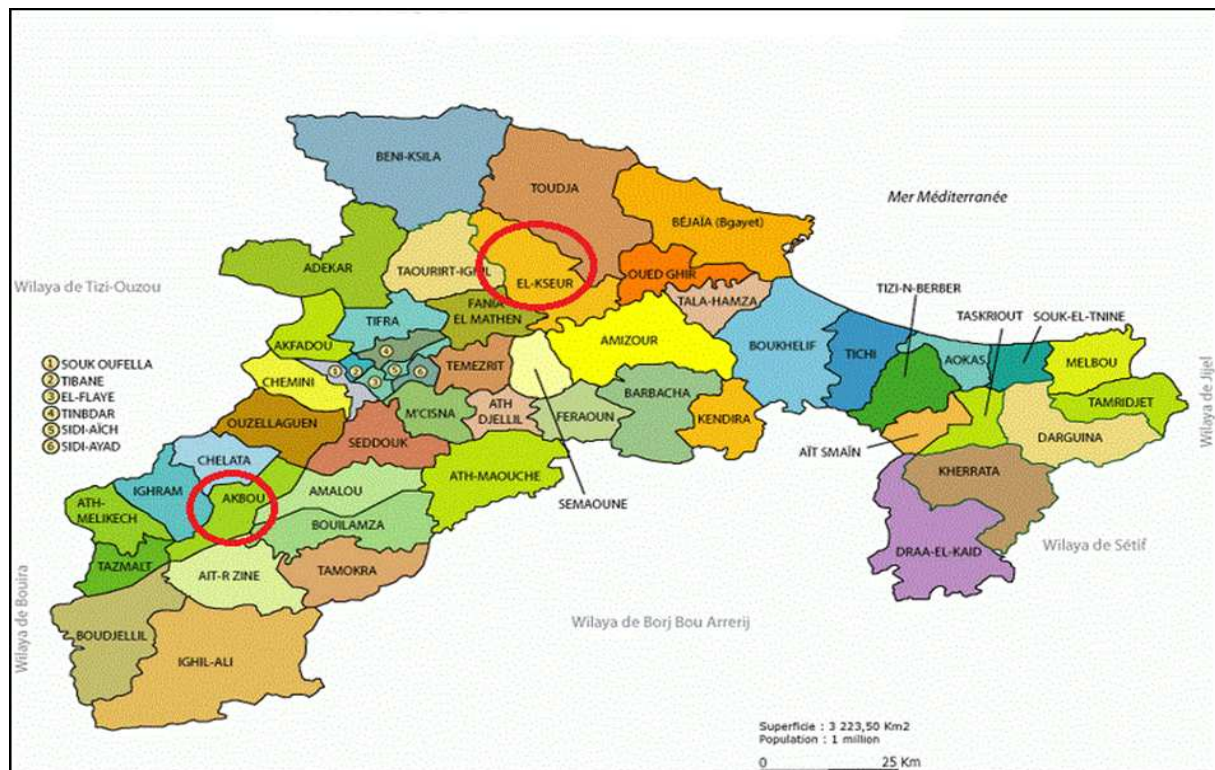
## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

entreprises en question a été estimée à 43927 employés en 2011, dont 6906 personnes œuvrent pour les 1346 entreprises industrielles existantes au niveau de la wilaya<sup>5</sup>.

### 1.2. Présentation du cadre graphique des lieux de l'enquête

Notre cas pratique se déroule dans les deux communes suivantes : El Kseur et Akbou, d'où la nécessité d'emmener une représentation générale des deux communes.

**Figure N° 5 : Les communes de la wilaya de Bejaia.**



Source : [www.carte.des.communes.de.Bejaia.dz](http://www.carte.des.communes.de.Bejaia.dz), consulté le : 28/05/2013.

#### 1.2.1. Présentation de la commune d'El Kseur

La commune d'Elkseur est située dans la vallée de la Soummam, au centre d'un triangle formé par Bejaia, Amizour, et Sidi Aich, elle s'étend entre Adekar et Aghbalou et l'Oued de la Soummam. La commune d'Elkseur s'étend sur une superficie de 94,06 km<sup>2</sup> est chef lieu de la daïra, entourée par la commune de Toudja au Nord, par la commune de Oued Ghir à l'est et par la commune de Taourirt-Ighil à l'Ouest. Elle constitue un carrefour stratégique dans la région, traversée par une ligne de chemin de fer et de deux routes nationales N° 12 et 26. El Kseur se localise à 20 km de la wilaya de Bejaia, 108 km de la wilaya de Tizi Ouzou et de 224 Km de la wilaya d'Alger.

<sup>5</sup> DPAT, Annuaire Statistique de la Wilaya de Bejaia, 2011.

## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

La commune d'El Kseur se caractérise par une densité de la population 60,23 hab/ Km<sup>2</sup> pour une population qui a atteint 52767 habitants en 2011. La population active représente un taux 5,8% de la totalité. 72% de la population totale est aggloméré dans les zones urbaines où se trouvent la plupart des équipements dans le chef lieu. Le reste (28%) est installé dans les zones rurales. La commune connaît une fluidité de circulation garantie par les réseaux routiers suivant : 02 routes nationales (RN N°12 et 26), 03 chemins de wilaya et de plusieurs pistes et chemins communaux. Ajoutant à cela le réseau ferroviaire (le chemine de fer BENI MENSOUR- BEJAIA) qui traverse la commune d'Elkseur.

La commune d'El Kseur connaît plusieurs efforts d'investissements publics ainsi que privés. Depuis deux décennies ces investissements ont entraîné des mutations considérables au sein des différents secteurs, industriels, agricoles et de services. La superficie de la commune d'El Kseur est de 9406 (ha), dont la superficie des terres à vocation agricole<sup>6</sup> (SAU) s'étend à 500 (ha).

Les principales activités industrielles les plus prodiguée au sein de la commune d'El Kseur sont :

- ✓ Production d'éléments de cuisine ;
- ✓ Production agroalimentaire ;
- ✓ Production de confection vêtement et lingerie ;
- ✓ Production de matériaux de construction.

En effet le total de ces entreprise atteindre 506 petites et moyennes entreprises avec 2365 emplois en fin de 2011<sup>7</sup>.

Les infrastructures dans la commune d'Elkseur sont diverses est constituent une grande importance pour le développement de la commune à savoir :

### ❖ **Les infrastructures d'éducation, qui regroupent<sup>8</sup> :**

- ✓ 26 établissements primaires ;
- ✓ 08 établissements moyens ;
- ✓ 03 établissements secondaires ;
- ✓ 01 Centre de formation professionnelle pour adulte.

---

<sup>6</sup> Surface agricole utile

<sup>7</sup> DPAT Annuaire Statistique de la Wilaya de Bejaia, 2011.

<sup>8</sup> Ide même.

## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA

### ❖ **Les infrastructures de culture**

- ✓ Un centre culturel et une bibliothèque d'une capacité de 500 places.

### ❖ **Les infrastructures sportives**

La commune d'El Kseur est dotée des infrastructures sportives suivantes :

- ✓ 01 salle omnisport;
- ✓ 03 airs de jinx sport (Hand Ball, Volley Ball, Basket Ball);
- ✓ 01 salle de karaté et de judo;
- ✓ 01 stade communal de foot Ball.

### ❖ **Les infrastructures administratives**

- ✓ Les établissements financiers (BNA, BDL, CPA et la CNEP banque) ;
- ✓ Une inspection des impôts direct et indirecte;
- ✓ Une Agence CNAS, d'assurance S.A.A, et une recette des contributions diverses.

La commune d'El Kseur dispose d'un tissu industriel important, qui participe à l'enrichissement de l'assiette fiscale de la commune par biais des entreprises installées sur le territoire communal.

L'ensemble des prérogatives disponibles sur la commune d'Elkseur encouragent l'installation des populations ainsi que l'installation et/ou l'extension de l'activité économique.

### **1.2.2. Présentation de la commune d'Akbou**

La commune d'Akbou se situe dans la vallée de la Soummam sur les flancs de la chaîne montagnarde de Djurdjura à une attitude moyenne de 280 m. Le chef lieu de la Daïra d'Akbou se compose de quatre communes ; Ighram, Chellata, Tamokra et Akbou. Cette dernière est localisée à 70 km du chef lieu de la commune de Bejaia et à 200 km à l'Est de la capitale Alger. La commune d'Akbou s'étale sur une superficie de 52,18 km<sup>2</sup>, et comprend deux régions distinctes: la première constitue le périmètre urbain et représentée par le plateau d'Akbou qui se compose de Tifrit, Riquet, Azib, le plateau d'Arafou et la plaine d'Azaghar, et la seconde est représentée par le reste de l'espace communal qui constitue la zone semi-urbaine.

La commune d'Akbou est délimitée au Nord par la commune de Chellata, au Sud par les communes d'Ait Arzine et Amalou, à l'est par la commune d'Ouzellaguen et à l'Ouest par les communes d'Ighram et Tazmalt.

## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

La commune d'Akbou dispose d'un réseau routier constitué principalement de la route nationale N°26 qui la relie avec l'espace wilaya, régional et national (relie le nord et l'est d'Algérie). Elle est traversée aussi par le chemin de wilaya 14 comme accès routiers qui assurent sa liaison avec les autres communes, en plus du passage de la voie ferrée (Bejaia-Alger).

La commune d'Akbou se caractérise par une forte densité de la population au 383,56 hab/Km<sup>2</sup>, sa forte agglomération et sa forte urbanisation en 2011 : 71,86% de la population totale est agglomérée dans le chef lieu de la commune d'Akbou et 99,70% dans l'agglomération chef-lieu et les agglomérations secondaire de la même commune<sup>9</sup>.

### **1.2.2.1. Présentation de la Zone d'Activité TAHARACHT (ZAC)**

La ZAC TAHARACHT est créée en 1993 suite à la délibération N°185 du 04/09/1986 de l'APC d'Akbou, approuvée le 13/10/1986 par la Daïra d'Akbou. Elle est identifiée par l'acte administratif N°269 du 17/10/1993, publié à la conservation foncière d'Akbou le 26/10/1993, volume 4 N°22. Elle est située au Sud Est du chef lieu de la commune d'Akbou à proximité de la route nationale N°26 et à proximité de la voie ferrée.

La ZAC TAHARACHT est d'une superficie totale de 24,5 (ha) (équivalent 248521,00 m<sup>2</sup>) répartie en 50 lots, tous attribués. La création de cette zone a répondu en grande partie à la demande du foncier à usage industriel dans la commune d'Akbou.

Néanmoins, la croissance de cette demande a poussé les autorités à élargir cette zone, ce qui a donné naissance à la zone TAHARACHT extension en 1998 par la délibération N°145 du 28/10/1998 de l'APC d'Akbou, approuvée par l'arrêté N°450/2000 du wali de la Wilaya de Bejaia du 30/04/2000. Une extension est établie sur une surface 22,5 (ha), équivalent de (224 895,00 m<sup>2</sup>) réparties en 45 lots dont 03 sont non attribués.

Ainsi, la zone d'activité TAHARACHT se constitue de deux sous-zones : la zone I (initiale) et la zone II (extension sur la partie communale et une extension sur la partie domaniale (09ha 77ares 05ca). La combinaison de ces deux parties donne à la zone une superficie totale de 57 (ha). En terme d'activité, la zone TAHARACHT contient 46 unités de production dont 32 sont opérationnelles, 11 en construction et 03 non encore opérationnelles ou à l'arrêt.

---

<sup>9</sup> DPAT, Annuaire Statistique de la Wilaya de Bejaia, 2011.

**CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU  
TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA**

**Tableau N°6: Les entreprises de la ZAC TAHARACHT.**

N°	Nom prénom du promoteur	Nature de projet	Date de mise en service	Nbre d'emploi
01	SPA Danone Djurdjura	Laiterie (yaourt)	1997	639
02	SARL All Plast	Plastique	1998	92
03	SARL Ramdy	Fromagerie	2002	140
04	SARL Baletec	Accessoires elec	06/2000	30
05	SARL Molino Grani	Semoulerie	1999	77
06	SARL Agro Céréales	Semoulerie	1999	64
07	SARL CK Fleich	Transformation de viande	2003	60
08	SARL Soummam Grani	Semoulerie	1997	30
09	SARL Vallée Viande	Abattoir	2003	30
10	SARL Akbou Plastique	Emballage plastique	2002	20
11	SNC Granito	Granito	01/2002	19
12	SARL Betonex	Matériaux de construc (parsing-hordi)	01/2002	100
13	Oubrahem Abdallah	Textile	01/1999	20
14	Hamitouche Malek	Huilerie	2001	25
15	SARL le Faucon	Confiserie	2001	15
16	Meraïched Smail	Fab de pièce mécanique	02/2002	30
17	SARL Oumaza	Contrôle technique des véhicules	2002	12
18	SARL Almag	Margarine	03/2003	24
19	SARL Générale Plast	Fabrication préforma PET	2002	25
20	Gaazen Lahelou	Contrôle technique automobile	07/2003	07
21	SARL Snack Nino	Confiserie	2003	20
22	SARL Candi Volailles	Valorisation et transf de produits agro-alim	06/2003	42
23	Bechrone Marzouk	Fromagerie	2003	20
24	SARL Grand Moulin de la vallée	Semoulerie	02/2004	28
25	Mme Medjkoune Houria	Huilerie	2003	15
26	Laiterie Djurdjura	Laiterie	/	30
27	SARL Général Emballage	Fab. Emballage toute matière	/	20
28	Oukaour Madjid	Fab emballage pour tous les produits agro-alim	/	20
29	Ziane El Hachemi	Fabrication d'alim de bétail	/	20
30	SARL TAHARACHT Conserverie	Conserverie de tomate	/	30
31	SARL Lynx	Fabrication de chaussette	/	24
32	SARL petro service	Accessoire auto	/	30
33	Regradj Ouamar	Confiserie et chocolaterie	/	25
34	SARL Candy Agro	Conditionnement de produits alimentaires	/	30
35	Ait Si Ali Omar	Confiserie	/	15
36	Amirouche Amirouche	Self service	/	10
37	SARL Lbadjoudjins	Confection de vêtement	/	15
38	Benghanem Djamel	Fab. Bande élastique et transformation plastique	/	15
39	Hamitouche Abd Elkader	(minoterie)	/	20
40	Bitta Md Taib	Fab. Aliments de bétail	/	20
41	SARL ALL Plast	Extension SARL ALL PLAST	/	20

**Source :** Agence foncière de Bejaia, antenne d'Akbou.2010.

## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA

La commune d'Akbou dispose d'un tissu industriel important, dont plus de 50 entreprises sont installées. Elle est en continuelle extension à cadence accélérée, et en voie de s'enrichir d'un terrain de 80 ha qui la fera passer au stade de zone industrielle tout en lui permettant de répondre à la très forte demande d'investisseurs ayant le désir de s'y installer. Le dynamisme de cette enclave économique peut être expliqué par la zone industrielle qui dispose de grandes entreprises étatiques comme Alcovel, Mac soum et Sonaric.

En outre, Akbou dispose d'un marché de gros de fruits et légumes classé troisième au niveau national, et d'un grand marché de véhicules. Le secteur bancaire n'est pas en reste. Il est présent avec quatre banques nationales que sont le CPA, la BADR, la BDL et la CNEP banque, ainsi que quatre banques étrangères: la Société générale, Natixis Banque, AGB et BNP Paribas qui viennent de s'installer récemment. Ajoutant aux atouts cités la disponibilité des ressources hydriques à Akbou qui bénéficie de l'apport du grand barrage de Tichy-haf qui permet de répondre aux besoins de la population, de l'industrie et de l'agriculture.

La commune d'Akbou est l'une des communes disposée d'un ensemble d'avantages qui peuvent contribuer massivement au développement de la situation de la commune pour devenir l'une des grandes villes industrielles à l'échelle nationale et internationale.

La willaya de Bejaia a connue la naissance de plusieurs zones d'activités dans ses différentes régions, la zone d'activité de Bejaia, d'Elkseur et d'Akbou, les 03 zones industrielles aménagées, considérées comme bons exemples en matière d'accueil et d'expansion des entreprises industrielles. Dans ce qui suit nous allons essayer d'analyser la dynamique de l'activité industrielle et le rôle de l'aménagement du territoire sur cette dernière.

### **Section 2 : présentation de l'enquête de terrains et les résultats obtenus**

La présente section est consacrée pour expliquer la démarche suivie dans l'enquête de terrain. Le questionnaire est élaboré dont l'objectif est de collecter un maximum d'informations utiles en relation avec notre travail de recherche, ce qui nous permet, de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses, et de répondre à la question de départ, en tenant compte du cadre théorique des deux chapitres précédents.



## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA

### **2.1. Présentation de l'enquête de terrain**

Le questionnaire de l'enquête de terrain, cherche à expliquer d'avantage la relation entre l'aménagement des territoires et la localisation des entreprises industrielles dans les deux communes de la willaya de Bejaia qui sont : la commune d'Akbou et la commune d'El Kseur. Le questionnaire est adressé aux entreprises des deux communes d'Akbou et d'El Kseur (au sein ou en dehors de la zone d'activité) et à d'autres acteurs économiques en relation tel que les collectivités locales.

Notre questionnaire est composé de cinq (05) axes :

**1<sup>er</sup>** axe est consacré à l'identification et les particularités de l'organisme (pour les Entreprises : raison sociale, secteur d'activité, chiffre d'affaire, effectif, et pour les autres acteurs: qualité et mission).

**2<sup>ème</sup>** axe concerne l'importance du territoire, en termes d'aménagement ainsi que son influence sur choix d'implantation des entreprises industrielles.

**3<sup>ème</sup>** axe s'intéresse à d'autres facteurs de la localisation, et leurs influence sur le choix de localisation des entreprises industrielles au sein des deux territoires objets de notre enquête.

**4<sup>ème</sup>** Le quatrième axe réservé à la valorisation des territoires par le rôle que jouent les entreprises industrielles et l'encouragement des projets d'aménagement dans la commune.

**5<sup>ème</sup>** Et le dernier axe, est consacré à l'identification des relations entre les collectivités locales et les entreprises implantées sur le territoire communal, leur participation dans des projets visant l'amélioration des conditions de vie et la consolidation de l'attractivité du territoire.

#### **2.1.1. La structure du questionnaire**

Notre questionnaire d'enquête de terrain comprend plusieurs types de questions à savoir :

##### **❖ Des questions ouvertes**

Qui donnent la liberté d'expression à l'enquêté dans des questions qui nécessitent généralement une réflexion personnelle et auxquelles on ne peut envisager une réponse préalable.

❖ **Des questions fermées** : celles-ci donnent au répondeur la possibilité de choisir parmi une série de choix formulés à l'avance, celles qu'il estime plus cohérente. On distingue deux types de questions fermées :

## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA

### ✓ *Les questions fermées dichotomiques*

Ce type de question donne au répondant le choix entre deux réponses possibles qui sont mutuellement exclusives, une seule alternative est proposée au répondant (Oui ou Non). Dans notre questionnaire ce type de questions est suivi par d'autres questions exploratrices en vue de mieux cerner la question.

### ✓ *Les questions fermées à choix multiples*

Dans ce cas les réponses sont établies à l'avance et le répondant n'a qu'à choisir une ou plusieurs. Ce type de questions facilite le recueil et le dépouillement de l'information. Pour éviter de suggérer des réponses possibles aux enquêtés qu'ils n'ont peut être pas envisagé, nous rajoutons un choix ouvert de réponses à la question.

### **2.1.2. Déroulement de l'enquête**

Notre enquête de terrain a été entamée le début de moi d'avril 2013. Des entretiens sont effectués avec des chefs d'entreprises, des élus locaux, et d'autres qui ont répondu à notre questionnaire déposé aux seins de leurs entreprises, ou organismes.

A la fin de notre enquête, nous n'avons que 47% de réponses complètes et satisfaisantes. Sur 60 questionnaires déposés, 23 questionnaires ayant des réponses favorables, et satisfaisantes et le reste 53% ont répondu défavorablement ou avec des réponses incomplètes.

Le nombre d'entreprises ayant répondu favorablement est de :

**12** entreprises industrielles au niveau de la commune d'El Kseur, 50% sont des SARL, 17% SNC, 17% ETS et 8% ERUL et 8% sont des SN.

**11** entreprises industrielles au niveau la commune d'Akbou, dont 55% sont des SARL, 18% SNC, 9% SPA, 9% ETS et 9% ERUL.

D'autres services sont aussi visités à savoir :

- ✓ L'administration publique locale d'El Kseur ;
- ✓ La direction d'urbanisme d'El Kseur ;
- ✓ L'administration publique locale d'Akbou ;
- ✓ Service d'équipement et de réalisation de la commune d'Akbou.

## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA

**Tableau N°7 : Informations sur l'enquête de terrain**

	Entreprises industrielles	Elus locaux	Total
Questionnaire déposés	49	11	60
Questionnaire récupérés	49	11	60
Questionnaires avec réponses favorables	23	11	34
Taux de réponses total en %	47%	100%	57%

**Source :** Nous mêmes sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

Le tableau N°7 résume les informations de notre enquête, concernant le nombre de questionnaires déposés et récupérés auprès des entreprises et d'autres organismes visités.

Durant notre enquête de terrain plusieurs entraves ont été rencontrées:

- La négligence par certains chefs d'entreprises ;
- Manque de responsables des entreprises bien instruit ;
- Insuffisance de temps pour mener cette enquête ;
- Difficulté d'avoir certaines réponses fiables.

### **2.2. Résultats de l'enquête et analyse de données**

Cette partie sera consacrée pour une analyse des données collectées lors de notre enquête.

**CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU**  
**TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA**

**Tableau N°8 : Informations concernant les entreprises enquêtées au niveau de la commune d'Akbou.**

<i>Nom d'entreprise</i>	<i>Créée en</i>	<i>Secteur d'activité</i>
<b>SARL GMF</b>	<b>1997</b>	<b>Industrie agro-alimentaire</b>
<b>SARL RAMDY</b>	<b>1983</b>	<b>Industrie agro-alimentaire</b>
<b>SARL BETONEX</b>	<b>2002</b>	<b>Industrie de matériaux de construction</b>
<b>ETS CHIBANE OKBA</b>	<b>1996</b>	<b>Produit plâtrier</b>
<b>SARL KOCTEL PLASTE</b>	<b>2005</b>	<b>Industrie chimique</b>
<b>SNC JAVEL D'OZ</b>	<b>2006</b>	<b>Industrie chimique</b>
<b>EURL LGB</b>	<b>2004</b>	<b>Industrie agro-alimentaire</b>
<b>SARL CANDY VOLEILES</b>	<b>2003</b>	<b>Industrie agro-alimentaire</b>
<b>SPA FULACT ALGERIE</b>	<b>2007</b>	<b>Industrie agro-alimentaire</b>
<b>SNC TAHRACHTE GRANITO</b>	<b>1999</b>	<b>Matériaux de construction, céramique et ver</b>
<b>SARL GRAND MOULINE DE LA VALLEE</b>	<b>1998</b>	<b>Industrie agro-alimentaire</b>

**Source:** Nous-mêmes sur la base des résultats de l'enquête.

Le tableau N°8 représente les entreprises industrielles enquêtées au niveau de la commune d'Akbou, par secteur d'activité, et par leurs dates de création.

## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA

**Tableau N°9: Informations concernant les entreprises enquêtées au niveau de la commune d'El kseur.**

<i>Nom d'entreprise</i>	<i>Crée en</i>	<i>Secteur d'activité</i>
<b>ARSILOR METAL (Société National)</b>	<b>1983</b>	<b>Industrie de matériaux de construction</b>
<b>SARL TREFELERIE DE LA SOUMAME (STS)</b>	<b>2000</b>	<b>Industrie de matériaux de construction</b>
<b>SARL MOULEX</b>	<b>2002</b>	<b>Industrie agro-alimentaire</b>
<b>SNC PS MIDI</b>	<b>1994</b>	<b>Matériaux de construction, céramique et ver</b>
<b>EURL L'EMAIL DE GRAINE D'OR</b>	<b>2002</b>	<b>Industrie agro-alimentaire</b>
<b>SARL AB CUISIN</b>	<b>1984</b>	<b>Industrie de cuir, de chaussure, et de bois</b>
<b>SNC SALAH PLAST</b>	<b>2004</b>	<b>Industrie chimique, caoutchouc</b>
<b>ETS OUTITOUR</b>	<b>2007</b>	<b>Industrie mécanique</b>
<b>SARLCOUS COUS EL HAJA</b>	<b>2003</b>	<b>Industrie agro-alimentaire</b>
<b>ETS CHIBANE ET FRERES</b>	<b>2000</b>	<b>Industrie agro-alimentaire</b>
<b>SARL ALLIANCE GRAPHE</b>	<b>2005</b>	<b>Industrie de papier</b>
<b>SARL CHANY IMPORT</b>	<b>2000</b>	<b>Industrie mécanique, métallique</b>

**Source:** Nous-mêmes sur la base des résultats de l'enquête.

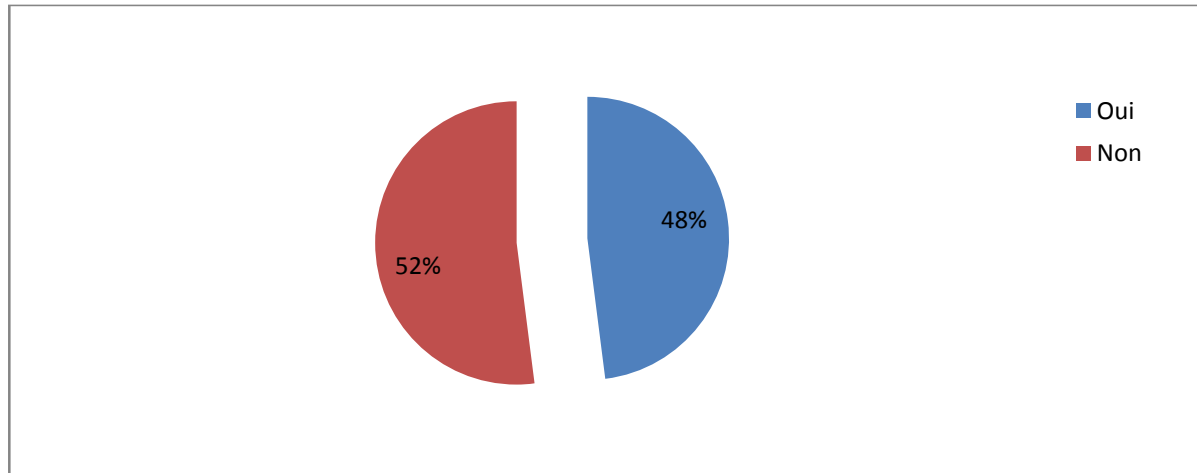
Le tableau N°9 représente les entreprises industrielles dans la commune d'El kseur, par secteur d'activité, et par leurs dates de création.

### **2.2.1. Territoire en termes d'aménagement et de localisation**

Les actions visant l'organisation du territoire joue un rôle primordial qui influence la localisation des activités industrielles et leur expansion.

### CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA

**Figure N°6 : Importance du facteur territoire dans le choix d'implantation des entreprises industrielles.**



**Source :** Nous-mêmes sur la base des résultats de l'enquête

Le diagramme en secteurs précédent illustre l'importance de facteur territoire sur la localisation des entreprises, dans les deux communes qui ont abrité notre enquête :

Dans la commune d'El Kseur la prise en considération du territoire est importante étant donnée que 64% des sondés attachent une grande importance au lieu de localisation. Cela a été expliqué par l'importance de la proximité de ville de Bejaia dotée par des infrastructures de base, qui permettent le bon déroulement de l'activité industrielle tel quel : le Port, l'Aéroport, la voie ferrée, et des de différents réseaux routiers liant la wilaya avec d'autres wilayas de pays, essentiellement (Jijel, Sétif, Tizi Ouzou, Bouira), disponibilité des matériaux nécessaires aux activités industrielles. D'autres enquêtés retiennent, comme raison importante dans leur choix de localisation, la disponibilité d'une zone industrielle en pleine expansion.

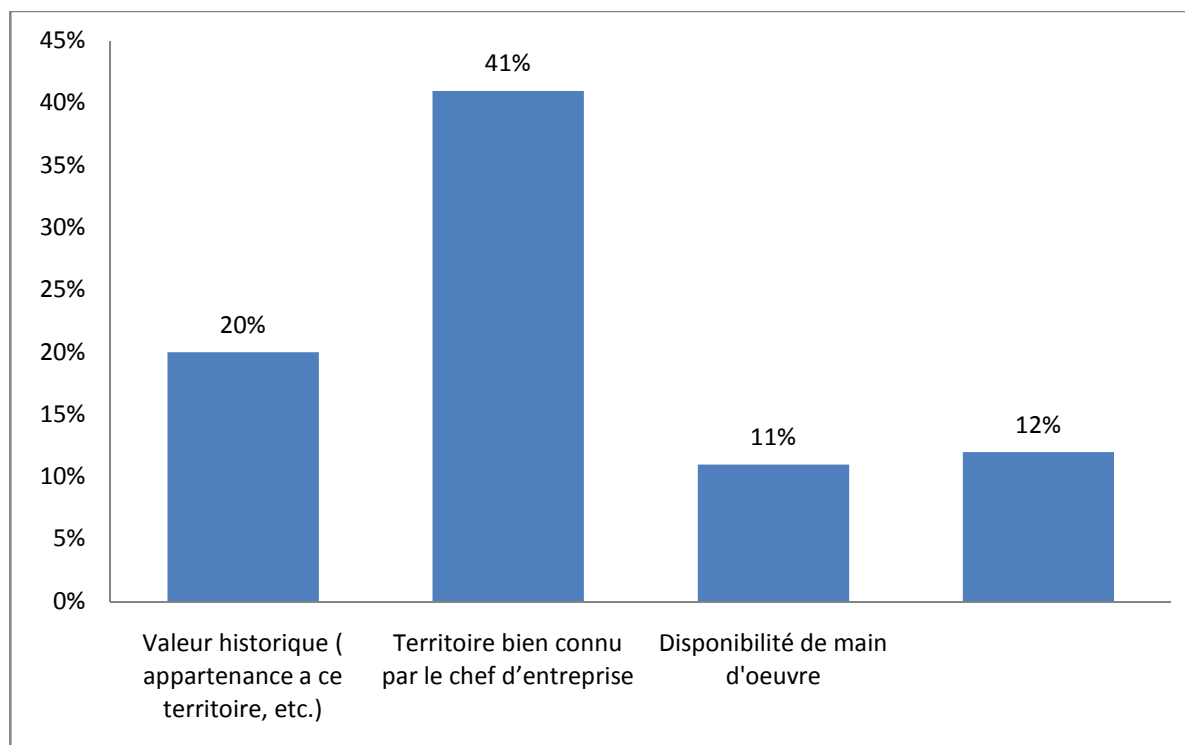
Par contre dans la commune d'Akbou le facteur territoire ne semble pas avoir la même importance aux yeux des enquêtés. En effet 58% d'entre eux évoquent l'existence d'un problème de foncier principalement, et soulignent l'existence d'une zone d'activité moyennement aménagée.

En somme, les raisons retenues par les entreprises dans le choix de leur lieu de localisation sont principalement la forte densité de population et d'urbanisation au niveau des deux communes ainsi que la disponibilité de différentes infrastructures de base socio-économiques. Néanmoins, le territoire des deux communes souffre de quelques problèmes, principalement ceux qui sont liés à l'aménagement au sein de la commune, plus précisément

### CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA

dans les zones d'activités comme : le manque de travaux d'entretiens dans les zones (dégradation de réseau routier, éclairage public, coupure d'électricité, de gaz et d'eaux, le nettoyage des déchets, etc.), ainsi que le problème du foncier qui freine les projets inscrits au profit développement de la commune.

**Figure N°7: Les infrastructures de bases de référence pour les entreprises industrielles.**



**Source :** Réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête.

En se référant au résultat de ce diagramme, l'infrastructure de base la plus prise en considération par les entreprises industrielles qui s'implantent au sein des deux agglomérations de notre enquête, est celle des réseaux de transport terrestre (routes, chemins de fer, etc.) que 45% du total enquêté trouvent indispensable et lui attribuent une importance capitale dans leur choix du lieu de localisation. La présence du port et de l'aéroport constitue également une raison certaine qui avait incité 26% des enquêtés à choisir les deux communes d'El Kseur et d'Akbou pour abriter leurs activités. En effet, la dimension de taille attribuée par les entreprises à la présence ou la proximité des axes de transport dans leur choix de localisation, s'explique par le rôle de ces réseaux dans la liaison entre régions et acteurs, entre lieux d'approvisionnement et unités de production ou encore le marché de consommation. La

## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA

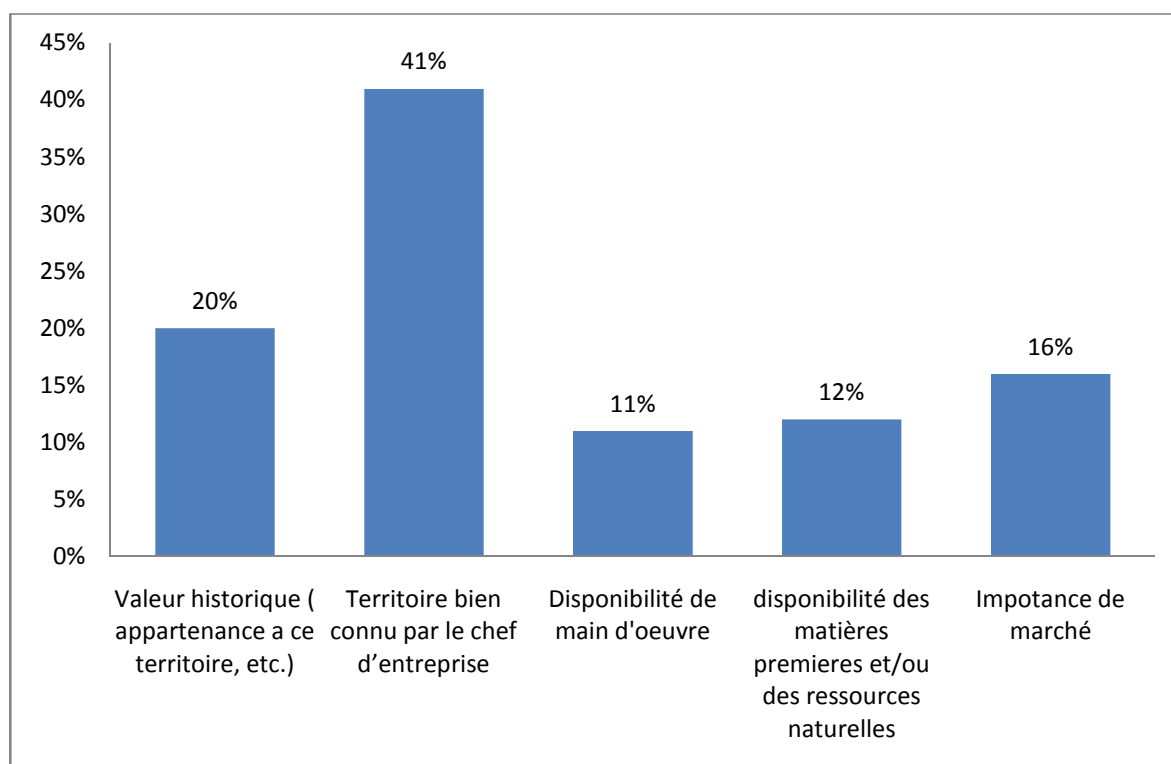
proximité d'une telle infrastructure permet de réduire les coûts de production notamment ceux liés au transport des produits, mais aussi la réduction de la distance entre la main d'œuvre et les unités de production.

L'existence des établissements administratifs locaux ou centraux constitue une donnée importante pour 19% des entreprises enquêtées dans le choix de leur lieu d'activité. Ainsi même si le rôle de ces administrations se limite à quelques formalités administratives (dossiers administratifs, commodités, etc.), leur proximité permet à l'entreprise un gain de temps en matière de démarches et dossiers administratifs, de même les collectivités locales et d'autres établissements publics, jouent un grand rôle dans certains projets d'aménagement du territoire d'accueil des entreprises, ce qui permet à ces dernières de réaliser d'importantes économies et de réduire leur coûts de production ce qui se répercute positivement sur la compétitivité-prix de leurs produits.

### **2.2.2. Facteurs de localisation pris en considération lors de la création de l'entreprise.**

Chaque entreprise industrielle avant qu'elle procède de s'installer sur un territoire ou un autre, elle prend en considération un certain nombre de facteurs de localisation.

**Figure N° 8: Les facteurs de localisation des entreprises industrielles.**



**Source :** Réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête



## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA

D'après ce diagramme, le facteur de localisation le plus pris en considération est celui d'un territoire bien connu par le chef d'entreprise c.-à-d. un territoire bien connu par le chef d'entreprise, considéré comme un avantage dont il dispose :

- D'informations assez importantes et le pouvoir d'atteindre les moindres détails concernant ce territoire ;
- D'une capacité d'être au courant des mutations et de suivre son mouvement.

prenant par exemple la commune d'Akbou qui se caractérise par des terrains vastes, la situation géographique d'Akbou (comme un carrefour liant la wilaya de Bejaia, de Bouira, Tizi Ouzou, Bordj Bouraridje et Alger, ajoutant à cela elle est parmi les communes considérées comme futures wilayas dans le futur proche, vue la capacité dont elle dispose (main d'œuvre, nombre d'entreprises, infrastructures de bases dont elle dispose, etc.), toutes ces détails sont pris en compte lors des choix de lieu d'implantation et celui du domaine d'activité. Le second facteur est celui de la valeur historique du territoire, ce facteur s'explique par l'appartenance à un territoire donné, qui permet d'avoir un sentiment envers celui-ci (territoire natal), cela qui influence directement le choix de localisation d'une activité.

En quelque sorte c'est une culture suivie par les chefs d'entreprises qui choisissent de s'installer dans leurs territoires originaires puisque, pour eux, c'est le meilleur endroit qui répond à leurs attentes (prêt de lieu familial, de travail etc.), pour les facteurs plus ou moins importants pour faire un choix d'implantation, comme l'importance du marché, la disponibilité de la main d'œuvre et la disponibilité des matières et/ou des ressources naturelles, qui sont des facteurs qui peuvent se créer à travers le temps.

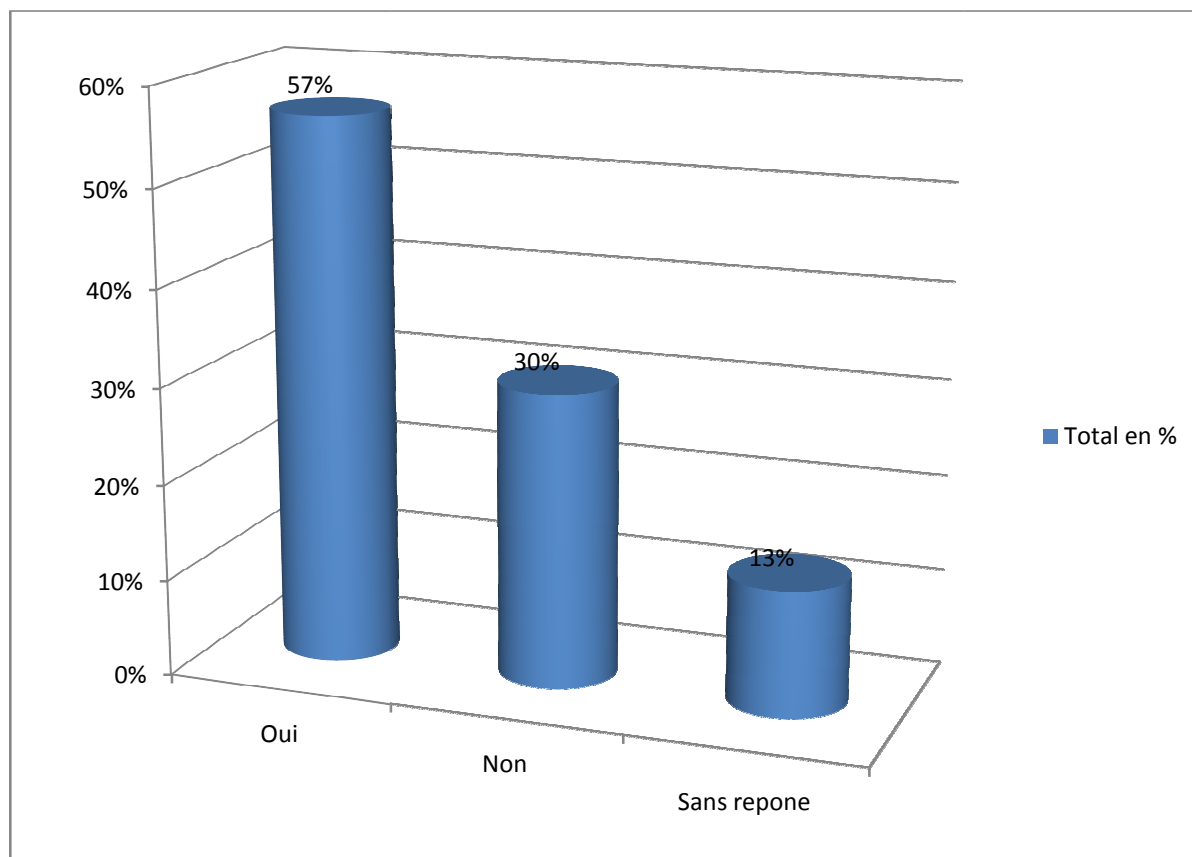
Les sondés expliquent aussi que : tous les produits se commercialisent et la demande dépasse l'offre, la main d'œuvre peut être qualifiée par des formations dans le domaine donc elle ne posera pas de problème, même la matière elle-même disponible aussi (importation de matières premières de l'étranger), contrairement aux deux premiers facteurs (valeur historique et connaissance du territoire) des facteurs difficiles à assurer.

### **2.2.3. Valorisation du territoire**

Le territoire peut être favorisé par plusieurs éléments. Citons comme exemple le nombre de postes d'emplois créés, le nombre d'entreprises qui s'installent chaque année, la diversité des activités et aussi la valeur ajoutée créée sur ce territoire, etc.

## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA

**Figure N°9: L'évolution de l'activité industrielle sur le territoire.**

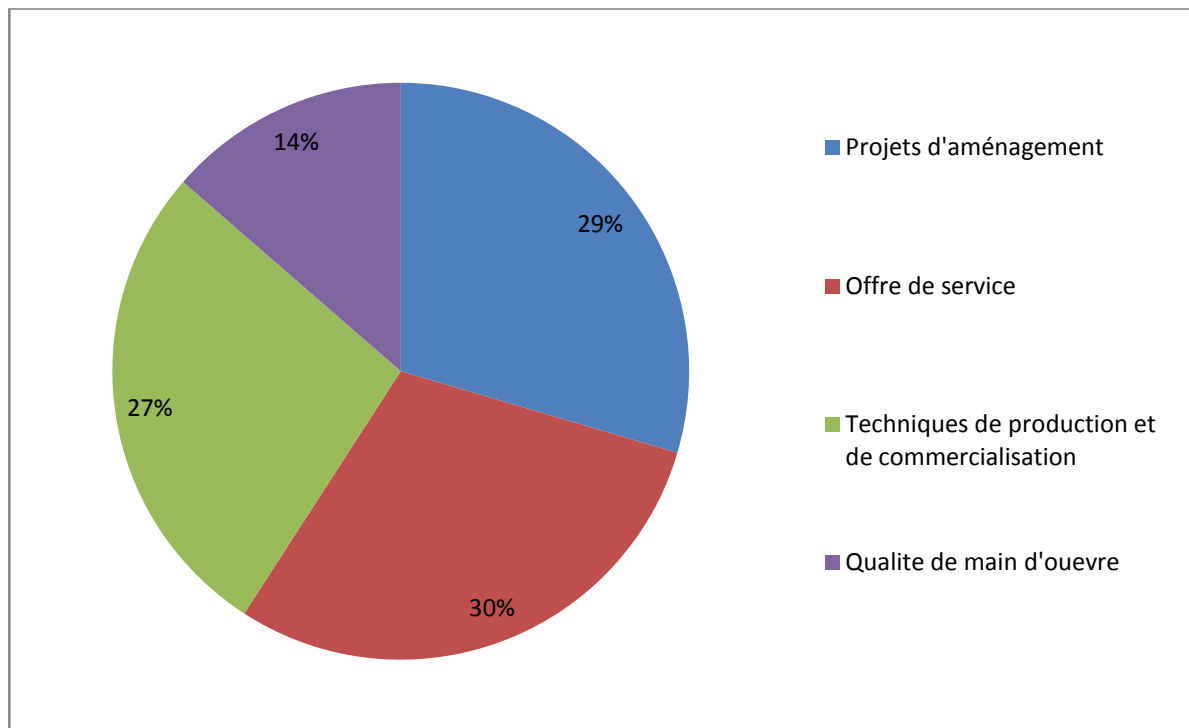


**Source :** Réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

D'après ce diagramme on remarque que 57% des sondés ont exprimé leurs désirs à modifier et/ou diversifier leurs activités industrielles, cette modification a été expliquée par l'expansion de leurs activités actuelles, par l'ouverture d'autres unités dans le même domaine d'activité. D'autres cherchent à créer de nouvelles unités industrielles en relation directe ou indirecte avec l'activité industrielle déjà existante. 30% des investisseurs enquêtés étaient plutôt répulsifs à l'idée d'étendre leurs activités dans un avenir proche. D'après eux, l'expansion des activités ne le sera qu'après l'amélioration des infrastructures de base économiques existantes, dont ils estiment que la majorité se trouvent en état de dégradation qui nécessite des travaux d'entretien et de réaménagement en urgence, ainsi que de nouveaux aménagement afin d'améliorer les conditions pour exercer les activités.

### CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA

**Figure N°10: Les mutations engendrées par les entreprises industrielles sur leurs territoires d'implantation.**



**Source :** Réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

La figure N° 10 représente le changement positif, ou le progrès due à l'installation des entreprises industrielles sur le territoire des deux communes de notre enquête. L'offre de service et les projets d'investissement prennent le taux le plus élevé avec 30% et 29% du total enquêté. Les sondés expliquent ce progrès principalement par la satisfaction acceptable du marché local et national par des produits et/ou par des services dont a besoin le marché. Ils estiment que de plus en plus, les entreprises diversifient leurs activités, leurs produits et services et répondent ainsi en quantité et en qualité aux attentes des autres acteurs.

Pour les projets d'aménagement elle a été expliquée comme suit :

- Lors de leur localisation de leurs entreprises les travaux d'aménagement sont faits par leurs propres moyens, exemple de l'entreprise installée dans la nouvelle zone d'activité d'El kseur, (Société Tréfilerie de la Soummam STS), qui a consenti toutes les charges relatives à l'aménagement du territoire où elle s'est installée et qui vaut des sommes très importantes (une piste qui mène à l'entreprise, la conduite de gaz, de l'eau, et du réseau d'électricité),

## CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA

- La prise en charge des travaux de nettoyage, d'entretiens dans la commune d'Elkseur et d'Akbou (par des moyens financiers, engins, etc.) ;

- La construction d'une bouillante d'eaux par une entreprises industrielle dans la ville d'Akbou qui a couté plus de 600 million centime, etc.

L'installation des ces entreprises industrielles vise, d'autre part, à améliorer les techniques de production et de commercialisation à travers la formation, l'apprentissage et le travail.

Ajoutant à ce qui est précédemment cité les entreprises industrielles créent chaque année plus de 160 postes d'emplois à la commune d'El Kseur et plus de 200 postes à Akbou (la priorité est aux résidents de la commune). Comme elles participent aux subventions des activités culturelles et sportives au sein de la commune.

### **2.2.4. Collectivités locales, entre l'aménagement du territoire, et la localisation des entreprises industrielles**

Après une série d'entretiens avec des élus et responsables des collectivités locales au niveau des deux communes, on a réussi à collecter un ensemble d'informations utiles à notre travail.

La majorité des enquêtés ont répondu favorablement pour ce qui est de la performance du marché local. Ils expliquent cela par la disponibilité et la diversification des produits (quantité et qualité) sur le marché et la contribution dans la satisfaction des besoins au niveau local, national, et même international car certaines entreprises industrielles arrivent même à exporter à l'étranger (Cas de l'entreprise "OUTITOUR" pour la fabrication des pièces mécanique qui travail en sous-traitant avec l'entreprise "AMIMER ENERGIE" cette dernière export des produits finis à l'étranger (les pays Arabes)). D'autre ont répondu défavorablement car pour eux le marché communal doit avoir plus des projets pour amélioré sa situation actuelle pour le rendre plus performant. La commune doit instaurer des projets visant l'aménagement de l'ensemble du territoire communal considéré par eux comme la meilleure solution pour rendre le marché plus attractif.

Concernant notre question sur la réalité de l'investissement au sein de la commune les sondés sont optimistes ; les investissements sont en progression avec le temps et les activités industrielles connaissent une expansion remarquable depuis quelques années. Il y a souvent des investisseurs qui expriment leurs souhaits d'investir sur le territoire communal, cependant ils sont confrontés au problème du foncier c.-à-d. La commune ne dispose pas des terrains

### **CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA**

pour accueillir de nouveaux investisseurs, même quand elle désire réaliser un projet visant le développement au sein de la commune (centre culturel, centre santé, etc.) elle se trouve devant ce genre de problèmes. Notons le ce problème concerne particulièrement la commune d'El Kseur.

D'après les élus locaux l'activité industrielle connaît une amélioration d'une année à une autre et ce, grâce aux efforts des collectivités locales et leur rôle important, dans la recherche de la création d'un meilleur climat d'investissement, soit par la souplesse des procédures administratives ou a travers des projets de réaménagement des zones d'activité et industrielles déjà existantes et d'aménagement de nouveaux territoire en faveur de l'activité industrielle. De leurs parts, les entreprises installées sur le territoire communal participent à l'enrichissement de l'assiette fiscale locale, qui est une source importante destinée pour sa part à réaliser des projets de développement.

Concernant les infrastructures de bases, plus de 10 projets entre ceux qui sont en cours de réalisation et ceux en phase d'études sont lancés ou prévus au niveau de la commune d'Akbou : un bloc administratif, musée d'Akbou d'art et de l'histoire, un stade communal, une salle de sport (Guendouza), un centre de santé de proximité, une crèche, etc. De même, la commune d'El kseur prévoit la réalisation d'un grand marché de gros qui est en phase d'étude. En termes de superficie, ce dernier sera classé le premier à l'échelle de la wilaya de Bejaïa. Il sera réalisé sur une surface de 03 has et que les travaux de réalisation ont débuté le mois de Aout 2013. Aussi, la commune d'El kseur a bénéficié de travaux d'aménagement des vois et des trottoirs, éclairage publics, réparation des conduits d'eaux, etc.

On a remarqué aussi lors des entretiens, l'existence d'un manque de communication, et de confiance entre les chefs d'entreprises et les responsables des collectivités locales, ce qui se présente comme entrave au développement à la fois des activités industrielles et le territoire des deux communes qui les abritent.

Au terme de notre étude il apparait qu'un territoire aménagé est un élément fondamental pour la localisation des entreprises industrielles et ce, par l'importance et l'état de ses infrastructures de bases en particulier les réseaux de transport et de communication en général. Néanmoins d'autres facteurs comme la valeur historique du territoire ou l'appartenance du chef d'entreprise au milieu d'accueil nous semble des éléments important dans le choix de localisation des entreprises industrielles. Pour leur part, une fois installée sur un territoire, ces entreprise contribuent au développement de ce dernier, par la création de la

### **CHAPITRE III L'INDUSTRIE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DANS LA WILLYA DE BEJAIA**

valeur ajoutée, de l'emploi, la transformation du territoire d'accueil en contribuant à son aménagement ou encore la consolidation de l'assiette fiscale des collectivités locales. La proximité d'autres entreprises et l'exercice des effets centripète nous semble aussi un autre élément caractérisant la décision de localisation des entreprises industrielles au niveau des deux communes. Dans ce contexte, les entreprises attirent d'autres entreprises et par la même contribuent considérablement à l'attractivité du territoire.

# *Conclusion générale*

## **Conclusion générale**

La problématique d'aménagement du territoire est l'une des questions d'actualité en Algérie. Elle a constamment constitué l'une des priorités de l'Etat, pour résorber l'inadéquation du développement des diverses régions du pays.

En effet l'aménagement du territoire a pour but d'organiser stratégiquement l'espace économique, social et politique de manière à ce que l'appareil d'Etat puisse être en mesure d'asseoir son autorité, contrecarrer les contre-pouvoirs et encadrer les hommes et les espaces; que celui de la firme organise l'espace économique de production et de distribution, et que les acteurs socio-économiques occupent et s'approprient l'espace à leur manière. Ces préoccupations stratégiques se trouvent à l'origine même et au fond de l'organisation spatiale de très nombreux pays et espaces. Le découpage administratif, la localisation des activités de production et d'encadrement, la hiérarchisation urbaine, la création des centres et de centralités ou la mise en valeur de plusieurs volets stratégiques qu'économiques dont la finalité est de donner à l'espace une organisation stratégique au même titre que de minimiser les coûts.

Une firme qui cherche à se localiser doit également penser que si un lieu est agréable, si les débouchés et les fournisseurs sont nombreux, l'étude des politiques spatiales des entreprises est peut-être moins simple qu'il n'y paraît, une activité industrielle est nécessairement localisée quelque part, elle s'inscrit donc simultanément dans deux types de territoires : qui ne relèvent pas de la même autorité, et qui ne présentent pas les mêmes caractéristiques, qui ne répondent pas à la même logique.

Le choix d'implantation sera une fonction d'une combinaison des avantages de la firme et de la zone d'accueil une aperçue accrue par l'avantage de la localisation qui présente un moyen d'établir un bon fonctionnement de divers projets au niveau du territoire et cela voudra dire que ces entreprises industrielles sont des acteurs essentiels pour effectuer un aménagement de qualité par le biais d'achèvement des infrastructures importantes pour améliorer l'attractivité et la compétitivité territoriale.

Aujourd'hui, les décisions de localisation industrielle sont devenues un élément majeur qui intervient pour réussir une telle activité industrielle, elles s'appuient sur des échelles et des données où l'analyse et la perception de l'environnement doivent s'accompagner d'une nécessaire volonte d'opérationnalité, elles doivent en outre tenir compte de l'influence croissante des projets et décisions publiques sur la structuration de l'espace.



Le développement d'un territoire requiert un ensemble de stratégies mises en œuvre par les acteurs territoriaux qui peuvent être économiques, institutionnels (l'Etat), privés ou publique ; contribuent, à travers une démarche participative, à une considération meilleure du territoire (valorisation du territoire). Cette thématique nous a permis d'établir une conception sur la relation entre l'aménagement du territoire et la localisation des entreprises industrielles. Dans cette perspective, En Algérie plusieurs instruments ont été mis en œuvre afin de valoriser et de développer le territoire national (SNAT, SRAT, PAW, etc.).

Au cours de notre travail nous avons essayé de cerner notre thématique dans un cadre théorique repartie en deux chapitres qui sont territoire et localisation industrielle, le chapitre s'est porté sur l'aménagement du territoire. Notre cas pratique nous a permis d'élaboré une multitude d'idées qui entoure la question effectuer sur une analyse des deux communes d'El kseur et d'Akbou de la willaya de Bejaia.

En effet la willaya de Bejaia compte 1346<sup>1</sup> entreprises industrielles 2011, répartissent sur les différents secteurs d'activité tel que l'industrie agroalimentaire, macanique, métallurgique, etc.

L'intérêt sous cité lors de notre enquête de terrain c'est d'analyser la situation de l'aménagement du territoire et celui de localisation des industries dans les deux communes :

✓ ElKseur qui s'étale sur une superficie qui dispose de deux zones industrielles sur son territoire.

✓ Akbou s'étale sur une superficie qui se caractérise par une diversité des activités économiques, d'infrastructures, etc.

L'objectif perçus lors de notre enquête c'est de mettre en valeur ces concepts clefs telle que : les infrastructures de base à caractère économique qui permet l'accessibilité et l'engagement des entreprises industrielles au niveau du territoire implantées, le réseaux routiers, le port et l'aéroport sont montrées comme les principaux déterminants de la localisation déduit dans notre enquête, ajoutons le facteur espace est bien connu par le chef d'entreprise, comme référence, et comme raison de leurs installations au niveaux de ces régions, la disponibilités des zones industrielles a permis également d'avoir une attractivité plus évolutifs qui implique à son tour l'extension de l'activité industrielle au sein du lieux d'implantation, ajoutant a cela l'existence de plusieurs projets au profit du territoire engagés

---

<sup>1</sup> Annuaire Statistique de la Wilaya de Bejaia.2011.

par ces entreprises industrielles dans les deux communes d'étude, ainsi l'analyse effectuée admet la confirmation des hypothèses de départ.

Afin d'atteindre une meilleure organisation du territoire, et de consolider l'activité industrielle au sein des deux territoires, l'Etat doit :

- Se focaliser sur l'aménagement des zones industrielles déjà existantes, par des travaux d'entretiens, et d'élargissement, ainsi que par la création de nouvelles zones industrielles qui peuvent répondre mieux aux attentes des investisseurs ;
- Réaménager les infrastructures de bases, et le renforcement de ces dernières,
- Créer des réseaux de communication permettant d'améliorer la communication entre les acteurs et les associer aux décisions concernant l'aménagement et le développement de leur territoire ;
- faciliter et la souplesse des procédures administratives ;
- Investir dans des domaines moins présents que ceux qui sont dans ces deux zones industrielles.
- Développer ce d'autres territoires par la création d'autres zones qui sont proche auprès de ces deux commune (El kseur et Akbou).
- Prendre en considération des travaux de recherches universitaires, des écoles etc. dans l'étude ou la réalisation de divers projets.

Les considérations évoquées en haut participeront à la valorisation du territoire que ça soit au niveau de la commune Akbou, ou à El kseur.

La tâche final auquel nous avons marqué ces suggestions personnels, peuvent susciter et stimuler une vision pratique a fin d'élaboré une conception participatifs de la part des acteurs concernés au développement territorial, et fera l'objet d'une source de réflexion future pour la croissance économique et attractive dans la willaya de Bejaia, et à l'échelle nationale.

# *Bibliographie*

# BIBLIOGRAPHIE

## OUVRAGE :

1. ERNST et YOUNG : « Le baromètre de l'attractivité européenne », 2004.
2. FOURCARDE .C & MICHKIVITCH. M : « Petites entreprises et territoire dans les pays en transition : de nouveaux "petit monde" », 7<sup>ème</sup> Edition, Montpellier, octobre 2004.
3. LE DIARSCORN. Y : « la France : un territoire à réaménager » Edition : ellipses, 1995.
4. LAJUGIE. Joseph & al, « Espace régional et aménagement du territoire ». Edition : DALLOZ, 1979.
5. GENEAU. I, STASZAK. GF: « Principe de géographie Economique, Cours, documents, travaux dirigés ». Edition: Bréal, 2000.
6. HOOVER. E: « Location theory and the shoe and leather industries ». Harvard University Press, Cambridge, 1937.
7. KRUGMANE.P: « Géographie and Trad », MIT Press, Cambridge, 1992
8. LENDI. M, Aufriss *der Geschichte der schweizerischen Raumplanung*, 2007.
9. McGraw- Hill, NY: « The location of economic activity ».1948.Trad. Française : « La localisation des activités économiques ». Edit, Ouvrières, Paris, 1955.
10. PERREURE. Jacky : « La localisation industrielle : les approches des économistes ».In CLIQUET (Gérard) et JOSSELINE (Jean-Michel) :

« stratégies de localisation des entreprises industrielles et commerciales : de nouvelles perspectives ». Edition De Boeck, Université, Bruxelles, 2002.

**11.** PIERRE. Merlin, art. « Aménagement du territoire », P, 38-43, in PIERRE Merlin et FRANÇOISE. Choa, (Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 3ème Edition, Paris, PUF, 2000.

**12.** PEQUEUR. B & ZIMMERMANN. JB : « Economie de proximités », Edition Hermès science, Paris, 2004.

**13.** SAMSON. I : « l'économie en 10 leçons », Edition Sirey, Paris, 2000.

**14.** TEFRA. Martine : « Economie des transports », Edition Ellipse, Paris, 1996.

**15.** WINKLER. E et al, *Dokumente zur Geschichte der schweizerischen Landesplanung*, 1979.

**16.** Walter. F : «Fédéralisme et propriété privée 1930-1950», in *DISP*, N° 82, 1985.

**17.** TRIMBLAY. D G : « Coopération et réseaux PME : une analyse fondée sur les résultats d'une enquête menée au Québec », acte de 4<sup>ème</sup> CIFPME, octobre 1998.

**18.** BRUNET. R, « Champs et contrechamps : raison de la géographie», Bellin, coll : « Mapp-monde», Paris, 1997.

**19.** BECATTINI. G : « Le district marshallien : une notion socio-économique », in BENKO.G & LIPIETZ.A (eds), *les régions qui gagnent*, Paris, 1992.

**20.** BELHEDI, A, « Les modèles de la localisation des activités économiques », édition, 2010.

**21.** BRUNET. R : « Le territoire dans les turbulences », RECLUS, Montpellier, 1990.

**22.** BRIDEL. L, *Manuel d'aménagement pour la Suisse romande*, 1, 1996.

23. CLIQUET Gérard et JOSSELINE. Jean-Michel, « Stratégies de localisation des entreprises industrielles et commerciales : de nouvelles perspectives », Edition De Boeck, Université, Bruxelles, 2002.

24. DOCKES. Pierre, « l'espace dans la pensée économique : XVI au XVIIIème siècle », Edition Flammarion, Paris, 1996.

### **Dictionnaire :**

1. BRUNET.R, FERRAS. R, THERRY .H :« Les mots de la géographie», dictionnaire critique, Reclus, 2ème Edition, Montpellier, 1993.

2. BARRET, CHARVET, DUPUY, SIVIGNON, LIRIS, « Ensemble des lieux à la surface de la terre où se situent les objets géographiques », Dictionnaire de géographie humaine, 2000.

### **Mémoires :**

Traki, D. « Essai d'analyse de la contribution des facteurs d'attractivité à la création des entreprises ». Cas de la wilaya de Bejaia-Mémoire de Magister : Science de gestion Université A. Mira de Bejaia, 2001.p.41.

### **REVUS :**

1. Thierry SAUVIN, « Attractivité et développement », revue « Mondes en développement», N°149, Editeur De Boeck Supérieur, 2010/1.

2. COLLINE. Armand, Revue d'économie Régional & Urbain, 2007.

3. Alain LIPIETZ et al « Aménagement du territoire ».

4. Rapport au conseil d'analyse Economique, 18 Janvier 2001. La documentation française, Paris 2001.

5. ERNST ET YOUNG : « Le baromètre de l'attractivité européenne», 2004

Université de littoral côte d'opale ; laboratoire de recherche sur l'industrie et l'innovation, cahiers du LAB.RII – documents de travail – Gérard DOKOU « attractivité du territoire et entrepreneuriat universitaire vers un modèle spécifique aux jeunes apprenants » n°202 décembre 2008.

6. COURLET. C & PEQUEUR. B & SOUALGE. B : « Industrie et dynamique du territoire », Revue d'économie industrielle, N° 64, 2<sup>ème</sup> trimestre 1993.

7. COLLINE. Armand, Revu d'économie Régional & Urbain, 2007.

### Colloque

1. AYDALOT.P : « Trajectoires technologique et milieux innovateurs » colloque GREMIS I, Paris.

2. AHCENE-DJABALLAH Belkacem, SNAT. 2008.

### Autres

1. Annuaire Statistique de la Wilaya de Bejaia. DPAT 2011.

2. Conseille économique et sociaux régionaux de l'Atlantique, avis interrégional sur la prospective des facteurs d'activité des régions atlantiques. 2001.

3. L'association d'Aménagement du Grand Berlin.

4. La commune Unifiée de Berlin.

5. La P russe est un Etat d'Allemagne du Nord, et le mot «Prusse» fait référence à une organisation et une discipline strictes

6. Le service d'Aménagement de Reich.

7. Les plans d'aménagement ruraux mettant en place, à partir de 1970, une planification micro-régionale.

8. 1<sup>er</sup> plan dit Monnet (1947-1953) – II<sup>e</sup> Plan (1954-1957) - III<sup>e</sup> Plan (1958-1961).

9. Plan de l'Etat colonial.

**10.**LE BERRE. M , « Economica », Encyclopédie de la géographie, 1992.

**11.**LIPIETZ. Alain et al « Aménagement du territoire et développement endogène». Rapport au conseil d'analyse Economique, 18 Janvier 2001. La documentation française, Paris 2001.

### **Sites internet**

[www.al-manach.com](http://www.al-manach.com)

[www.carto-gh.com](http://www.carto-gh.com)



# *Annexes*

**Université A. Mira de Bejaia**  
**Faculté des sciences économiques de gestion et commerciales**  
**Département des sciences de gestion**  
**Master : Management Economique des Territoires et Entreprenariat**

## Questionnaire d'enquête de terrain

Le présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail universitaire de Master, encadré par Mr BENNACER.N, intitulé «Aménagement des territoires et Localisation industrielles» cas des deux zones industrielles celle de la commune d'El Kseur et la commune d'Akbou.

Ce travail est consacré pour éclaircir la situation des deux territoires, la réalité de l'aménagement et l'évolution de la localisation des entreprises aux seins des deux zones activité qui se situent dans deux régions différents de la willaya de Bejaia  
Nous comptons sur votre collaboration pour mener à bien ce travail de recherche.  
Veillez agréer nos salutations les plus distinguées.

**Le candidat :**  
**Mr : MEHDI Fayçal**

# Questionnaire destiné aux chefs d'entreprises

**1- Nom de l'entreprise ?**

.....

**2- Quel est la forme juridique de votre entreprise ?**

SARL

SPA

EURL

Autre (précisez).....

**3- Quelle-est la date de votre création ?**

.....

**Quels sont vos produits de base ?**

.....

.....

.....

**4- Dans quel secteur se situe votre activité ?**

Industrie agro-alimentaire

Industrie de matériaux de construction, céramique et verre

Industrie mécanique, métallique et métallurgique

Industrie électrique et électronique

Industrie chimique ou caoutchouc

Industrie textile et habillement

Industrie cuire et chaussure

Autres (précisez)

.....

.....

.....

**5- Le secteur de votre activité a :**

Une faible concurrence

Une forte concurrence

**6- Avez-vous pris en considération le facteur territoire lors de votre implantation ?**

- ✓ Oui
- ✓ Non

Si oui en quoi consiste l'importance de ce facteur

.....  
.....  
.....

**7-A votre avis, votre commune a-t-elle bien aménagée pour aboutir une meilleure implantation des entreprises?**

- ✓ Oui
- ✓ Non
- ✓ Si non, pourquoi ?

.....  
.....  
.....

**8-Préfériez-vous installé dans un territoire précis**

- ✓ Oui
- ✓ Non

Lequel.....

**9- Quelle sont les infrastructures de base aux quelle vous faite référence?**

- ✓ Les routes, les chemines de fers, etc.
- ✓ Les administrations locales, publiques et privé
- ✓ Les institutions financières
- ✓ Air port, port

**10-Avez-vous rencontrés / ou vous rencontrer des obstacles qui empêchent le bon déroulement de votre activité sur ce territoire ?**

- ✓ Oui
- ✓ Non

Si oui, les quels ?.....  
.....  
.....

**11-La commune est-elle attractive pour les investissements ?**

- ✓ Oui
- ✓ Non

**12-Avez-vous remarqué des changements causés par votre implantation ?**

✓ Oui

✓ Non

**Si oui les quels ?**

.....  
.....  
.....

**13-Avez-vous remarqué au fil de temps un progrès concernant ?**

✓ Les techniques de production et commercialisation

✓ La qualité de main d'oeuvre

✓ L'Offre de service

✓ projets d'aménagement e et de développement

✓ Autres

**Précise.....**  
.....  
.....

**14-Est-ce-que l'implantation de votre entreprise contribue au développement dans la commune d'El Kseur ?**

✓ Oui

✓ non

**Si oui, comment ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**15- Quels sont les autres facteurs que vous avez pris?**

✓ Valeur historique (appartenance à ce territoire, etc.)

✓ Cout de main d'oeuvre

✓ Le marché

✓ Espace connue par le chef d'entreprise

✓ Importance de territoire

✓ Disponibilité des ressources et /ou de matières première

**16- Les infrastructures de bases ont influencé massivement sur votre localisation ?**

- ✓ Oui
- ✓ Non

**17-A votre avis comment l'entreprise doit-elle s'implantée ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**18-L'entreprise s'évolution en terme :**

- ✓ D'activité
- ✓ De surface
- ✓ De nombre de salariés
- ✓ Autres (précisez)

.....  
.....  
.....

**19-Contribuez-vous à la création de l'emploi dans la commune ?**

- ✓ Oui
- ✓ Non

**Si oui, combien d'emplois avez-vous crée en 2013 ?**

.....

**20- Votre part de profit dans ce secteur est-elle importante :**

- ✓ Oui
- ✓ Non

**21-Pensez-vous modifier ou diversifier votre activité ?**

- ✓ Oui
- ✓ Non

**Si oui, pourquoi ?**

.....  
.....  
.....

**22-Contribuez-vous à attiré de nouveaux projets d'investisseurs pour la commune ?**

✓ Oui

✓ Non

**23- Etes-vous subventionnez par l'état ?**

✓ Oui

✓ non

Si oui, comment ?

.....  
.....  
.....

**24-Vous subventionnez des activités culturelles, sportives, etc. ?**

✓ Oui

✓ Non

**25-Avez-vous des projets en collaboration avec les collectivités locale qui visent l'amélioration de la situation des habitants de votre commune ?**

✓ Oui

✓ Non

Si oui, lesquels ?

.....  
.....  
.....  
.....

**26-Quelle-sont vos attentes auprès de la collectivité locale ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**27-Est-ce-que la commune d'El Kseur favorise les initiatives d'aménagement des territoires ?**

✓ Oui

✓ Non

Si non, pourquoi ?

.....  
.....  
.....  
.....

**28-Êtes-vous plutôt optimiste ou pessimiste pour l'avenir de votre entreprise et celui de cette zone industrielle ?**

.....

**Pourquoi**

**?**.....

.....

.....

**.....MERCI POUR VOTRE COLLABORATION.....**



**Questionnaire destiné aux élus locaux**  
**Université A. Mira de Bejaia**  
**Faculté des sciences économiques de gestion et commerciales**  
**Département des sciences de gestion**  
**Master : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat**

## Questionnaire d'enquête de terrain

Le présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail universitaire de Master, encadré par Mr BENNACER.N, intitulé «Aménagement des territoires et Localisation industrielles» cas des deux zones industrielles celle de la commune d'El Kseur et la commune d'Akbou.

Ce travail est consacré pour éclaircir la situation des deux territoires, la réalité de l'aménagement et l'évolution de la localisation des entreprises aux seins des deux zones activité qui se situent dans deux régions différents de la willaya de Bejaia

Nous comptons sur votre collaboration pour mener à bien ce travail de recherche.

Veillez agréer nos salutations les plus distinguées.

**Le candidat :**  
**Mr : MEHDI Fayçal**

**1-Qualité de répondant ?**

.....

**2- Le marché communal est-il performant**

✓ Oui

✓ Non

Si Oui en quoi consiste cette performance ?

.....  
.....  
.....

Si Non pourquoi ? Comment le rendre performant ?

.....  
.....  
.....

**3- Que pouvez-vous nous dire sur l'investissement au sein de votre commune ?**

.....  
.....  
.....

**4-D'après vous quelle sont les obstacles qui peuvent freiner ces investissements ?**

.....  
.....  
.....

**5- quel est le secteur d'industrie le plus compétitif au sein de la commune ?**

✓ Industrie agroalimentaire

✓ Industrie de textile et d'habillement

✓ Industrie de matériaux de construction, céramique et verre

✓ Industrie mécanique, métallique et métallurgique

Autre.....  
.....

**6-comment expliquer vous le succès de ce secteur ?**

.....  
.....  
.....

**7-Quelles sont les faveurs offerte au investisseur de secteur industriel ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**8-Les entreprises industrielles installées participent dans des travaux d'aménagement du territoire communal ou dans d'autres travaux au profit de la commune ?**

- ✓ Oui
- ✓ Non

Si Oui de quelle façon ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Si Non quelles sont les empêchements ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**9-Quel est le rôle des collectivités locales dans la réalisation les projets d'aménagement du territoire ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**10-Avez-vous des projets (d'aménagement, ou d'autres) en collaboration avec les entreprises industrielles ?**

✓ Oui

✓ Non

Si Non pourquoi?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**11- Que proposer vous afin de réaliser en même temps l'intérêt des entreprises industrielles et celui de territoire ?**

✓ Oui

✓ Non

Si Oui de quelle façon ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

✓ Oui

✓ Non

Si Oui de quelle façon ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**12-Quelles sont vos attentes aux prêt des entreprises industrielles installées au sein de votre commune ?**

✓ Oui

✓ Non

Si Oui de quelle façon ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

✓ Oui

✓ Non

Si Oui de quelle façon ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**.....MERCI POUR VOTRE COLLABORATION.....**

*Liste des tableaux et des  
figures*

# Liste des tableaux et figures

## **Tableaux**

Tableau N°1 : Les éléments distinctifs entre un espace et un territoire.

Tableau N°2 : Les vingt (20) plans d'aménagement des territoires.

Tableau N°3 : La répartition des zones d'activité industrielle dans la willaya de Bejaia.

Tableau N°4: Situation de secteur industriel en 2011.

Tableau N°5: Répartition des petite et moyenne entreprises (PME) par secteur d'activité dans la willaya de Bejaia.

Tableau N°6 : Les entreprises de la ZAC TAHARACHT.

Tableau N°7: Information sur notre enquête de terrain.

Tableau N°8 : Informations concernant les entreprises enquêtées.

Tableau N°9 : Informations concernant les entreprises enquêtées.

## **Figures**

Figure N°1 : Tringle de weber.

Figure N°2 : Coût de transport par mode, terminaux et rupture de charge.

Figure N°3 : Du cercle à l'hexagone et au paysage löschien.

Figure N°4: La carte de SNAT.

Figure N°5 : Les communes de la wilaya de Bejaia.

Figure N°6: Importance du facteur territoire dans le choix d'implantation des entreprises industrielles.

Figure N°7: Les infrastructures de bases de référence pour les entreprises industrielles.

Figure N°8 : Les facteurs de localisation des entreprises industrielles.

Figure N°9: l'évolution de l'activité industrielle sur le territoire.

Figure N°10: Les mutations engendrées par les entreprises industrielles sur leurs territoires d'implantation.

# *Table des matières*



<b>Introduction générale</b> .....	3
<b>Chapitre I Territoire et localisation industrielle</b> .....	4
<b>Section 1. Conceptualité Territoire et localisation industrielle</b> .....	4
1.1. La déférence entre l'espace et le territoire .....	5
1.2. Les modèles classiques de la localisation industrielle .....	6
1.2.1. Le modèle d'affectation agricole du sol de Von Thünen.....	6
1.2.2. Le modèle de localisation industrielle d'A. Weber .....	8
1.2.3. Travaux de tord Palander 1935.....	10
1.2.4. Travaux d'Edgard Hoover .....	11
1.2.5. Travaux auguste Lösch.....	12
1.3. La nouvelle économie géographique .....	13
1.4. Les facteurs de la localisation industrielle .....	14
1.4.1. Les facteurs de production.....	14
1.4.2. Les facteurs d'organisation .....	14
1.4.3. Les facteurs d'infrastructure.....	15
1.4.4. Le facteur relationnel .....	15
1.4.5. Les milieux d'accueil et d'accompagnement .....	15
1.4.6. L'intervention de pouvoir public .....	16
1.4.7. Les services .....	16
1.4.8. La qualité de vie.....	17
1.4.9. La qualité de l'environnement .....	17
1.4.10. La taille du marché .....	17
1.4.11. Les nouvelles technologies de l'information et de communication .....	17
1.4.12. La stabilité politique et macroéconomique .....	17
<b>Section 2. Aménagement en faveur de localisation industrielle</b> .....	18
2.1.L'attractivité et la compétitivité territoriale .....	18
2.1.1.Définition de l'attractivité .....	18
2.1.2. Définition de la compétitivité .....	18
2.2.Les théories et les différents facteurs de l'attractivité territoriale.....	20

2.2.1. Les théories de l'attractivité territoriale -----	20
2.3. Facteurs de l'attractivité territoriale -----	21
2.3.1. Les facteurs traditionnels -----	21
2.3.2. Les nouveaux facteurs -----	21
2.4. Les indicateurs admettant la mesure de l'attractivité territoriale -----	22
2.4.1. Les indicateurs d'IMD de Lausanne -----	23
2.4.2. Les indicateurs de forum économique mondial (FEM)-----	23
2.4.3. Les indicateurs généraux -----	23
2.4.4. Autres indicateurs -----	23
2.5. Les stratégies de compétitivité -----	23
2.5.1. Stratégie d'innovation -----	23
2.5.2. Stratégie de créneau -----	23
2.5.3. Stratégie de réseau -----	23
2.5.4. Stratégie de grappes -----	23
2.5.5. Stratégie d'investissement direct à l'étranger-----	24
2.6. L'attractivité territoriale une variable clé de la culture entrepreneuriale et d'ambition de développement -----	24
<b>Chapitre II Aménagement du territoire (AT) -----</b>	<b>28</b>
<b>Section 1 : Conceptualité sur l'AT -----</b>	<b>29</b>
1.1. Définitions -----	29
1.2. Bref historique sur l'aménagement du territoire -----	30
1.3. Les acteurs de l'aménagement du territoire -----	35
1.4. Les objectifs de l'aménagement du territoire-----	37
<b>Section 2 : L'aménagement du territoire en Algérie-----</b>	<b>39</b>
2.1. Les principales causes d'aménagement du territoire en Algérie-----	39
2.2. Politiques d'aménagement du territoire en Algérie -----	41
2.2.1. Anciennes politiques d'aménagement du territoire Algérien -----	41
2.2.2. La nouvelle politique d'aménagement du territoire Algérien-----	44
2.2.2.1. Définition du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) -----	44
2.3. Les instruments de l'aménagement du territoire mise en œuvre -----	48

<b>Section 3 : L'Aménagement du territoire et la localisation industrielle une relation réciproque</b> .....	<b>49</b>
3.1. Les modèles de la territorialisation des entreprises.....	49
3.1.1.Le district industriel .....	49
3.1.2.Le milieu innovateur .....	50
1.3. La technopole .....	51
<b>Chapitre III Industrie et organisation du territoire dans la willaya de Bejaia</b> .....	<b>53</b>
<b>Section1 : Présentation de milieu d'étude</b> .....	<b>53</b>
1.1. Présentation de la wilaya de Bejaia	53
1.2. Présentation de cadre graphique des lieux de l'enquête.....	61
1.2.1. Présentation de la commune d'El Kseur .....	61
1.2.2. Présentation de la commune d'Akbou.....	63
1.2.2.1. Présentation de la Zone d'Activité TAHARACHT (ZAC).....	64
<b>Section 2 : présentation de l'enquête de terrains et les résultats obtenus</b> .....	<b>66</b>
2.1. Présentation d'enquête de terrain .....	67
2.1.1. La structure du questionnaire.....	67
2.1.2. Déroulement de l'enquête.....	68
2.2. Résultats de l'enquête et analyse de données .....	69
2.2.1. Territoire en termes d'aménagement et de localisation.....	71
2.2.2. Facteurs de localisation pris en considération lors de la création de l'entreprise .....	74
2.2.3. Valorisation du territoire.....	75
2.2.4. Collectivités locales, entre l'aménagement du territoire, et la localisation des entreprises industrielles.....	78
Conclusion générale.....	80
Bibliographie .....	84
 Annexe	
 Liste des tableaux et des figures	